

NUMÉRO 73

MARS 2026

constructif

Des ruralités

Des contributions
plurielles aux grands
débats de notre temps

www.constructif.fr



constructif



www.constructif.fr

Retrouvez l'intégralité des numéros en téléchargement sur le site Internet.

Convaincue que les acteurs de la société civile ont un vrai rôle à jouer dans les grands débats de notre temps, et prenant acte de la rareté des publications de réflexion stratégique dans l'univers entrepreneurial, **la Fédération Française du Bâtiment a pris l'initiative de publier la revue *Constructif*.**

Depuis 2002, avec comme unique parti pris le pluralisme des opinions, *Constructif* offre une tribune où s'expriment librement la richesse et la diversité des analyses, des expériences et des approches dans les champs économique, politique et social.

En donnant la parole à des acteurs de terrain autant qu'à des chercheurs de disciplines et d'horizons multiples, *Constructif* a l'ambition de contribuer à fournir des clés pour mieux identifier les enjeux mais aussi les mutations et les ruptures d'aujourd'hui et de demain.

Diffusée trois fois par an auprès d'un public de plus de 5000 décideurs, reproduite intégralement sur Internet, *Constructif* offre au lecteur des éclairages toujours divers pour l'aider à nourrir sa réflexion, à prendre du recul et à faire des choix en prise avec les grands enjeux collectifs.

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Olivier SALLERON

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Jérôme VIAL

RÉDACTEUR EN CHEF

Julien DAMON



Dépôt légal : mars 2026

Éditeur : Fédération Française du Bâtiment – 9, rue La Pérouse, 75784 Paris Cedex 16

Tél. : 01 40 69 51 82 - Fax : 01 40 69 57 88

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication faite sans autorisation de l'éditeur est illicite (art. L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon.



1

Définitions discutées, réalités contrastées

- 5 L'histoire rurale française
Marc Bloch
- 10 La France rurale : de quoi parle-t-on ?
Jean-Marc Zaninetti
- 15 Y a-t-il encore une ruralité ?
Pierre Vermeren
- 20 Les campagnes sont-elles les villes de demain ?
Jean-Philippe Antoni
- 24 Ce que dit *L'amour est dans le pré* de la ruralité
Bruno Fallot
- 27 Entendre la jeunesse rurale
Salomé Berlioux
- 31 Exode urbain et renaissance rurale
Frédéric Ville
- 35 Chasses paysannes contre chasses marchandes
Guillaume Travers



2

Des pratiques et des politiques

- 40 Le monde rural, un monde d'initiatives et d'expérimentations
Eddy Fougier
- 43 Urbanisme et ruralité
Jean-Vianney Kouassi
- 46 Agriculture française : par-delà les problèmes, une somme de solutions
François Purseigle
- 49 La MSA : régime agricole et régime de la ruralité
Magalie Rascle et Rodolphe Dumoulin
- 53 Jean-Pierre Pernaut, le supermarché et le bistrot
Jean-Laurent Cassely
- 58 Gendarmerie et ruralités
Commandant Benoît Habermusch
- 64 La reconnaissance sociale par les métiers du bâtiment en milieu populaire rural
Benoît Coquard
- 68 Les artisans et entrepreneurs du bâtiment, piliers du rural
Nathalie Lacroix

AVANT-
PROPOS

© Arthur Maia



Conforter les ruralités

Puisque le pluriel s'est peu à peu imposé pour désigner ces réalités, c'est de façon multiple qu'il faut les apprécier. L'univers rural est fait de difficultés, qui ne sauraient être minimisées, et d'opportunités, qu'il faut savoir valoriser.

Quand rural rime avec ancestral, le sujet évoque davantage des terroirs charnels enracinés que des territoires administratifs désincarnés. Surgissent les images de paysages contrastés, faits de champs, de bourgs et de sous-préfectures. Une paysannerie, ignorée ou exaltée, peuple historiquement des espaces qui composent la véritable colonne vertébrale du pays. Les agriculteurs, toujours moins nombreux et toujours sous pression, façonnent encore des cultures forcément locales. Les rejoignent des néoruraux, des retraités, des urbains déçus ou fatigués de la ville.

À l'indifférence et à la condescendance qui ont, ces dernières décennies, prévalu il semble que s'oppose une volonté de renaissance, assortie d'annonces de soutien et d'initiatives.

Accompagner, bâtir et aménager ces ruralités importe au premier chef, quand ces espaces représentent la plus grande partie du territoire national et quand le tiers des Français y vivent.

Au cœur de ces communes, auprès de leurs habitants et de leurs projets, les entreprises du bâtiment œuvrent au quotidien pour un présent amélioré et un avenir de qualité.

Olivier Salleron

Président

de la Fédération Française du Bâtiment



www.constructif.fr

Retrouvez l'intégralité des
numéros en téléchargement
sur le site Internet.



Définitions discutées, réalités contrastées

5 L'histoire rurale française

Marc Bloch

**10 La France rurale :
de quoi parle-t-on ?**

Jean-Marc Zaninetti

15 Y a-t-il encore une ruralité ?

Pierre Vermeren

**20 Les campagnes sont-elles
les villes de demain ?**

Jean-Philippe Antoni

**24 Ce que dit *L'amour est
dans le pré* de la ruralité**

Bruno Fallot

27 Entendre la jeunesse rurale

Salomé Berlioux

**31 Exode urbain et renaissance
rurale**

Frédéric Ville

**35 Chasses paysannes contre
chasses marchandes**

Guillaume Travers

Marc Bloch

L'histoire rurale française

L'examen des structures sociales, économiques et culturelles des communautés rurales françaises, à différentes époques éloignées, met en lumière les diversités régionales et les évolutions au fil du temps. Marc Bloch publie *Les caractères originaux de l'histoire rurale française* en 1931. Au-delà de remarques disciplinaires sur son métier d'historien, qu'il incarne au plus haut rang, l'auteur contribue magistralement à la compréhension de la vie rurale à partir d'observations et d'analyses sur les grandes étapes de l'occupation des sols, sur les traits de la vie agraire, sur les mutations juridiques de la propriété, sur la révolution agricole. Ces extraits, auxquels ont été ajoutés des intertitres, rendent compte de la démarche adoptée et de ses conclusions.

« **H**istoire rurale française » : ces mots paraissent tout simples. À y regarder de près, cependant, ils soulèvent bien des difficultés. Par leur structure agraire profonde, les diverses régions dont la France d'aujourd'hui est faite s'opposent et surtout s'opposaient entre elles beaucoup plus fortement que chacune, prise à part, à d'autres contrées, au-delà des frontières politiques. Peu à peu, il est vrai, par-dessus ces différences fondamentales, ce qu'on peut appeler une société rurale française s'est constituée, mais lentement, et moyennant l'absorption de plusieurs sociétés ou fragments de sociétés qui, primitivement, appartenaient à des mondes étrangers.

Traiter de « françaises » des données relatives, par exemple, au IX^e siècle, voire, si elles sont provençales, au XIII^e, serait une pure absurdité s'il ne devait être entendu à l'avance que cette façon de parler revient à dire, tout simplement, que la connaissance de ces phénomènes anciens, empruntés à des milieux disparates, s'avère indispensable à l'intelligence de la France moderne et contemporaine, issue, génération par génération, des diversités primitives.

Un grand pays complexe

La France rurale est un grand pays complexe, qui réunit dans ses frontières et sous une même tonalité sociale les tenaces vestiges de civilisations agraires opposées. Longs champs sans clôtures autour des gros villages lorrains, enclos et hameaux bretons, villages provençaux, pareils à des acropoles antiques, parcelles irrégulières du Languedoc et du Berry, ces images si différentes, que chacun de nous, en fermant

les yeux, peut voir se former devant le regard de la pensée, ne font qu'exprimer des contrastes humains très profonds.

Je me suis efforcé de rendre justice à ces dissemblances, et à beaucoup d'autres. Cependant, les nécessités d'un récit forcément assez bref, le désir aussi de mettre l'accent, avant tout, sur quelques grands phénomènes communs, trop souvent laissés dans l'ombre, m'ont à plusieurs reprises contraint d'insister moins sur le particulier que sur le général. Le principal inconvénient de ce parti pris est d'avoir, dans une certaine mesure, masqué l'importance des facteurs géographiques : car les conditions imposées à l'activité humaine par la nature physique, si elles ne paraissent guère capables d'expliquer les traits fondamentaux de notre histoire rurale, reprennent tous leurs droits lorsqu'il s'agit de rendre compte des différences entre les régions.

L'histoire est, avant tout, la science d'un changement. Dans l'examen des divers problèmes, j'ai fait de mon mieux pour ne jamais perdre de vue cette vérité. Cependant il m'est arrivé, notamment à propos des régimes d'exploitation, de devoir éclairer un passé très lointain à la lueur de temps beaucoup plus proches de nous. « Pour connaître le présent », disait naguère Durkheim, en tête d'un cours sur la famille, « il faut d'abord s'en détourner ». D'accord. Mais il est des cas aussi où, pour interpréter le passé, c'est vers le présent, ou, du moins, vers un passé tout voisin du présent qu'il sied, d'abord, de regarder. Telle est, en particulier, pour des raisons qu'on va voir, la méthode que l'état de la documentation impose aux études agraires.

Un sujet d'histoire relativement récent

La vie agraire de la France apparaît, à partir du XVIII^e siècle, au plein jour de l'histoire. Pas avant. Jusque-là, les écrivains, sauf quelques spécialistes préoccupés uniquement de donner des recettes pratiques, ne s'en étaient guère souciés; les administrateurs, pas davantage. À peine si quelques ouvrages juridiques ou quelques coutumes rédigées renseignent sur les principales règles d'exploitation, comme la vaine pâture. Sans doute, il n'est point impossible d'extraire des documents anciens beaucoup d'indications précieuses. Mais à condition de savoir les y découvrir. Or, pour cela, une première vue d'ensemble, seule capable de suggérer les lignes générales de la recherche, est indispensable. Antérieurement au XVIII^e siècle, impossible de se donner ce spectacle. C'est que les hommes sont ainsi faits qu'ils ne perçoivent guère que ce qui change. Pendant de longs siècles, les usages agraires avaient semblé presque immuables, parce qu'en fait ils se modifiaient peu et que, lorsqu'ils évoluaient, c'était à l'ordinaire sans à-coups. Au XVIII^e siècle, techniques et règles d'exploitation entrèrent dans un cycle de transformation beaucoup plus rapide. Bien plus: on voulut les transformer. Les agronomes décrivirent les vieilles routines, pour les combattre. Les administrateurs, afin de mesurer l'étendue des réformes possibles, s'informèrent de l'état du pays. Les trois grandes enquêtes, suscitées de 1766 à 1787 par le problème de la vaine pâture et des clôtures, tracent un vaste tableau, dont rien, jusque-là, ne saurait donner l'équivalent. Elles ne sont que le premier anneau d'une longue chaîne, qui se poursuivra au siècle suivant.

À côté des écrits et presque aussi nécessaires que ceux-ci, se placent les cartes, qui mettent sous nos yeux l'anatomie des terroirs. Les plus anciennes remontent un peu plus haut, jusqu'au règne de Louis XIV. Mais ces beaux plans, d'origine seigneuriale pour la plupart, ne se multiplient guère qu'au XVIII^e siècle. Encore présentent-ils alors bien des lacunes, locales, régionales, même. Pour connaître, dans toute son ampleur, le dessin des champs français, c'est jusqu'au cadastre du Premier Empire et de la monarchie censitaire, exécuté en pleine révolution agricole, mais avant l'achèvement de celle-ci, qu'il faut descendre.

Dans ces documents, d'époque relativement basse, l'histoire agraire – j'entends par là l'étude à la fois de la technique et des coutumes rurales qui, plus ou moins étroitement, réglaient l'activité des exploitants – trouve son point de départ obligatoire. Un exemple fera saisir, mieux que de longues considérations, la nécessité d'une pareille démarche.

Vers 1885, un des savants auxquels l'histoire rurale anglaise doit le plus, Frederic Seebohm, préoccupé

par l'étude du régime que nous retrouverons plus loin sous le nom de champs ouverts et allongés, écrivit à Fustel de Coulanges, dont le rapprochaient beaucoup de conceptions communes sur l'origine des civilisations européennes, pour lui demander si ce type agraire, clairement attesté en Grande-Bretagne, l'était à quelque degré dans notre pays. Fustel répondit qu'il n'en avait point reconnu de traces. Ce n'est point manquer à sa grande mémoire que de rappeler qu'il n'était pas de ceux pour qui le monde extérieur existe intensément. Il n'avait sans doute jamais porté des regards bien attentifs sur les labours, au dessin si singulier, qui, dans tout le Nord et l'Est de la France, évoquent impérieusement le souvenir de l'*open field* anglais. Sans goût particulier pour l'agronomie, les discussions sur la vaine pâture qui, au moment même où il recevait la lettre de Seebohm, se poursuivaient devant les Chambres, l'avaient laissé indifférent. Pour renseigner son correspondant, il n'avait consulté que des textes, et très anciens. Mais il les connaissait admirablement. Comment se fait-il qu'ils ne lui aient rien révélé sur des phénomènes dont pourtant ils peuvent fournir quelques témoignages assez nets?

Fustel n'avait considéré que les documents en eux-mêmes, sans les éclairer par l'étude d'un passé plus proche. Passionné, comme alors tant de hauts esprits, par les questions d'origines, il resta toujours fidèle à un système étroitement chronologique. [...] L'historien est toujours l'esclave de ses documents; plus que tout autre, ceux qui se vouent aux études agraires; sous peine de ne pouvoir épeler le grimoire du passé, il leur faut, le plus souvent, lire l'histoire à rebours.

Une histoire exigeante et difficile

Les documents récents éveillent les curiosités. Les textes anciens sont loin de laisser celles-ci toujours insatisfaites. Convenablement interrogés, ils fournissent beaucoup plus qu'au premier abord on n'eût osé en attendre: notamment ces témoignages de la pratique juridique, ces arrêts, ces actes de procès dont, malheureusement, le dépouillement, dans l'état actuel de notre équipement scientifique, est si mal préparé. Tout de même, ils sont loin de répondre à toutes les questions. D'où la tentation de tirer des propos de ces témoins récalcitrants des conclusions beaucoup plus précises qu'en droit il ne serait légitime: écarts d'interprétation dont on donnerait aisément un amusant spicilège.

Mais il y a pis. En 1856, Wilhelm Maurer écrivait: « Le coup d'œil le plus rapide sur les comtés de l'Angleterre actuelle montre que l'exploitation par fermes isolées est de beaucoup la plus répandue... Cet état de choses, constaté de nos jours, permet de conclure sûrement pour l'époque ancienne » – il s'agissait de la période anglo-saxonne – « à un peuplement par habitations isolées ». Il n'oubliait rien de moins que la

révolution des « enclosures », brèche profonde creusée entre le passé rural de l'Angleterre et son présent. Les « fermes isolées » étaient nées, pour la plupart, de réunions de parcelles et d'évictions.

[...]

À vrai dire, protégées par les difficultés matérielles qui s'opposaient à leur bouleversement, par l'état d'une économie aux réactions plus lentes, par le traditionalisme ambiant, les règles d'exploitation se transformaient autrefois plus rarement qu'aujourd'hui. En outre, les documents qui nous renseignent sur leurs modifications anciennes sont généralement très pauvres et très peu explicites. Elles étaient pourtant bien loin de pouvoir prétendre à je ne sais quelle illusoire pérennité. Tantôt une rupture brusque dans l'existence du village – dévastation, repeuplement après une guerre – forçait à retracer les sillons sur un nouveau plan; tantôt, comme en Provence, aux temps modernes, la communauté décidait de changer, d'un coup, la coutume ancestrale; plus souvent encore, on

s'écartait presque insensiblement, et peut-être sans le vouloir, de l'ordre primitif.

Certes, elle ne ment point, la belle phrase romantique où Meitzen a exprimé un sentiment presque poignant, familier à tous les chercheurs qui ont consacré aux antiquités agraires une part de leur vie: « Dans chaque village, nous promenons nos pas parmi les ruines de la préhistoire, plus vieilles que les romanesques débris des bourgs ou les remparts croulants des villes. » Sur plus d'un terroir, en effet, le dessin des champs dépasse, et de beaucoup, en ancienneté les plus vénérables pierres. Mais ces vestiges, précisément, n'ont jamais été, à proprement parler, des « ruines »; ils ressemblent bien plutôt à ces édifices composites, de structure archaïque, que, sans jamais cesser d'y faire leur nid, les siècles, tour à tour, ont remaniés. C'est pourquoi ils ne sont presque jamais arrivés à nous à l'état pur. Le vêtement du village est très vieux, mais il a été bien souvent rapiécé.

[...]



Marc Bloch (1886-1944)

Panthéonisé en 2026, Marc Bloch appartient à la famille des grands intellectuels français. Médiéviste passé par l'École normale supérieure, devenu professeur à la Sorbonne, civique et patriote, il combat pendant les deux guerres mondiales. Résistant, il est exécuté par la Gestapo. Célèbre pour son ouvrage *L'Étrange Défaite*, témoignage et réflexion sur les failles des élites de 1940, son œuvre est celle d'un entrepreneur universitaire cherchant à asseoir l'histoire dans l'interdisciplinarité.

Autour de la Révolution

L'histoire rurale de la Révolution française ne peut être décrite dans ses nuances qu'en étroite liaison avec l'étude du phénomène politique et de ses diverses phases. Malgré quelques excellentes monographies régionales, l'évolution agraire du XIX^e siècle et des débuts du XX^e est encore trop mal connue pour souffrir d'être résumée sans déformations. Pour l'essentiel, notre exposé doit s'arrêter à 1789. Mais il importe de marquer, en terminant, les retentissements, sur un passé plus proche et sur le présent même, du développement qui vient d'être esquissé.

Les Assemblées de la Révolution, abordant la politique agraire, ne se trouvaient pas devant une table rase. La monarchie avait posé les problèmes et tenté de les résoudre. Le régime nouveau prit sa suite, dans un esprit à beaucoup d'égards analogue. Il ne se borna point cependant à une imitation servile. Des échecs passés, il tira d'utiles leçons; il obéissait à une préoccupation de classe sensiblement différente; enfin il travaillait sur un terrain déblayé de beaucoup d'obstacles.

Nul doute que le peuple des campagnes, dans sa majorité, s'il avait été libre d'agir, ne fût revenu tout simplement aux vieux usages communautaires. C'est ce que prophétisait, en 1789, un observateur étranger, l'agronome anglais Arthur Young. Dans diverses régions, touchées par les édits des clos ou, comme la Provence, par des transformations plus anciennes encore, les paysans, au cours des troubles agraires du début de la Révolution, tentèrent de remettre en vigueur, souvent par la force, les servitudes collectives. Beaucoup d'assemblées de paroisse, dans leurs cahiers, plus tard des municipalités rurales, des sociétés populaires de villages réclamaient ce retour. « Cette loi », écrivaient, à propos du droit de clore, les sans-culottes de Parly, dans l'Yonne, « ne peut avoir été faite que par des riches et pour des riches, en un temps où la liberté n'était encore qu'un mot et l'égalité qu'une chimère. » D'autres cahiers, d'autres clubs dénoncent, comme la Société populaire d'Autun, « la ligue parricide » des « agriculteurs égoïstes », « des propriétaires avarés » et « des fermiers avides » qui, convertissant en prairies artificielles la majorité de leurs terres, privent, par là, le peuple de pain.

Mais les Assemblées n'étaient point composées de manœuvres ou de petits laboureurs et ne représentaient point leur opinion. Peuplées de bourgeois instruits et aisés, elles croyaient au caractère sacré de la propriété individuelle; un Constituant, Heurtault-Lamerville, n'avait-il pas proposé de faire de « l'indépendance du sol » un article constitutionnel? Les plus hardis parmi les Conventionnels de la grande époque pouvaient bien faire plier ces principes devant les nécessités de la guerre contre l'étranger et les enne-

mis de la Révolution; ils ne leur en restaient pas moins, pour la plupart, au fond de leurs cœurs, loyalement fidèles.

Par ailleurs, ces hommes, pénétrés par la philosophie ambiante, ne concevaient le progrès économique, auquel ils croyaient de toute leur âme, que sous le signe de la production, et le progrès agricole que sous les auspices des fourrages. « Sans engrais, point de récoltes; sans bestiaux, point d'engrais »: la Commission d'agriculture de la Convention ne répondait que par cette maxime à la Société populaire de Nogent-le-Républicain, qui avait réclamé une loi obligeant les cultivateurs à la jachère. Volontiers ils tenaient les anciennes routines pour un legs fâcheux de la barbarie « féodale ». « Les jachères », disaient en l'an II les administrateurs du département d'Eure-et-Loir, « sont à l'agriculture ce que les tyrans sont à la liberté ».

Bien des gênes qui avaient entravé la politique agraire de la monarchie n'existaient plus. Les parlements, qui, tant de fois, avaient porté obstacle aux mesures qui atteignaient les intérêts seigneuriaux ou simplement troublaient l'ordre établi, avaient disparu; de même les états provinciaux. Les intérêts des privilégiés eux-mêmes avaient cessé d'être respectables: plus de troupeau à part, d'herbe morte ou de triage. Plus de motifs non plus d'incliner les réformes dans un sens favorable surtout aux très grands propriétaires. La Révolution ne se préoccupa guère des manœuvriers; mais elle s'efforça, en somme, de donner satisfaction aux vœux des plus avertis parmi les moyens laboureurs. Enfin, dans la nation devenue une et indivisible, la législation n'avait garde d'être, comme jadis, provinciale.

La prudence, cependant, était encore de règle. L'assolument forcé, à vrai dire, était trop contraire à la nouvelle notion, toute individualiste, de la liberté pour qu'on pût songer, une minute, à le maintenir. En proclamant le droit des propriétaires à « varier, à leur gré, la culture et l'exploitation de leurs terres », la Constituante le frappa d'illégalité. Quant à la vaine pâture obligatoire, on alla parfois jusqu'à former, de même, le projet de l'abolir totalement. Mais ces propositions ne furent jamais prises bien au sérieux. La Constituante se contenta de poursuivre la politique des édits des clos, en l'étendant: elle proclama, dans toute la France, la faculté absolue de clore. Elle ajouta toutefois à cette disposition deux prescriptions nouvelles, qui supprimaient les plus graves inconvénients dont, au regard des paysans, avaient souffert les anciennes ordonnances. Désormais, les droits des propriétaires à la vaine pâture furent restreints ou abolis, en proportion des terrains qu'ils auraient fermés. Par ailleurs – conformément à des projets plusieurs fois agités à la fin de l'Ancien Régime et qui, si celui-ci avait duré et perdu la timidité par où se caractérisent

ses derniers actes, auraient peut-être fini par aboutir –, les prairies artificielles, dorénavant, furent, en tout temps, interdites au pacage. C'était ouvrir à la masse des exploitants l'accès du progrès agricole. En même temps, la disparition des redevances seigneuriales les délivrait de l'angoisse, en augmentant leurs productions, de ne travailler, comme ils disaient naguère, que « pour le dîmeur et le terrageur ».

Restait la question des prairies naturelles, ou, mieux, des regains. Là encore une loi générale, interdisant toute vaine pâture avant la deuxième herbe levée, eût pu sembler possible. La commission chargée par la Constituante d'élaborer le Code rural en eut un moment l'idée. Il n'y fut pas donné suite. Devant la complexité des intérêts en jeu, on s'en tint, pendant longtemps, à la politique tâtonnante de l'Ancien Régime: règlements locaux pris par les municipalités, les districts, les départements, voire même par les représentants en mission aux armées; affectation de la récolte tantôt par partage entre les propriétaires et les communautés, tantôt à ces dernières seulement. Il est possible même qu'en quelques endroits elle ait été tout entière remise aux propriétaires; mais la Convention jacobine, respectueuse des vœux des petits paysans, qui n'avaient point de prés, tenait visiblement ces décisions pour contraires à l'équité.

Les Thermidoriens pensèrent autrement. Prescrivant, en 1795, par une mesure d'une étendue exceptionnelle, la mise en défense des regains sur tout le territoire, le Comité de salut public renouvelé les donna aux maîtres des herbages. Dès l'année suivante, on en revint aux arrêtés locaux, dont l'habitude s'est prolongée jusqu'à nos jours. Mais dorénavant, seule l'attribution au propriétaire, à l'exclusion de toutes autres prétentions, fut en principe, et sous réserve peut-être de certains usages locaux, considérée comme légale.

Nul épisode, mieux que celui-là, ne met en relief à la fois la continuité du développement et les variations de la courbe. Dans la police des prés, nos préfets ont succédé aux intendants. La Révolution a brisé les cadres, supprimé les résistances les plus puissantes, rendu possibles des solutions générales; elle n'a point créé de toutes pièces une politique nouvelle.

Les grandes évolutions

Ainsi se dessine, à travers ces vicissitudes, la ligne maîtresse de l'évolution agraire française: passage lent, souvent douloureux, de l'exploitation collective à l'exploitation individuelle; triomphe progressif de la propriété close, de l'initiative personnelle, de la culture intensive; recul des usages communautaires, non point tant sous l'effet d'un décret que par la pression continue des intérêts économiques et des idées dominantes.

Ces transformations, amorcées bien avant 1789, accélérées par la Révolution, se sont poursuivies tout au long du XIX^e siècle. Elles expliquent pour une large part l'aspect actuel de nos campagnes, leurs richesses comme leurs faiblesses. Elles ont accru la production; elles ont aussi contribué à l'isolement des exploitations, à l'émiettement du sol, à certaines formes d'individualisme paysan dont nous subissons encore les conséquences.

L'histoire rurale n'est pas seulement une science du passé. Elle éclaire le présent; elle aide à comprendre les problèmes d'aujourd'hui. Les débats contemporains sur l'organisation de l'agriculture, sur l'usage du sol, sur la solidarité entre les hommes de la terre, ne peuvent être abordés utilement que si l'on sait d'où l'on vient. En ce sens, l'étude des caractères originaux de l'histoire rurale française n'est point un exercice d'érudition vaine; elle demeure, pour notre temps même, riche d'enseignements. ●

Jean-Marc Zaninetti

Professeur de géographie à l'université d'Orléans

La France rurale : de quoi parle-t-on ?

Statisticiens et géographes ont produit de nombreuses approches et définitions de l'urbain et du rural. Une méthodologie uniformisée à l'échelle européenne, appuyée sur un quadrillage de l'ensemble des territoires, permet de souligner une ruralité française plus prononcée qu'en moyenne. Aujourd'hui, en France, le monde rural couvre 88 % du territoire national et rassemble un habitant sur trois.

Distinguer un territoire rural d'un territoire urbain relève apparemment de l'évidence. Toutefois, la question se complique lorsqu'il est question de quantifier le phénomène et de répartir le territoire entre espace rural et espace urbain, car les définitions ne sont pas intuitives.

Comment les instituts statistiques définissent-ils les territoires ruraux ?

En France, le territoire rural a longtemps été défini comme simple complément de l'urbain. Jusqu'en novembre 2020, on considérait comme rurale une commune qui n'appartient pas à une unité urbaine. Cela impliquait qu'elle ne comptait pas plus de 2 000 résidents dans sa ville principale et que la majorité de sa population ne vivait pas en continuité avec une zone urbaine adjacente. La définition de la commune urbaine reposait sur la continuité de l'habitat aggloméré au chef-lieu avec un espace-ment inférieur ou égal à 200 mètres sur le terrain. Toute commune qui ne remplissait pas ces critères de mesure, assurée par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) avant le recensement, était réputée rurale.

Cette définition a été abandonnée dans le cadre de la concertation européenne visant à créer une définition harmonisée au niveau continental, commune à l'ensemble des pays membres. Sous la direction de l'Office statistique de l'Union européenne, Eurostat, un groupe de travail a élaboré une méthodologie grâce à une collaboration internationale étendue. Ce processus inclut l'Union européenne, la FAO, ONU-Habitat, l'OCDE et la Banque mondiale. Ce travail a été amorcé dès 2009 et a abouti après douze années d'études et de concertation. Une méthodologie commune a finale-

ment été adoptée, avec pour objectif l'harmonisation des définitions au niveau international.

Selon cette approche nouvelle, la densité de population est le critère principal. Cependant, la définition retenue par l'Union européenne prend aussi en compte l'importance au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface. La méthode est décrite dans un manuel publié par Eurostat en mars 2021¹.

La classification est établie sur la base d'un carroyage de 1 kilomètre carré (un quadrillage à cette échelle). La population est estimée à partir des données géolocalisées provenant des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) établis par l'INSEE. Ces bases de données proviennent principalement des fichiers fiscaux liés à la taxe d'habitation.

Selon la méthode européenne, la première étape consiste à définir des agrégats de carreaux urbains. Dans un premier temps, on constitue des clusters urbains denses, ensembles de carreaux denses (plus de 1 500 habitants par kilomètre carré) contigus. Les clusters urbains de niveau 1 regroupent au moins 50 000 habitants, tandis que les clusters urbains de niveau 2 comptent entre 5 000 et 50 000 habitants. Des clusters périurbains semi-denses en forme d'auréole entourent ces centres. Ces clusters sont composés de grappes de plus de 300 habitants par kilomètre carré, et au moins 5 000 personnes vivent dans le cluster à moins de 2 kilomètres d'un cluster urbain dense. Si ces agrégats de densité intermédiaire sont plus éloignés des zones urbaines les plus denses, ils ne sont pas considérés comme périurbains, mais appartiennent tout de même à cette même classe territoriale.

1. <https://op.europa.eu/publication-detail/-/publication/484c6825-8540-11eb-af5d-01aa75ed71a1>.

Le reste du territoire est réputé rural. On y distingue trois niveaux de densité :

- Un cluster rural est un ensemble de carreaux contigus avec une densité d'au moins 300 habitants par kilomètre carré et une population totale comprise entre 500 et 4 999 habitants.
- Les carreaux ruraux de faible densité sont des carreaux ruraux avec une densité d'au moins 50 habitants par kilomètre carré et qui ne font pas partie d'un cluster rural.

- Les carreaux ruraux de très faible densité sont des carreaux ruraux avec une densité inférieure à 50 habitants au kilomètre carré.

Cette méthode est assez technique, mais elle a permis de construire une nomenclature européenne harmonisée.

La France, plus rurale que la moyenne européenne

Au niveau européen, les résultats de cette classification ont été publiés par Eurostat². Les résultats ne sont disponibles que pour la France métropolitaine.

Grille européenne de densité (2021)

Classe de densité (hab./km ²)	Nombre de carreaux concernés UE 27	UE 27 Part des carreaux habités (%)	Nombre de carreaux concernés France métropolitaine	France Part des carreaux habités (%)
0	2 694 150	–	177 896	–
1	53 864	2,8	10 984	2,9
2-19	762 201	40,1	164 341	43,9
20-49	356 657	18,8	76 232	20,3
50-99	222 909	11,7	41 993	11,2
100-149	108 246	5,7	19 595	5,2
150-199	67 492	3,6	11 597	3,1
200-499	161 468	8,5	26 226	7
500-999	74 749	3,9	11 347	3
1 000-2 499	57 015	3	7 795	2,1
2 500-4 999	23 177	1,2	2 673	0,7
≥ 5 000	13 821	0,7	1 825	0,5
Total	4 595 749	100	552 504	100

Source : Eurostat, recensements et base de données harmonisées sur la population, 2021.

2. « Population and housing census 2021 – population grids », Statistics Explained, Eurostat. <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?oldid=596753>.

Le territoire français métropolitain est plus uniformément habité (avec plus de 70 % de carreaux habités) que la moyenne européenne (avec seulement un peu plus de 40 % de carreaux habités). Cette moyenne européenne est tirée vers le bas par les pays nordiques, comme la Suède et la Finlande, dont une grande partie du territoire est inhabitée. En revanche, sur la partie habitée du territoire, les territoires de forte densité (1 000 habitants par kilomètre carré ou plus) sont plus rares en France (3,3 % des carreaux) qu'en moyenne européenne (4,9 %), tandis que les territoires moins densément peuplés que la moyenne (moins de 100 hab./km²) sont plus étendus : 78,3 % des carreaux habités en France métropolitaine contre une moyenne européenne de 73,4 %.

La France est plus densément peuplée que l'Espagne, la Suède, la Finlande, les pays Baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), la Grèce, la Croatie, la Bulgarie, la Roumanie et l'Irlande. En revanche, elle est plus rurale que la Pologne, la République tchèque, Chypre, le Danemark, l'Italie, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas. Les autres pays membres (Slovénie, Autriche, Slovaquie, Hongrie, Portugal) sont dans des situations moyennes comparables à celle de la France.

La classification INSEE des communes françaises

Les Français s'identifient fortement à leur commune de résidence, dans un pays qui compte, au 1^{er} janvier 2023, 34 945 communes, dont 34 816 en métropole.

L'INSEE a élaboré une méthodologie permettant de classer les communes en fonction des sept classes territoriales de la méthodologie Eurostat³.

À partir des différents agrégats de carreaux définis précédemment, on classe chaque commune dans sept catégories en considérant la part des habitants de la commune qui vivent dans chaque type de carreaux.

Les communes denses, ou densément peuplées, sont les communes dont au moins 50 % de la population habite dans un cluster urbain dense de niveau 1. Cette définition reste inchangée par rapport à la grille de densité sur trois niveaux. Ces communes denses correspondent aux *cities* européennes, terme qu'on traduit par « grands centres urbains » dans la grille détaillée.

Parmi les autres communes, si plus de 50 % de la population d'une commune vit dans un cluster urbain (dense ou semi-dense), la commune est « de densité intermédiaire » dans la grille à trois niveaux. Parmi ces communes de densité intermédiaire, la grille détaillée distingue trois sous-catégories :

- Les communes classées comme centres urbains intermédiaires ont une plus grande part de leur population dans les clusters urbains denses de niveau 2 que dans les clusters urbains semi-denses (elles sont denses) et elles ont une plus grande part de leur population dans les clusters denses et semi-denses que dans les carreaux périurbains. En résumé, ce sont des villes.
- Les ceintures urbaines ont une plus grande part de leur population dans les carreaux périurbains que dans les clusters denses et semi-denses.
- Les petites villes ont une plus grande part de leur population dans les clusters urbains semi-denses que dans les clusters urbains denses (elles sont semi-denses) et elles ont une plus grande part de leur population dans les clusters urbains denses et semi-denses que dans les carreaux périurbains. Ce sont aussi des villes.

Parmi les communes rurales dans la grille de densité à trois niveaux, on distingue :

- Les bourgs ruraux, dont la plus grande part de la population des carreaux ruraux habite dans un cluster rural.
- Les communes rurales à habitat dispersé, dont la plus grande part de la population des carreaux ruraux habite dans des carreaux ruraux de faible densité.
- Les communes rurales à habitat très dispersé, dont la plus grande part de la population des carreaux ruraux habite dans des carreaux ruraux de très faible densité.

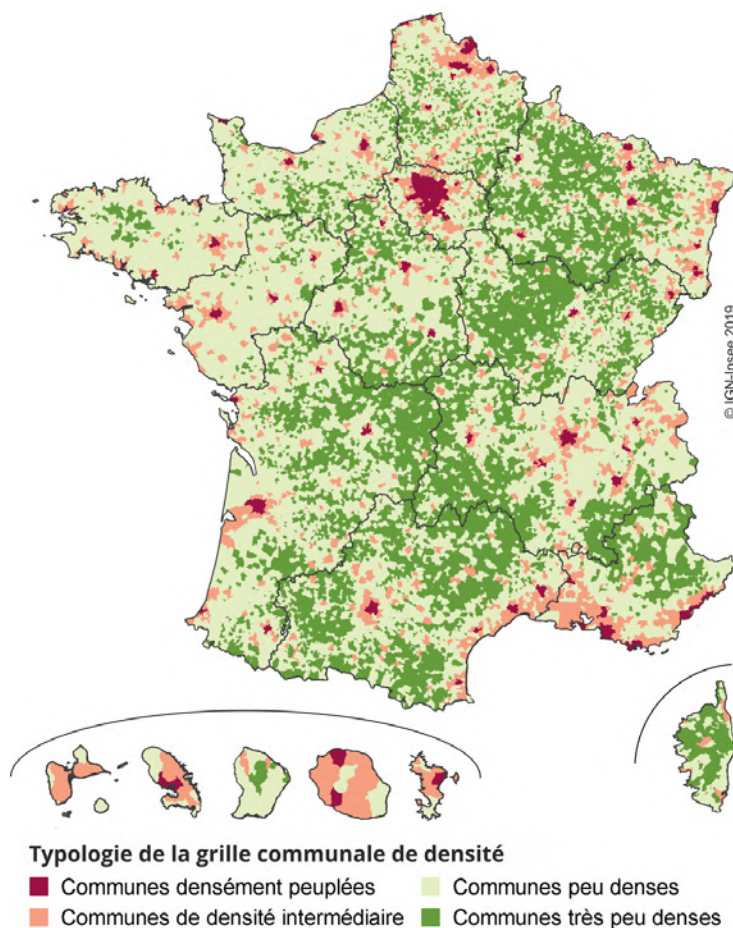
Cette méthode a nécessité une légère correction pour 19 communes isolées en milieu rural qui présentaient le profil d'une « ceinture urbaine ». Celles-ci ont ainsi été reclassées en « petites villes ».

De forts contrastes territoriaux

Le résultat de cette classification permet de produire une carte globale pour la France.

3. « La grille communale de densité à 7 niveaux », Documents de travail, INSEE, n° 2022-18, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6686472>.

La France selon la grille communale de densité



Source : INSEE, recensement de la population 2018 (France hors Mayotte) et recensement 2017 (Mayotte), dans les limites communales en vigueur au 1^{er} janvier 2021⁴.

Les communes à dominante rurale ressortent en nuances de vert. Tandis que les communes urbanisées et leurs couronnes périurbaines ressortent dans différentes nuances de couleur chaude, orangé et rouge. Selon cette méthodologie, l'agglomération parisienne ressort dans toute son étendue comme la plus vaste de France. Ensuite, on relève l'urbanisation généralisée du littoral méditerranéen continental, la

forte urbanisation de l'Alsace et du Nord, les espaces urbanisés qui s'étirent en suivant les vallées fluviales et les littoraux, et quelques très vastes agglomérations plus isolées telle que, par exemple, Bordeaux, dont l'urbanisation s'étire vers le bassin d'Arcachon et la côte landaise. Quatre des cinq régions d'outre-mer ressortent comme très fortement urbanisées. Seule la Guyane conserve une dominante rurale.

4. « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », INSEE Focus, n° 177, 2019, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4267787>.

En métropole, la ruralité de la Corse est très affirmée. C'est aussi le cas des Alpes du Sud et d'une grande diagonale s'étendant des Ardennes au nord jusqu'aux Pyrénées au sud, qui prend le territoire en écharpe en passant par le Massif central, où l'on trouve les territoires les moins densément peuplés de France, tels que la Lozère. Le Jura, les Vosges et le Grand Ouest sont aussi assez ruraux, mais les densités de population y sont généralement plus fortes, avec des exceptions telles que l'intérieur de la péninsule bretonne ou les collines de Basse-Normandie.

Cette typologie fait ressortir les contrastes de densité. Les communes rurales s'étendent sur 88 % du territoire (30 772 communes), mais ne regroupent que 33 % de la population (21,9 millions). Parmi ces 33 %, 15 % vivent dans les bourgs ruraux (15 % des communes), 15 % dans les communes à habitat dispersé (53 % des communes françaises) et 2,5 % dans les communes à habitat très dispersé (21 % des communes).

À l'inverse, les grands centres urbains rassemblent 25,5 millions d'habitants (38 % de la population totale) sur 774 communes (2 % du territoire). Les autres classes de l'espace à dominante urbaine comptent 19,6 millions d'habitants sur 10 % du territoire.

À proportion de sa population, La Réunion est la région la plus urbanisée de France, devant l'Île-de-France. Viennent ensuite la Guadeloupe, Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Martinique, Mayotte, les Hauts-de-France, la Guyane et Auvergne-Rhône-Alpes.

Les communes rurales ne regroupent la majorité de la population que dans trois régions, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine. Viennent ensuite, les Pays de la Loire, la Normandie, le Centre-Val de Loire et la Corse. L'Occitanie et le Grand Est se situent en position intermédiaire entre les deux groupes de régions.

Les ruraux comptent

En conclusion, avec sa nouvelle définition, la France rurale a retrouvé de l'ampleur et un poids significatif dans sa population, avec son réseau dense de bourgs et ses petites villes. Toutefois, il ressort de ces statistiques que le peuplement du territoire français est très contrasté, avec des régions très urbanisées et d'autres à dominantes rurales. Le monde rural, qui ne doit plus être confondu avec le monde agricole, recouvre 88 % du territoire et abrite un Français sur trois.

Pour nos concitoyens, l'enjeu de l'accès aux services, notamment de santé, est posé de manière aiguë. L'autonomie et la dignité des ruraux dépendent de l'automobile. Les politiques publiques ont le devoir impérieux de prendre en compte ces besoins et leur spécificité.

Il est grand temps que ceux qui nous gouvernent cessent de regarder le territoire avec condescendance, retranchés derrière le rempart du périphérique parisien, comme si les campagnes n'avaient aucune sorte d'importance, excepté, peut-être, comme réserve naturelle ou réserve foncière, et de traiter leurs habitants comme des « gueux » qui ne sont rien. ●

Pierre Vermeren

Professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Y a-t-il encore une ruralité ?

Combinaisons enracinées d'identités historiques et de difficultés contemporaines, les espaces ruraux subissent notamment l'attrition du secteur agricole dans une économie tertiarisée et mondialisée. Avec des médias focalisés sur l'urbain, les réalités de la ruralité, par nature diverses, sont surtout relayées à travers des fragilités ou des crises. Ces terroirs sont pourtant des réservoirs de dynamisme et de renouveau.

An'en pas douter, la ruralité existe. D'après le baromètre de l'éducation des Apprentis d'Auteuil, les campagnes comptent 3 millions de Français de 15 à 29 ans. C'est certes trois fois moins que les villes (9,6 millions)¹, mais presque un quart de la jeunesse vivant en France. Ce chiffre serait même de 26 % selon une autre étude². Un avenir est donc possible et ouvert pour le monde rural, puisque son avenir démographique, quoique affaibli, est assuré. Ainsi, plus de la moitié (63 %) des jeunes ruraux veulent faire leur vie à la campagne, à quoi s'ajoutent 18 % de jeunes urbains qui rêvent de villages, et 17 % qui aimeraient habiter dans des bourgs ruraux (rien n'indique, certes, que ces souhaits se réaliseront). Les clefs de cet avenir seront l'emploi et la mobilité, qui relèvent de décisions politiques et économiques.

La jeunesse rurale, gage d'avenir, affronte des problèmes spécifiques

Si l'on ajoute la tranche des 0-15 ans, plus de 5 millions de jeunes Français de moins de 30 ans vivent dans les zones rurales, soit dans 88 % des communes françaises, et une part équivalente du territoire national. À l'inverse, les trois quarts des jeunes se concentrent sur 12 % du territoire, ce qui leur offre une visibilité et des interactions bien plus grandes. Les villes comptent la plupart des médias, les plus grosses entreprises du pays, la bourgeoisie nationale et les services publics de direction (hôpitaux, universités, ministères, tribunaux, etc.). Si le président Macron voit dans la jeunesse de Seine-Saint-Denis « l'avenir du pays », c'est aussi parce que sur ce minuscule territoire vit la population la plus jeune de France métropolitaine. Mais en matière d'occupation de l'espace, tout miser sur les banlieues reviendrait

à une extraordinaire réduction de l'espace français, au lieu de laisser toute sa place à un ensemble infiniment plus vaste, plus divers et plus complexe.

L'INSEE a fait évoluer sa nomenclature traditionnelle, qui fixait le seuil de 2 000 habitants agglomérés pour distinguer villes et villages. Aux aires urbaines, l'institut oppose désormais à juste titre les zones rurales d'habitats peu denses, dispersés ou regroupés en villages, et les bourgs ruraux isolés (un peu plus de 5 000 habitants), quand bien même ils dépassent quelques milliers d'habitants. La population de ces 30 710 communes rurales représente 21,5 millions d'habitants, selon l'INSEE, soit le tiers de la population française.

Avec 24 % à 26 % de jeunes ruraux seulement, cela signifie que la natalité rurale est plus faible que dans le monde urbain, pour au moins trois raisons : la surreprésentation des personnes âgées, endogènes ou retraitées venues s'installer à la campagne ; la surnatalité de certaines populations immigrées peu présentes dans le monde rural ; la pauvreté globale, plus importante dans les communes rurales que dans les agglomérations, ce qui peut limiter la natalité. C'est pour ces raisons qu'un candidat à la présidentielle de 2022 avait proposé d'accroître les allocations familiales des ruraux (prime au premier enfant), car leurs charges de transports sont presque doubles, une situation qui se cumule avec des revenus plus faibles.

Cette France de l'envers n'existe pratiquement pas dans les médias radio-télévisuels nationaux, polarisés sur deux autres segments de la jeunesse française : la jeunesse bourgeoise des grandes villes, et peut-être plus encore la jeunesse immigrée des cités (ou « quartiers populaires »). Créativité artistique,

1. Aude Ferbos, « Jeunes en zones rurales : "Donnez-nous juste une chance" », *Sud-Ouest*, 29 novembre 2025.

2. Étude « Jeunesse et mobilité : la fracture rurale », menée par l'Institut Terram et par Rura, avec l'IFOP, mai 2024.

universités, délinquance, marché de la drogue, états d'âme, recherche de stage et d'emplois à l'étranger, militants d'extrême gauche, présumée passion écologique des jeunes, wokisme et radicalités révolutionnaires, spiritualité, catholicisme urbain et pèlerinages, mosquées et radicalisme islamique, antisémitisme, rap et *street art*, sports collectifs... presque tout ce qui concerne la jeunesse dans nos médias et dans notre espace public se rapporte aux urbains.

Les jeunes ruraux sont la plupart du temps invisibilisés, sauf dans le cadre de quelques niches plus marginales, comme le rugby amateur, les jeunes agriculteurs en crise, les difficultés et les addictions des marins pêcheurs... Il faut que des enquêtes spécifiques s'intéressent à telle ou telle dimension de la vie rurale ou à tel événement – souvent sécuritaire ou dramatique, comme les catastrophes naturelles – pour que cette France invisible surgisse dans les médias. Politiquement, l'événement fondateur de la ruralité médiatique demeure la crise des Gilets jaunes (2018-2019), qui a donné une visibilité inédite au malaise du monde rural, et aux activités économiques sacrifiées par notre mondialisation à visage européen. La crise agricole structurelle qui soulève la France rurale, sur fond de sacrifice de l'agriculture paysanne pour les intérêts supérieurs du libre-échange, nourrit cette actualité de manière récurrente (janvier-février 2024, septembre 2025, décembre 2025).

Mais, ces dernières années, politiques publiques et initiatives privées tentent de remédier à l'invisibilité de cette France loin de Paris, et surtout à ses maux spécifiques. L'un d'entre eux, et non des moindres, est la sous-représentation des jeunes ruraux dans les universités et les études supérieures françaises, qui semblent réservées désormais aux diverses catégories d'urbains et de banlieusards, ce qui crée un trouble majeur à l'égalité républicaine. Cette situation est en partie compensée par les Missions locales, une politique publique qui s'attache au soutien et à l'insertion professionnelle des jeunes en rupture avec la société, le plus souvent sur la base d'un décrochage scolaire précoce. Les missions de Nouvelle-Aquitaine s'intéressent ainsi à 20 000 jeunes ruraux, et cela concerne au total en France 217 000 jeunes ruraux (répartis dans 367 missions), sur 1,05 million de jeunes pris en charge, soit une part inférieure à leur poids dans la jeunesse. Évoquons aussi, en 2025, le projet Excellence ruralités, qui vise à implanter dans des régions rurales déshéritées une dizaine d'établissements scolaires privés de qualité, comme dans le département délaissé de l'Aisne; il a donné lieu à plusieurs polémiques pour ses financeurs.

Par ailleurs, une étude du sociologue Clément Reversé a été consacrée à la jeunesse rurale en Nouvelle-Aqui-

taine³. Dans l'entretien qu'il accorde au journal *Sud Ouest*, il insiste sur la triple peine qui s'abat sur les jeunes ruraux des milieux populaires: l'isolement et la nécessité de la mobilité, alors que les transports publics sont très peu développés; le décrochage scolaire, qui intervient avec une fréquence nettement supérieure à la moyenne, pour des raisons sociales diverses, mais qui aggrave la fragilité économique et psychique en contexte d'isolement; la nécessité de la mobilité pour toutes les démarches de la vie adulte, qui impose l'accès à un véhicule motorisé (71 % des jeunes ruraux contre 29 % des urbains), et des coûts de déplacements deux fois supérieurs aux jeunes des villes⁴.

Ces réflexions germent dans un contexte marqué par la naissance, en mai 2024, de l'Institut Terram, un « groupe de réflexion collégial et multidisciplinaire dédié à l'étude des territoires » (comprendre: des zones rurales), à l'initiative de plusieurs acteurs, dont Victor Delage et l'essayiste Salomé Berlioux. Cette jeune intellectuelle et essayiste a émergé à l'occasion de la crise des Gilets jaunes et, depuis lors, elle attire l'attention des acteurs nationaux publics et privés sur le destin singulier des jeunes et des femmes en milieu rural.

Une ruralité vivante mais en crise

Ces démarches dévoilent l'intérêt renouvelé de nombreux acteurs et observateurs pour la ruralité en crise. Tous cherchent des voies et des moyens pour surmonter les immenses et incontestables difficultés qui s'amoncellent depuis l'abandon par l'économie française des secteurs de la production au profit d'une économie tertiaire libéralisée et internationalisée.

Depuis le XIX^e siècle, les campagnes françaises de la moitié Nord et de l'Est de la France ont prospéré sur un mixte entre activités, quand les activités agricoles occupaient encore 2,5 millions d'exploitations familiales en 1950. En quelques décennies, les pouvoirs publics ont modernisé l'agriculture pour libérer des millions d'actifs, transférés vers le tertiaire (les femmes) ou l'industrie (les hommes). Il restait 1 million d'exploitations en 1990, le nombre d'actifs agricoles ayant été divisé par six depuis 1950. Mais l'industrialisation demeurait jusqu'aux années 1980 une alternative sérieuse à l'emploi agricole. L'Ouest et le Sud-Ouest avaient d'ailleurs bénéficié depuis les années 1960 de redéploiements industriels (en Bretagne notamment, entre agroalimentaire et automobile) et d'activités touristiques nouvelles, même dans des régions traditionnellement déshéritées (tourisme de montagne, tourisme balnéaire...).

Mais la brutale conversion de notre économie au tout-tertiaire depuis quarante ans a laminé tous les secteurs productifs: abandon des mines et des acti-

3. Clément Reversé, *La Vie de cassos. Jeunes ruraux en survie*, Carignan-de-Bordeaux, éditions du Bord de l'eau, 2025.

4. « Jeunes ruraux: "Ils sont marqués par le manque", l'analyse du sociologue Clément Reversé », *Sud Ouest*, 30 novembre 2025.

vités extractives au nom de la productivité et de l'écologie; transfert à l'étranger de plusieurs millions d'emplois industriels avec le progressif démantèlement de pans entiers de notre industrie (hormis le luxe, la défense et l'électricité). Dans les zones rurales du Nord et de l'Est, la saignée ne cesse de se poursuivre, et elle est d'autant plus dramatique qu'elle s'est surimposée à la nouvelle déprise agricole, qui a encore divisé l'emploi et le nombre d'exploitations par trois (380 000 exploitations en 2025). Or, dans ces régions, le tourisme – sauf exception – ne peut pas prendre le relais. Dans le Sud, les régions littorales et les pays de montagne, le tourisme est une activité qui, combinée au BTP – du fait des résidences secondaires et des équipements induits –, maintient une activité très imparfaite: un excès de résidences secondaires et de retraités attirés par des conditions de vie paisibles et ensoleillées pose de redoutables problèmes de logement pour les autochtones des classes populaires, qui peinent à se loger et souffrent de la saisonnalité des activités.

Or, ces phénomènes économiques ont eu de nombreuses conséquences sur la vie sociale. En quelques décennies – depuis la fin des années 1970 –, notables et bourgeois ont largement déménagé vers les aires urbaines, pour reprendre la catégorie de l'INSEE. Le départ de milliers d'usines s'est accompagné du départ de centaines de milliers d'ingénieurs et de patrons. Les actifs immobiliers qui ont grimpé dans les grandes villes, du fait de leur arrivée et de la métropolisation qui est induite par le changement de structure économique, ont à leur tour précipité la fuite des médecins, de nombreux fonctionnaires (tribunaux de proximité), du clergé et enfin des commerçants et cafetiers, remplacés par des grandes surfaces desservies par un personnel faiblement rémunéré et peu qualifié.

Avec le recul, la perte de substance des zones rurales s'est déroulée de manière d'autant plus cruelle qu'elle a eu lieu dans l'indifférence des pouvoirs publics – en dépit de bonnes paroles de convenance – et des maîtres de la nouvelle économie. La crise agricole en cours donne à penser que nos pouvoirs publics n'ont aucune vision quant à la souveraineté alimentaire, à la qualité de l'alimentation des Français ou au respect des formes de vie héritées (paysages, patrimoine rural, diversité culinaire, etc.). Le cynisme des institutions européennes laisse même clairement entendre que le projet d'une industrialisation de l'agriculture subsistante, à la brésilienne ou à l'américaine, n'est pas subi mais désiré par les maîtres de l'Europe.

La ruralité cache des modes d'être très divers

Pour la ruralité, ces transformations forcées ont eu de multiples conséquences, qui auraient pu détruire

jusqu'au souvenir des traces de notre civilisation. Mais, ainsi que nous l'avons vu, la ruralité, quoique ébranlée et fragilisée, n'est pas morte. La géographie et le patrimoine de la France y sont certainement pour beaucoup. Mais il faut nuancer en fonction des régions et des nombreux terroirs et bassins de vie français, car des gradients très divers de la ruralité à la française existent.

La ruralité périurbaine et périmétropolitaine vit dans la dépendance de son centre de commandement, souvent dégagé de l'économie rurale traditionnelle. Le bâti y a été renouvelé, au risque de se dénaturer et de faire perdre leur charme aux communes devenues résidentielles. Au-delà des couronnes récemment urbanisées de l'Île-de-France, l'exemple de la Beauce est édifiant: vidée de sa population par la grande céréaliculture, qui l'a dénaturisée, elle subit la forte pression parisienne (transports, éoliennes, entrepôts géants et centres de logistique), et offre le visage peu avenant d'une campagne sans charme transformée en aire de services.

Les régions les plus touristiques (Bretagne et Vendée littorales, Landes du Sud et Pays basque, Provence intérieure, Val de Loire, Hautes-Alpes, Basse-Normandie littorale, sites culturels à forte valeur ajoutée) ferraillent pour maintenir un mixte entre néoruraux, riches retraités importés, touristes et populations autochtones. Elles tentent de garder leur charme initial, mais sont loin d'y parvenir toujours, tant la concurrence des activités est forte.

Certaines régions attirent depuis des décennies une immigration venue de Paris, du Nord et de l'Est de la France (Languedoc, Landes, Gironde périphérique, Charente-Maritime, Alsace de la vallée du Rhin, vallée du Rhône, Bretagne du Sud et Val de Loire). La pression est moindre, mais la transformation des modes de vie et des activités a été profonde, donnant parfois lieu à des formes d'américanisation au rabais. Parfois, au contraire, on s'efforce d'arbitrer entre respect du patrimoine et pression immobilière. La vision et les priorités des maires, qui ont parfois une culture patrimoniale, peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Mais la plus grande partie des espaces de la ruralité vit loin de ces pressions concurrentielles. La ruralité à proprement parler est dominée par la propriété agricole des sols et par la forêt. Le sol français, qui compte 55 millions d'hectares, porte 28 millions d'hectares agricoles et 17,5 millions d'hectares de forêts, soit 83 % du territoire. Selon les terroirs, les activités agricoles sont très diverses, mais la crise est désormais générale, y compris dans le vignoble du Bordelais, désormais saigné.

Distinguons d'abord les campagnes du Nord et de l'Est, le grand Bassin parisien, devenu le vivier le plus important du vote protestataire du Rassemblement national, cette auréole violette qui ceinture l'Île-de-France jusqu'aux frontières du Nord et de l'Est, indice de la double crise de la désindustrialisation et de la crise agricole. C'est dans ces campagnes que l'exode rural

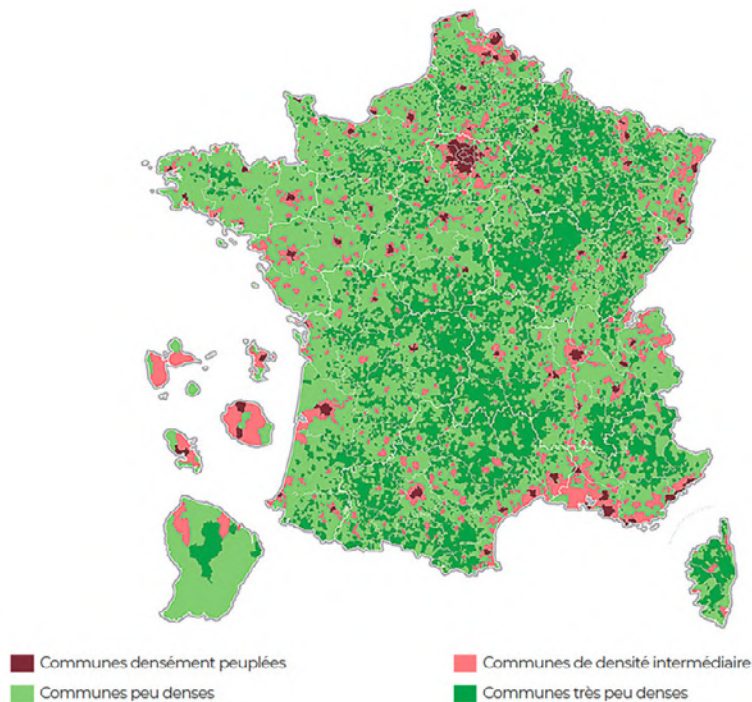
persiste souvent (la Meuse pourrait voir sa population divisée par trois de 1980 à 2050, dans l'indifférence la plus totale du pouvoir d'État), que les constructions sont à l'arrêt en dehors des sillons urbains (bassin du Nord, vallées de la Seine et de la Moselle, ainsi que les villes de très grande couronne parisienne), faute de reconversion tertiaire et touristique.

Définition du « degré d'urbanisation »

Tenant compte de la répartition de la population sur le territoire communal, en repérant les concentrations et les dispersions (« mitage »), cette méthode, qui permet de qualifier plus finement le vaste espace rural, permet de répartir les communes en quatre catégories :

- les communes densément peuplées ;
- les communes de densité intermédiaire ;
- les communes peu denses ;
- les communes très peu denses.

Grille de densité communale



Source : Insee 2020 ANCT pôle ADT 2021

Source : dossier « Jeunesse et mobilité, la fracture rurale », de l'Institut Terram, 2024, <https://institut-terram.org/publications/jeunesse-et-mobilite-la-fracture-rurale/>.

La déprise des activités dans ce qui fut le cœur de la France active et révolutionnaire du XVIII^e siècle est impressionnante. Au sein de ces territoires se trouvent les départements les plus en crise (Aisne, Ardennes, Meuse, Haute-Marne, Vosges, Yonne, Haute-Saône, Nièvre...).

D'autres campagnes isolées et peu denses existent dans le Sud et l'Ouest de la France, comme la Dordogne ou le Gers. Elles ont été épargnées des affres d'une désindustrialisation brutale et ont longtemps su préserver une petite polyculture. Leur atout est de bénéficier d'une image d'authenticité culturelle soutenue par l'héliotropisme. Anglais, Néerlandais et Parisiens y ont investi de longue date, permettant de maintenir à flot des bourgs et des villages qui ne sont plus de cocagne, mais qui semblent avoir trouvé un certain équilibre économique. D'autres, comme l'Ardèche ou la Drôme, allient à ces atouts une persistance de l'industrie, même si les tensions sociales sont plus vives.

Enfin, au-delà de ces territoires, du Nord au Sud de la France, en particulier dans la diagonale du vide, qui est loin de se résorber, en particulier dans les régions de montagne, se trouve l'« hyper-ruralité⁵ ». Elle compte 5 % de la population française sur 26 % du territoire. Loin des grands réseaux de transports et de la gravitation urbaine – la France est un des seuls pays d'Europe occidentale à posséder autant d'espaces presque vides –, elle détient des richesses patrimoniales d'autant plus belles qu'elles ont été préservées de la modernisation techno-industrielle et commerciale. Ces conservatoires de la vieille France sont sillonnés par des marcheurs, à l'instar des chemins de Compostelle, parfois par des touristes

belges, allemands ou hollandais dans le nord de la France. Il n'est pas exclu que certaines de ces régions viennent à se désertifier, dans le Limousin ou les profondeurs des Ardennes ou du Massif central, si nos autorités ne prennent aucune disposition pour sauver l'agriculture familiale. Elles peuvent lui confier de manière rémunérée l'entretien des paysages et des protections contre la destruction programmée d'un élevage de qualité.

La France a beaucoup d'atouts patrimoniaux, paysagers, énergétiques et miniers à sa disposition. Des révolutions technologiques et techniques pourraient transformer l'activité, comme l'impose la production des terres rares. Il n'est pas exclu qu'un gouvernement qui retrouverait des marges de manœuvre en Europe, face à la congestion et aux problèmes des métropoles, songe à valoriser ces réservoirs d'espace et de souveraineté (agricole, énergétique et, demain, industrielle). L'essentiel est, aujourd'hui, dans ce qui est peut-être l'acmé de notre crise de conversion, de ne pas lâcher prise sur des territoires fragilisés. Des millions d'hectares pourraient en effet revenir à la forêt d'ici à quelques décennies. Des écologistes en rêvent pour mettre fin à notre aventure collective. Il n'est pas certain que, à l'heure où plusieurs millions de jeunes Français souhaitent investir leurs vies et leurs énergies dans ces territoires de la ruralité, il soit judicieux de leur fermer cette option.

Nos descendants pourraient s'en mordre amèrement les doigts. Un peu d'imagination et d'innovation seront en revanche nécessaires pour redonner une place plus digne et des perspectives économiques décentes aux futurs gardiens et entrepreneurs de la ruralité. ●

5. Alain Bertrand, « Hyper-ruralité : un pacte national en 6 mesures et 4 recommandations pour restaurer l'égalité républicaine », rapport sénatorial, 2014.

Jean-Philippe Antoni

Professeur de géographie au laboratoire Théma (CNRS et université Bourgogne Europe).

Les campagnes sont-elles les villes de demain ?

Aux représentations caricaturales de la ville et de la campagne succèdent l'idée et les réalités d'un urbain généralisé. Les modes de vie uniformisés, où que l'on soit, laissent tout de même aux espaces ruraux des marges d'innovation et de renouveau. Sans idyllisme, le recours au rural, à ses aménités et à ses paysages typiques autorise d'autres perspectives, notamment en ce qui concerne la préservation environnementale.

En 1668, Jean de La Fontaine publiait sa célèbre fable *Le Rat de ville et le Rat des champs*, construite sur l'allégorie d'un monde urbain raffiné mais empreint d'inquiétudes, opposé à la rusticité sereine mais fruste des campagnes. Cette dichotomie, probablement née avec les premières villes, a longtemps structuré les sociétés européennes en hiérarchisant les fonctions et en distinguant deux manières très différentes d'être au monde ; malgré des évolutions majeures, comme le travail des métaux ou l'exploitation de l'énergie minière, elle est restée plus ou moins stable pendant des siècles.

Si Virgile a tôt chanté les vertus d'une vie rurale saine et équilibrée, c'est en effet dans les villes que se sont concentrés la puissance, l'innovation et le progrès social. En organisant les proximités géographiques et les interactions sociales, la ville a généré des bénéfices immédiatement réinvestis dans des fonctions spécifiquement urbaines : un artisanat spécialisé, une organisation militaire structurée, une offre culturelle et artistique plus élaborée, une proactivité possiblement révolutionnaire. Ainsi, la ville ne s'est pas seulement distinguée du village ou du bourg rural par sa taille ou sa densité de population, mais bien par l'accumulation et la diversification de fonctions innovantes, qui s'accompagnent de nouvelles élites sociales et qui traduisent un véritable changement de nature. Dans une lecture plus politique que celle de La Fontaine, Karl Marx n'a pas hésité à l'interpréter comme une forme subtile mais réelle de domination de classe.

Une dualité historique qui s'efface

Nous venons d'évoquer une époque où les villes ne regroupaient pourtant guère plus de 10 % de la population, dans un monde où la ruralité dominait encore

très largement, tant par son étendue que par le nombre de ses habitants. Sous l'Ancien Régime, « faire ville » relevait moins d'une question de taille que d'un privilège politique et d'un paysage reconnaissable entre tous : l'hôtel de ville, le beffroi et les remparts qui en dessinaient les contours symboliques. Pourtant, certaines de ces villes ne rassemblaient même pas 500 habitants, alors que de grandes localités du Midi ou de la région parisienne, fortes de 4 000 à 5 000 âmes, ne détenaient que le titre de bourg. Au XIX^e siècle encore, il suffisait de 2 000 habitants pour qu'une commune soit qualifiée d'urbaine. C'est plus d'un siècle seulement après l'explosion urbaine liée à la révolution industrielle que cette dualité entre ville et campagne fera l'objet d'un sérieux questionnement. Alors qu'au milieu des années 1950, le dictionnaire Quillet persiste à définir le campagnard comme une « personne dont les manières sont rustiques, grossières », les géographes annoncent dès les années 1970 que le dualisme du rat des villes ou des champs commence à s'effacer, et Robert Chapuis démontre courageusement, quelques années plus tard, que les ruraux français n'ont en réalité rien d'une population d'« attardés » ou de « sous-développés¹ ».

Dans ce court intervalle de temps, la population urbaine devait pourtant atteindre 75 %, effaçant petit à petit la campagne du monde médiatique, politique et économique, reléguant en creux la ruralité à un espace immobile, vide de toute expression dynamique. La ville connaissait l'effet inverse, étalant toujours plus loin son emprise, jusqu'à déborder de ses limites pour devenir agglomération, aire urbaine, puis métropole : autant de formes nouvelles, périurbaines et souvent très éloignées des centres, qui redessinent parfois jusqu'à l'effacement le paysage traditionnel des villes. Dans la géographie inédite de la fin du

1. Outre la thèse pionnière de Gaston Roupnel en 1922, qui montre l'emprise de la ville sur les campagnes dijonnaises, on lira par exemple *Ville et campagne. La fin d'un dualisme*, publié par Alain Berger et Jacques Rouzier en 1977, et bien sûr *Les Ruraux français* de Robert Chapuis, paru en 1986.

XX^e siècle, l'« urbain » n'est plus une ville mais une juxtaposition de pôles, de couronnes périphériques et de communes polarisées. Et le « rural » n'est plus véritablement la campagne : ses territoires, parfois peu denses, plus rarement très peu denses, sont désormais quasiment tous « sous influence » d'un pôle urbain. Ils représentent aujourd'hui 88 % des communes françaises et 33 % de la population (près de 22 millions d'habitants), ce qui fait de la France le deuxième pays le plus rural d'Europe après la Pologne.

Mais, avec 93 % de Français résidant dans un territoire placé sous l'influence directe d'une ville, dont près des deux tiers dans des « aires d'attraction » comptant au moins 200 000 habitants, cette ruralité n'est plus la caricature que renvoie la fable de La Fontaine. À l'exception de rares zones véritablement isolées, qui ne regroupent plus qu'une portion marginale de la population, le mode de vie « urbain » s'est imposé partout de manière quasi hégémonique.

La grande majorité du monde rural se situe dans des espaces qui restent certes peu denses, mais qui sont localisés à proximité plus ou moins immédiate des emplois et des pôles urbains, avec lesquels ils partagent un mode de vie qui s'est largement uniformisé. On peut facilement s'en convaincre par quelques exemples :

- D'après la Cour des comptes, près de deux tiers des territoires intercommunaux sont quasi intégralement couverts par le réseau de téléphonie mobile 4G depuis 2021 (par au moins un opérateur) contre un quart seulement en 2017. Hormis dans des zones très reculées et presque désertes, notamment en haute montagne, il n'y a plus de « zones blanches » en France. Le monde rural et le monde urbain ont désormais la capacité de communiquer de la même manière.
- Pour lutter contre la « fracture numérique », les plans gouvernementaux successifs ont ouvert Internet à tous les Français, ou presque, dans les zones urbaines (où chaque opérateur déploie son propre réseau dans une logique de concurrence) comme dans les zones rurales (où les opérateurs réagissent aux appels à manifestation d'intérêt). En moins de quinze ans, la couverture en fibre optique a atteint plus de 90 % des territoires de France (contre 69 % en moyenne dans l'UE fin 2024). Le monde rural et le monde urbain ont désormais la capacité de s'informer de la même manière.
- Selon l'IFOP, le commerce en ligne d'Amazon (pour ne prendre que l'exemple le plus massif) est utile dans le quotidien des urbains comme des ruraux, en particulier dans les petites communes et dans les zones rurales, où près d'un tiers des habitants déclarent ne

plus pouvoir se passer de produits introuvables dans les quelques commerces à proximité de chez eux. La livraison agit ici comme un levier de désenclavement qui réduit les « fractures territoriales » par un accès égal à l'offre². Le monde rural et le monde urbain ont désormais la capacité de consommer de la même manière.

- Enfin, à la tête de Netflix, Ted Sarandos estime que les plateformes de vidéo à la demande (VAD) ont « sauvé Hollywood » en proposant des « programmes que chacun peut consommer comme il le souhaite », à n'importe quelle heure, mais surtout n'importe où. La VAD permet en effet aux habitants éloignés des cinémas – un modèle urbain, puis périurbain, que certains pensent aujourd'hui révolu – d'accéder à un contenu cinématographique quasi illimité. Le monde rural et le monde urbain ont désormais la capacité de se divertir de la même manière.

L'urbain ayant techniquement englobé l'essentiel du territoire, la distinction classique entre le monde des villes et celui des champs s'estompe au fur et à mesure que son obsolescence est programmée. Si personne n'a encore eu le courage académique de reconnaître que le modèle historique villes-campagnes est déjà dépassé, nous n'en sommes probablement plus très loin. Dans ce contexte, l'une des grandes interrogations pour les années à venir concerne l'évolution de l'habitat et des préférences résidentielles. Plusieurs scénarios sont possibles : (1) la poursuite improbable d'un étalement urbain néfaste en matière d'artificialisation des sols et de dépendance à l'automobile ; (2) la densification proximale des villes selon un modèle compact censé convenir aux exigences du développement durable ; ou bien (3) le renouveau d'une ruralité résiliente face aux enjeux climatiques, énergétiques et sociaux qui s'annoncent. Longtemps laissé de côté par les stratégies urbaines de prospective et d'aménagement du territoire, ce troisième scénario est presque devenu crédible après l'épisode de la Covid. Il pourrait bien prolonger le célèbre trait d'esprit d'Alphonse Allais³, et faire des campagnes les villes de demain.

Résilience néorurale ?

Les dynamiques territoriales liées à la crise de la Covid (2020-2022) sont désormais bien connues. Malgré l'annonce d'une possible « revanche des campagnes », caractérisée par un exode urbain et une revitalisation généralisée des espaces ruraux, les mouvements sont restés relativement limités et hétérogènes. Certains citoyens se sont effectivement installés dans des villes moyennes ou petites, mais le choix de la ruralité est resté rare. Néanmoins, un large débat s'est ouvert sur les avantages de la campagne face aux fortes densités urbaines⁴. En premier lieu, la contrainte des confiné-

2. Avec un temps d'avance sur son développement en France, le réseau « Rural Super Rural » d'Amazon doit encore être étendu, fin 2025, à des dizaines de millions de clients dans plus de 4000 petites villes et zones rurales des États-Unis.

3. Pour mémoire, rappelons ce trait d'esprit, tellement célèbre que plus personne ne se souvient ni où ni quand il a été prononcé : « Les villes devraient être construites à la campagne, l'air y est tellement plus pur. »

4. Parmi les défenseurs actuels d'une ruralité conviviale opposée à l'expansion tentaculaire des villes, on peut par exemple citer : Guillaume Faburel, *Indépendance urbaine. Pour un nouveau pacte avec le vivant*, Paris, Flammarion, « Climats », 2023 ; Jean-Claude Michéa, *Extension du domaine du capital*, Paris, Albin Michel, 2023 ; Christophe Guilluy, *Métropolia et Périphérie. Un voyage extraordinaire*, Paris, Flammarion, 2025.

ments sanitaires a renforcé l'importance accordée à la qualité de vie résidentielle, dans des logements plus spacieux, dotés de jardins, à proximité immédiate de la nature. Parallèlement, la généralisation du télétravail, rendue possible par une couverture numérique satisfaisante, a permis de relativiser la contrainte de proximité à certains lieux d'emploi : l'essor d'espaces dédiés, associés à une simple gare ou à un espace de covoiturage, a légitimé le fait de profiter de son chez-soi sans interdire complètement la possibilité de déplacements ponctuels plus lointains.

Si cet argumentaire a largement résonné durant la crise sanitaire, cette dernière n'a probablement fait qu'accentuer une tendance néorurale commencée dans les années 1990, qui se prolonge aujourd'hui dans un contexte de changement climatique et de transition énergétique. Longtemps ignorés des trajectoires de la modernité urbaine, plusieurs éléments témoignent à nouveau de la valeur qualitative du monde rural.

La qualité des paysages naturels, la présence d'îlots de fraîcheur et l'architecture traditionnelle de l'« ancien rénovable », à des prix nettement plus abordables que ceux de l'immobilier urbain, constituent autant d'atouts face à l'intensification d'épisodes caniculaires devenus insupportables en ville. Avec des contraintes patrimoniales et techniques souvent réduites par rapport aux villes, la valorisation du bois-énergie, la méthanisation, la petite hydroélectricité, les panneaux solaires ou les éoliennes domestiques s'intègrent progressivement au paysage rural en renforçant l'autonomie énergétique des campagnes.

Loin de la grande distribution alimentaire et de sa complexité logistique, la vente maraîchère directe et l'élevage artisanal privilégient la qualité, dans une logique d'économie circulaire créatrice d'emplois locaux, à laquelle l'essor récent des véhicules électriques apporte une solution de livraison conviviale et décarbonée.

Ainsi, alors que la dépendance des métropoles en ressources élémentaires ne cesse de croître, le monde rural semble aujourd'hui à même de répondre de manière autonome aux objectifs environnementaux de demain, avec une capacité d'innovation qui découle directement de ses paysages et de ses aménités propres, dont certaines semblent tout aussi judicieuses à mettre en valeur que celles des villes, sinon plus.

Pour autant, dresser un portrait idyllique des campagnes d'aujourd'hui serait malhonnête. Le monde médiatique relaie épisodiquement le malaise et les

fragilités qui marquent parfois profondément le monde rural. Malgré une qualité de vie remarquable combinée aux apports récents du numérique, il y persiste parfois un sentiment d'abandon institutionnel, d'isolement social ou de manque de proximité, notamment pour l'accès aux services essentiels. Le déficit de services publics constitue d'ailleurs l'un des principaux freins à l'installation en zone rurale, bien avant l'insuffisance de l'offre d'emploi ou la rareté des transports. L'accès aux soins en est le signe le plus visible : la pénurie de médecins oblige à parcourir de trop longues distances ou à patienter trop longtemps, poussant certains à renoncer aux soins. Parallèlement, la généralisation du numérique impose en elle-même des difficultés d'usage qui renforcent les inégalités face aux démarches administratives, à l'information ou à l'accès aux droits, notamment pour les plus âgés, mais également des contraintes d'investissement informatique et d'abonnement qui concernent aussi les plus jeunes. Ces difficultés qui stigmatisent la ruralité sont aujourd'hui bien identifiées. Mais n'est-il pas malhonnête ici aussi de ne les associer qu'au seul monde rural ? Si ces obstacles touchent particulièrement les campagnes, ils existent à peu près de la même manière en ville, en particulier dans les banlieues et les périphéries urbaines.

En définitive, on peut se demander si la véritable menace qui pèse sur les campagnes ne réside pas davantage dans la transformation trop rapide du secteur agricole. Entre 2020 et 2023, la France a perdu 40 000 exploitations, principalement des petites fermes tenues par des agriculteurs retraités. Ce recul s'inscrit lui aussi dans une forme d'« urbanisation » des pratiques agricoles : la surtransposition des normes, la multiplication des démarches administratives, l'augmentation des exigences bancaires nécessaires au machinisme comme la complexification des filières agronomiques sont autant de contraintes longtemps inconnues des campagnes qui réserveront peut-être demain leur exploitation aux seuls grands groupes industriels. Pourtant, souvent de manière inconsciente, mais toujours « gratuitement », ce sont bien les paysans traditionnels qui, pendant des siècles, ont façonné les paysages ruraux en les dotant des atouts dont nous héritons aujourd'hui. Même si un relais semble s'installer aujourd'hui à travers des initiatives comme celles des parcs naturels régionaux, ou grâce aux loisirs verts qu'ils encouragent peut-être trop rapidement, eux aussi, rien ne garantit que ces paysages résisteront aux nouvelles exigences agronomiques et touristiques. Si l'on considère la géographie comme un résultat construit qui s'inscrit dans l'espace, le modèle économique qui permettra de maintenir nos paysages ruraux pour notre plus grand bénéfice reste à définir.

Dans ce contexte en évolution rapide, il est difficile d'anticiper l'avenir des campagnes. Deviendront-elles les « villes » de demain ? Ou un terrain de relégation généralisé pour la France périphérique⁵, celle des nouveaux rats des champs ? Ce qui est certain, c'est que dans la littérature comme au cinéma,

la science-fiction avait fait rêver la génération des boomers avec des villes du futur qui enchevêtraient les scénarios d'utopies et de dystopies urbaines. Les générations qui arrivent en sont à peu près au même point, à ceci près que les campagnes du futur sont elles aussi entrées dans la course. ●



Générée par intelligence artificielle, cette image illustre une forme moderne de résilience rurale, où les aménités propres aux campagnes profitent au confort résidentiel, au cadre de vie et à l'autonomie énergétique.

5. Selon le concept soutenu par Christophe Guilluy depuis la parution de son ouvrage éponyme (*La France périphérique*, Flammarion) en 2014.

Bruno Fallot

Président de Fremantle France, société productrice de *L'amour est dans le pré*

Ce que dit *L'amour est dans le pré* de la ruralité

Depuis sa première diffusion, en 2005, *L'amour est dans le pré* a su s'imposer comme une fenêtre ouverte sur la ruralité. Les personnalités et les péripéties de ce documentaire du réel permettent de saisir la diversité et la pluralité des expériences de l'univers rural. Loin de l'aridité des données, centré sur l'authenticité, le programme ouvre sur les réalités agricoles, faites de joies et de difficultés, de solitudes et de rencontres.

Depuis vingt ans, *L'amour est dans le pré* est devenue une institution télévisuelle. Chaque saison, des millions de téléspectateurs suivent le parcours amoureux d'agriculteurs et d'agricultrices qui, devant les caméras, cherchent

un compagnon ou une compagne de vie. Bien au-delà d'une simple émission, elle raconte quelque chose de beaucoup plus profond : l'état du monde rural français, ses défis, ses évolutions et la perception que la société se fait de celles et ceux qui travaillent la terre.

Un rendez-vous hebdomadaire avec le monde rural

Adaptation du format *Farmer Wants a Wife*, développé au Royaume-Uni, l'émission est arrivée en France il y a vingt ans et continue d'afficher des audiences exceptionnelles.

Dans *L'amour est dans le pré*, des agriculteurs célibataires à la recherche de l'âme sœur adressent un message à la France entière pour trouver la personne qui souhaiterait partager leur vie.

En une vingtaine de saisons, 95 enfants sont nés des rencontres faites dans l'émission, la preuve la plus éclatante de l'authenticité de ce format.

Animé par Karine Le Marchand depuis 2010, le programme cultive sa singularité et son franc-parler pour une belle ode à l'amour et au monde rural.

Une vitrine de la diversité agricole française

L'une des forces du programme est de faire découvrir aux Français des profils agricoles d'une grande variété. Chaque saison compose une mosaïque de la France rurale : éleveurs de bovins dans le Massif central, viticulteurs bordelais, maraîchers provençaux, apiculteurs du Sud-Ouest, producteurs laitiers bre-

tons... Cette diversité territoriale et professionnelle offre un panorama vivant d'un monde qui reste, le plus souvent, invisible dans les médias traditionnels.

Loin des chiffres abstraits ou des débats politiques, l'émission propose une incarnation : derrière chaque métier, un visage, une histoire, une personnalité. On découvre la réalité quotidienne de petites exploitations familiales comme de structures plus impor-

tantes, la vie dans des fermes isolées ou au cœur de villages encore animés. En cela, *L'amour est dans le pré* a une fonction documentaire, presque ethno-

graphique: elle offre des images et des récits de campagnes que peu d'autres formats télévisuels montrent aujourd'hui.



© Cécile Rogue, Philippe Quaisse, Pasco & Co, M6.

La solitude des campagnes

L'argument narratif est simple: des agriculteurs, souvent célibataires depuis longtemps, cherchent l'amour. Mais derrière cette mécanique sentimentale se dévoile une réalité sociale: l'isolement des campagnes. Les participants témoignent régulièrement de la difficulté à rencontrer quelqu'un partageant leurs valeurs et leur mode de vie. Loin des grandes villes, où les occasions de rencontre sont nombreuses, les agriculteurs évoquent la rareté des occasions, le poids des horaires et des obligations professionnelles, qui laissent peu de temps pour une vie sociale.

Ce sentiment d'isolement est d'autant plus élevé que l'activité agricole suppose souvent de longues journées, des week-ends travaillés et des responsabilités permanentes vis-à-vis des animaux ou des cultures. L'émission met donc en lumière une problématique plus large: celle d'un monde rural où la solitude peut lourdement peser sur les existences.

Le poids du travail et les mutations de l'agriculture

Si l'amour est le fil rouge, le travail n'est jamais loin. Les prétendants découvrent vite, en arrivant sur les exploitations, les contraintes du métier: traire les vaches à l'aube, nourrir les animaux, réparer une clôture, ramasser les fruits avant la pluie... La dureté physique de ce labeur mais aussi sa passion transparaissent à chaque épisode.

Au fil des saisons, l'émission a également accompagné les mutations du secteur agricole: nouvelles générations qui reprennent les exploitations, recours croissant aux technologies, diversification des activités (vente directe, circuits courts, transformation sur place).

Elle montre aussi l'incertitude économique: les agriculteurs parlent de revenus fragiles, d'endettement, de dépendance aux aides. Ces témoignages authentiques, livrés sans fard mais avec une grande pudeur, contribuent à rendre visibles les difficultés structurelles d'un métier essentiel mais souvent mal compris.



© Philippe Quaisse, Pasco & Co, M6.

Un révélateur des changements sociaux

L'autre aspect remarquable de l'émission est sa capacité à refléter l'évolution de la société. Au fil des saisons, elle a intégré la diversité des parcours: des femmes agricultrices de plus en plus nombreuses, des agriculteurs homosexuels en quête d'un compagnon, des profils plus jeunes ou, au contraire, plus âgés.

Ces présences contribuent à briser des stéréotypes: la campagne n'est pas seulement masculine, hétérosexuelle et vieillissante. Elle est plurielle, ouverte, traversée par les mêmes transformations que le reste de la société. L'émission, par ses choix de casting, devient ainsi un révélateur des mutations sociales à l'œuvre dans le monde rural et contribue à en modifier l'image auprès du grand public.

L'amour est dans le pré est bien plus qu'un divertissement sentimental. En donnant à voir la diversité des métiers, en racontant la solitude et la force du travail agricole, en révélant les mutations sociales et économiques des campagnes, l'émission offre un miroir précieux des réalités rurales contemporaines.

C'est peut-être là le secret de sa longévité: elle ne se contente pas de promettre des histoires d'amour, elle raconte une France souvent oubliée, une France laborieuse et attachée à ses territoires. Dans une époque où le lien entre villes et campagnes se distend, *L'amour est dans le pré* apparaît comme un lieu de médiation: une fenêtre ouverte, chaque semaine, sur la vie réelle d'hommes et de femmes qui continuent de nourrir le pays. ●

Salomé Berlioux

Fondatrice et directrice générale de Rura

Entendre la jeunesse rurale

Représentant le tiers de la jeunesse du pays, les jeunes ruraux, longtemps invisibles, sont sous le feu des projecteurs, sans être encore au cœur des attentions nécessaires. Avec leurs ancrages et leurs inclinations, ils vivent des contraintes, des obstacles et des freins spécifiques. Les distances sociales et kilométriques limitent leurs chances par rapport à leurs homologues urbains. Rétablir une égalité d'opportunité s'impose.

Être rural, serait-ce tendance ? Depuis quelques années, les « territoires » semblent à la mode. Comme si le mouvement des Gilets jaunes et la crise sanitaire avaient, en quelques mois, rebattu les cartes, au point de placer la ruralité au centre des débats – politique, économique, social, écologique, démocratique –, après qu'elle a si longtemps été tenue à la périphérie.

Au cœur des débats ? Théoriquement, du moins. Sans toujours parvenir à dépasser les représentations biaisées, parmi lesquelles prédominent encore la confusion entre territoires et ruralité et, par effet domino, celle entre ruralité et agriculture. À force de raccourcis, les mots finissent par se confondre. La campagne devient un paysage, la ruralité, un décor, les « territoires », une abstraction.

Et les gens ? Car derrière les images simplificatrices demeurent bel et bien les ruraux. Leur vie, leurs contraintes, leurs trajectoires se trouvent encore bien souvent dissoutes dans des récits qui parlent davantage de ce que l'on projette, depuis les grandes métropoles, sur la ruralité, plutôt que de ce qui s'y joue réellement. Pour les ruraux. Et notamment pour leurs enfants.

Longtemps, en effet, les jeunes des territoires ruraux sont demeurés invisibles. Jusqu'à il y a six ou sept ans, ces jeunes demeuraient un impensé, dans l'angle mort des pouvoirs publics, des dispositifs d'égalité des chances, des médias, des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Réduits, dans l'imaginaire collectif, à une poignée de filles et de fils d'agriculteurs, aux prises avec l'enjeu de reprendre ou non la ferme familiale – quand les agriculteurs ne représentent, selon l'INSEE, que 6 % de la population active rurale.

Encore aujourd'hui, ces jeunes restent largement associés à des images d'Épinal, ou à de prétendues « valeurs rurales » – l'authenticité, le pragmatisme, le bon sens paysan. Ces associations d'idées oblitèrent la complexité du quotidien, des défis et des trajectoires des jeunes ruraux. Ceux qui partent, ceux qui restent, ceux qui reviennent... Comme si leur avenir relevait essentiellement d'inclinations personnelles plutôt que d'un faisceau de contraintes sociales et territoriales.

Les défis que ces quelque 5 millions de jeunes ont à relever sont pourtant immenses. Les obstacles qu'ils rencontrent demeurent innombrables et imbriqués. Tout aussi à la mode que semble être la ruralité, l'égalité des opportunités entre les jeunes des campagnes et ceux des grandes métropoles est encore très loin d'être advenue en France.

La jeunesse rurale n'existe pas

Ou, si elle existe, ce n'est pas comme un bloc homogène, immédiatement saisissable. Sans doute d'ailleurs est-ce une des raisons qui a longtemps retardé le traitement des inégalités systémiques auxquelles sont confrontés les 30 % de jeunes Français vivant à la campagne. Ces derniers sont difficiles à appréhender comme un tout cohérent.

Car les territoires de ces jeunes ne représentent pas un décor unique. On n'évolue pas exactement de la même manière dans un hameau des Vosges, un centre-bourg au bord de la mer en Bretagne, une zone touristique saisonnière de la Côte Vermeille ou une zone industrielle à la périphérie d'une commune du Nord. L'histoire du territoire comme ses traditions ne sont pas les mêmes. Les bassins d'emploi

différent. La proximité d'une grande métropole peut tout changer, autant que celle d'un pays frontalier.

En outre, l'âge des jeunes ruraux joue un rôle clef dans leur quotidien et soulève des problématiques évolutives. Enfant de 8 ans qui se rend à pied à l'école du village; collégien dépendant du ramassage scolaire; lycéen contraint à l'internat ou à de longues heures de transport chaque jour; étudiant obligé de quitter son territoire faute d'une offre locale; jeune actif resté sur place, par choix ou par défaut... Pour certains de ces jeunes, la ruralité demeure un ancrage, un refuge. Pour d'autres, une attente qui n'en finit pas. Pour d'autres encore, une assignation.

Mais une communauté de destin unit les jeunes ruraux

Difficulté d'accès à l'information, éloignement des opportunités académiques, professionnelles, culturelles et citoyennes, autocensure sur le thème « telle filière ou telle profession n'est pas faite pour moi parce que je viens de la campagne », assignation à résidence, fragilités économiques des foyers dans lesquels ces jeunes grandissent, fracture digitale, absence de dispositifs d'égalité des chances publics comme privés... Si grandir dans un territoire peu dense, voire très peu dense, présente des atouts indéniables pour un enfant, le territoire a aussi des conséquences sur le quotidien des jeunes – et sur leur avenir.

Ainsi les jeunes ruraux sont-ils unis par le poids des kilomètres. Ces jeunes expérimentent les conséquences de l'éloignement, kilométrique et symbolique, des opportunités. Quand tout est loin, quand les transports sont plus difficiles d'accès, quand chaque déplacement prend du temps, quand la voiture est un impératif, votre existence est nécessairement différente de celle d'un urbain. Cette donne fait de vous un jeune rural, qu'importe si vous grandissez dans une petite commune isolée ou en pleine campagne, dans l'Ain ou dans le Calvados.

Le territoire conditionne en effet le temps dont ces jeunes disposent pour eux-mêmes, avec une moyenne de 2h37 par jour passées dans les transports par les jeunes des territoires très peu denses, soit 42 minutes de route en plus, chaque jour, que les jeunes urbains¹. La fatigue ressentie par suite de journées rallongées par les transports a longtemps été passée sous silence.

Si ces jeunes sont contraints par la distance pour se rendre en cours, puis au travail, ils le sont aussi pour l'accès aux soins, à l'administration, à la justice, aux fruits de la redistribution. L'accès à la culture, aussi, avec un jeune rural sur deux qui estime avoir déjà renoncé à la pratique d'activités culturelles en raison de contraintes de déplacement.

Parce que leur territoire est rural, ces jeunes grandissent en ayant en tête les moments charnières qui font que leur vie changera. Ainsi le territoire façonne-t-il le champ des possibles.

À 15 ans, d'abord, à la fin du collège, quand l'orientation vers la seconde générale et technologique répond à un facteur de proximité.

Puis, à 18 ans, de nouveau, à la fin du lycée, parce que 70 % des études supérieures se situent dans les grandes métropoles.

À 23 ans, diplôme en poche, peut-être ces jeunes auront-ils envie de rentrer chez eux, de retrouver le village auquel ils sont attachés, pour y vivre, avant de se rendre à l'évidence: dans leur village et ses alentours, il n'existe pas d'emploi adapté à leur niveau de diplôme. Cette fois encore, ces jeunes seront contraints de se poser des questions inconnues des urbains, qui, eux, peuvent rester vivre près de leurs parents ou s'en éloigner, librement, au gré de leurs projets de vie... D'ailleurs, on le voit quand on interroge les jeunes sur là où ils voudraient vivre plus tard: 63 % des jeunes ruraux affirment vouloir vivre à la campagne, *versus* des réponses beaucoup plus variées et libres pour les jeunes urbains. Ces derniers sont ainsi 29 % à envisager de vivre dans une ville moyenne, 22 % dans une grande ville, 18 % à la campagne, 17 % dans une petite ville et 14 % à l'étranger². Un terrain d'expérimentation et de projection beaucoup plus vaste que celui des jeunes ruraux.

Si les jeunes ruraux sortent peu à peu de l'angle mort, les réponses concrètes manquent

Les défis rencontrés par les jeunes ruraux supposent la mise en place de dispositifs susceptibles de créer un écosystème de réussite autour d'eux. Seule cette approche collective peut permettre de lever tous les freins qui limitent la réalisation du potentiel de ces jeunes.

C'est la raison d'être de Rura, qui agit depuis 2017 pour permettre aux jeunes des zones rurales et des petites villes d'avoir les mêmes chances de réaliser leur potentiel que les jeunes des grandes métropoles. Au sein de leur territoire, ou ailleurs. Pour suivre une formation courte ou faire des études supérieures. L'obsession de l'association: permettre à ces millions de jeunes de construire un parcours académique, professionnel et citoyen qui leur ressemble.

Cette expérience de bientôt neuf années conforte plusieurs convictions qui sous-tendent les actions de Rura. D'abord, le fait que ces jeunes ont énormément de potentiel et que leur territoire doit représenter une force pour eux, non une faiblesse. Ensuite, le

1. Institut Terram et Rura, Félix Assouly, Salomé Berlioux, Victor Delage, *Jeunesse et mobilité: la fracture rurale*, 2024.

2. Idem.

fait que la jeunesse rurale reste à ce jour encore trop peu regardée, trop peu étudiée, trop peu considérée. Résultat ? C'est comme si cette jeunesse n'existait pas, y compris à ses propres yeux. Les jeunes ruraux ne se sentent pas appartenir à la jeunesse rurale. Comment ne pas les comprendre ? Pas de récit commun auquel s'identifier. Pas de termes précis pour les qualifier. Encore peu de travaux de recherche pour dessiner les contours de leur quotidien et mettre en lumière leurs défis. Aucun rôle-modèle se réclamant d'un territoire comme le leur. Peu de contenus culturels qui parlent de ce qu'ils vivent. Pas de message politique ambitieux qui leur serait adressé et dessinerait, pour eux, des perspectives.

Dès lors, l'action de Rura repose sur deux leviers indissociables. Une action de terrain, avec 15 000 jeunes ruraux accompagnés individuellement dans la construction de leurs parcours académique, professionnel et citoyen. Et une action systémique, pour transformer durablement l'environnement inégalitaire dans lequel ces parcours s'inscrivent : production de connaissances, création de contenus culturels, plaidoyer, coopération avec les institutions.

Depuis neuf ans, les victoires sont réelles. On peut notamment citer le rapport de la mission « Orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes » remis par l'association à Jean-Michel Blanquer en 2020, marquant ainsi une reconnaissance institutionnelle cruciale et permettant surtout le déploiement concret de plusieurs de ses recommandations. Depuis, les Territoires éducatifs ruraux (TER) sont devenus une politique publique nationale. Ce dispositif vise à créer des territoires à haut potentiel éducatif dans la ruralité, pour faire travailler de concert toutes les parties prenantes publiques et privées au service des jeunes.

Pour autant, ces avancées ne produiront d'effets durables que si elles s'inscrivent dans un changement bien plus large. Faire entendre les jeunes ruraux suppose de leur permettre de s'exprimer, de raconter leur réalité, de sortir des abstractions. Aucune politique publique ne peut en effet transformer ce qu'elle ne parvient pas d'abord à nommer et à comprendre. C'est tout le sens des actions de plaidoyer de Rura, qui se concrétisent à travers des objets comme la série documentaire parue sur France Culture en octobre dernier : *Entendre la France rurale*. Un podcast de quatre heures qui donne la parole à vingt-cinq ruraux et croise leurs visions du monde, au plus proche du réel.

Ce que vivent (vraiment) les femmes rurales

Parler des jeunes ruraux sans interroger la condition féminine rurale serait un non-sens, pour au moins

deux raisons. D'abord parce que les inégalités vécues par les femmes dans les territoires peu denses et très peu denses ne surgissent pas à l'âge adulte. Pour ces 11 millions de femmes, soit un tiers des Françaises, elles s'enracinent dès l'enfance et l'adolescence. Ensuite, parce que comprendre les trajectoires des jeunes impose en filigrane de mieux comprendre celles de leurs parents – et notamment celles de leurs mères.

L'étude *Ce que vivent (vraiment) les femmes rurales*, réalisée en décembre 2025 par Rura et l'Institut Terram, met ainsi en lumière une ruralité qui ne crée pas les inégalités de genre, mais qui les amplifie. Ce phénomène dessine ce que l'on peut appeler un « malus rural du genre » qui, sans surprise, fait écho aux problématiques des jeunes ruraux.

Loin de l'image monolithique de la femme rurale imprégnée de souvenirs littéraires et cinématographiques datés, l'étude révèle une réalité composite, avec 32 % des femmes rurales qui appartiennent aux CSP inférieures, 23 % aux CSP supérieures et 45 % qui sont inactives, non par choix mais bien souvent sous l'effet d'une carrière discontinue, de temps partiels subis, d'un marché du travail moins diversifié.

Les mécanismes de domination sont renforcés hors des grandes métropoles. Les femmes rurales cumulent en effet des contraintes spécifiques, là encore structurées par l'éloignement. En ruralité, chaque démarche requiert du temps, du carburant et de l'organisation. Or, la rareté des modes de garde, l'éloignement des services publics et privés et la dépendance à la voiture pèsent plus lourdement sur les femmes que sur les hommes. Ce sont elles qui ajustent leurs horaires, renoncent à une formation ou limitent leurs ambitions professionnelles pour maintenir l'équilibre familial.

Les femmes rurales, comme les urbaines, assument la majeure partie des tâches domestiques. Mais à la campagne, ce travail s'adosse à des distances plus longues et à moins de possibilités. C'est ainsi que 87 % des femmes rurales gèrent les démarches administratives du foyer, 70 % les trajets scolaires et 74 % les activités extrascolaires³. L'une des conséquences de cette configuration est le peu de temps libre des femmes rurales. Lorsque l'on interroge femmes et hommes sur le temps réellement disponible pour eux-mêmes, sans obligations familiales ni professionnelles, près d'une femme rurale sur deux estime disposer de moins de cinq heures par semaine pour elle, contre un quart des hommes ruraux. C'est plus du double de l'écart observé chez les urbains⁴.

Ces trajectoires féminines rurales façonnées par l'espace sont aussi perceptibles à travers les choix professionnels, avec 38 % des femmes rurales estimant que les responsabilités familiales limitent leurs pos-

3. Émilie Agnoux et Émilie Nicot, *Accéder aux services publics en milieu rural : les femmes en première ligne ?* Fondation Jean-Jaurès, 2023.

4. Félix Assouly, Salomé Berlioux, *Ce que vivent (vraiment) les femmes rurales*, Institut Terram et Rura, 2025.

sibilités professionnelles, contre seulement 17 % des hommes de leur territoire. Ces contraintes ont des conséquences en chaîne: 40 % des femmes rurales disent épargner, *versus* 55 % des hommes ruraux; et plus d'une femme rurale sur deux déclare ne pas se sentir en sécurité économique, *versus* 38 % des hommes ruraux.

À travers les cas des jeunes ruraux, de leurs mères ou de leurs sœurs, on perçoit l'impératif de poursuivre le changement de regard entrepris à l'égard de la ruralité

et de ses défis – sans misérabilisme ni complaisance. Un pays ne peut prétendre avancer vers l'égalité des chances ou évoluer en faveur de l'égalité femmes-hommes tout en laissant de côté un tiers de sa population. Les campagnes françaises sont un des espaces où se jouent avec la plus grande intensité ces inégalités. Leur traitement suppose de dépasser l'idée d'inégalités qui seraient « des histoires de village », pour trouver des solutions locales et nationales à des défis qui ont des conséquences économiques, sociales et politiques pour l'ensemble du pays. ●

Frédéric Ville

Journaliste, auteur d'*Exode urbain. On vous a menti !* (Salientes Éditions, 2024)

Exode urbain et renaissance rurale

La presse a fortement insisté sur un exode urbain au moment de la crise sanitaire de la Covid-19. Le phénomène a ensuite été relativisé. Il reste cependant intéressant de se pencher sur cette renaissance rurale. En effet, selon des données plus récentes, le mouvement se poursuit aujourd'hui, certes pas partout, mais à un niveau plus élevé qu'avant la crise sanitaire. Les élus ruraux ont bien compris l'intérêt de ces arrivées pour revitaliser leurs territoires... tandis que l'État reste à la traîne.

Selon l'INSEE, la renaissance rurale est toujours au rendez-vous, puisque le ratio des entrées sur les sorties des secteurs situés hors des aires d'attraction des villes (AAV), traduisant les flux de population entre les villes et les campagnes, est resté stable entre 2018 et 2019, autour de 1,25, soit 1,25 entrée pour 1 sortie, tandis qu'il a grimpé pendant la crise sanitaire à 1,37 en 2020¹ et même à 1,42 en 2021, pour ne retomber qu'à 1,36 en 2022, soit presque au niveau de 2020. Cela est évidemment une très bonne nouvelle pour les territoires ruraux. Pour bénéficier des données plus récentes et définitives de l'INSEE issues des recensements, il faudra toutefois attendre un prochain millésime du recensement fondé sur les cinq enquêtes annuelles 2022-2026. Ces données ne seront connues qu'en 2026.

De l'exode urbain à rien du tout ?

Souvenez-vous: en pleine crise de la Covid-19, devant ces migrations d'ampleur des Français vers les territoires ruraux, qui pour y télétravailler, qui pour y acheter une résidence secondaire, qui pour s'y installer définitivement, les médias utilisèrent le terme d'« exode urbain ».

Reprenons ne serait-ce que quelques-unes des unes de la presse nationale de l'époque: « Coronavirus: le grand exode des citadins » (*Le Figaro*, 29 mars 2020), « L'exode urbain ne fait que commencer » (*Le Point*, 20 février 2021), « Un pied en ville, un pied en campagne: la vague des "bi-résidentiels" dans les régions françaises » (*Le Monde*, 4 juin 2021), « Télétravail: une autre vie est possible » (*Libération*, 8 octobre 2021), « La pandémie a levé un tabou: entre ville et campagne, ils mènent une double vie » (*L'Express*,

12 décembre 2021), etc. Tout cela était largement exagéré: si la population de nos grandes villes s'était déversée dans nos campagnes, nous l'aurions tous remarqué, pas besoin d'experts pour cela! La réalité étant plus complexe, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), portée par un service interministériel et le Réseau rural français, chercha, en 2021-2022, grâce à des équipes de géographes, de démographes et de sociologues, à objectiver ce qui se passait. Elle publia un rapport² en février 2023. Celui-ci montrait bien une renaissance rurale, avec un solde migratoire positif passant de 8,8 pour 1 000 ménages sur la période mars 2017-mars 2018 à 10,4 sur la période mars 2020-mars 2021 dans les espaces ruraux de France métropolitaine.

Mais ce mouvement était « géographiquement sélectif », concernant surtout le sud-ouest d'une ligne Saint-Malo-Genève, séparant traditionnellement, et depuis longtemps en géographie, une France moins attractive et moins dynamique au nord-est d'une France qui l'est plus au sud-ouest (accessibilité, climat, économie). L'étude indiquait aussi que la métropolisation, la littoralisation et la périurbanisation, qui avaient déjà commencé dans les années 1970, se poursuivaient.

On pouvait simplement parler désormais d'une « mégapériurbanisation », s'éloignant encore plus loin des villes. Sans s'embarrasser des détails, les mêmes médias conclurent alors aussitôt qu'il n'y avait pas eu d'exode urbain: « L'"exode urbain" vers les campagnes n'a pas eu lieu » (*Le Monde*, 17 février 2023), « Covid-19: après la crise sanitaire, l'exode urbain n'a finalement pas eu lieu » (TF1, 17 février 2023), « L'exode urbain vers les zones rurales n'a

1. D'après une étude à partir des contrats de réexpédition de La Poste. Voir: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6966059>.

2. « Exode urbain: un mythe, des réalités » (février 2023). https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/dp_exodeurbain_bd.pdf.

pas eu lieu après le Covid-19 » (*Le Dauphiné libéré*, 18 février 2023), « Non, le Covid-19 n'a pas provoqué d'"exode urbain" » (*L'Express*, 19 février 2023), « La France n'a pas connu d'exode urbain comme annoncé après la pandémie » (*La Dépêche du Midi*, 20 février 2023), « Mobilités: "l'exode urbain post-Covid est un mythe" » (*Libération*, 23 mars 2023), etc. Mais cette alliance entre des journalistes, urbains en majeure partie³, et les auteurs de l'étude, également urbains en majeure partie, heureux de constater que la suprématie des villes n'était encore une fois pas remise en cause, pouvait aussi interroger.

Un mouvement sous-estimé

Qu'en est-il de fait? S'il faut comprendre et tenter de vérifier ce qui s'est réellement passé pendant la Covid, il nous semble tout aussi important de rechercher ce qu'il advient aujourd'hui. L'exode rural s'est déroulé, lui, sur un siècle et demi, alors peut-être faut-il étudier ces mouvements inverses vers les campagnes aussi sur un temps plus long? En ce sens, l'étude POPSU indique tout à fait judicieusement qu'il y a bien une renaissance rurale à l'œuvre depuis les années 1970. Mais cela continue-t-il ou cela se stabilise-t-il depuis 2022, et à quel niveau?

Nous avons cité les chiffres de l'INSEE montrant que la renaissance rurale perdure aujourd'hui à un niveau plus élevé que juste avant la Covid. Cela est confirmé par d'autres analyses: géographie des naissances⁴, évolution des droits de mutation à titre onéreux⁵ ou encore par des retours d'élus, certes subjectifs mais qui, lorsqu'ils sont tous concordants, commencent à en faire une réalité objective. Surtout, ces chiffres pourraient même être amplifiés, car les études INSEE comme celle de POPSU utilisent les notions de zonage en aires d'attraction des villes (AAV), fortement contestées par certains géographes. Ainsi, Gérard-François Dumont ou Olivier Bouba-Olga considèrent que ces AAV définissent la ville de manière trop extensive, classant la population française métropolitaine à 93 % comme urbaine⁶. Et de préconiser d'utiliser plutôt la nouvelle grille communale de densité de l'INSEE de 2020⁷, inspirée elle-même de l'approche d'Eurostat, plus proche de la perception qu'ont les Français de l'espace rural, et qui classe, elle, le tiers de la population française comme rurale. En opérant de la sorte, l'étude POPSU et même l'INSEE concluraient à une renaissance rurale plus poussée.

Le télétravail ou comment s'affranchit-on de son lieu de travail?

Question fondamentale, même si les médias s'en désintéressent aujourd'hui: pourquoi la renaissance rurale se poursuit-elle à un niveau plus élevé qu'en 2019? Tout d'abord, la campagne garde de la période Covid un capital de sympathie. Dans une France fracturée et qui ne croit plus en une mondialisation heureuse, l'espace rural, même s'il a beaucoup évolué, lui aussi, resterait un repère intangible. Mais, surtout, le télétravail s'est définitivement installé partout en France. Il a aussi progressé en zone rurale. Si 3 % des Français déclaraient télétravailler en 2017, ils étaient 19 % en 2022 et 34 % en 2024.

C'est une petite révolution. Si les quatre à cinq jours de télétravail par semaine du temps de la crise sanitaire sont – heureusement – révolus, aujourd'hui, les entreprises ne remettent pas fondamentalement en question les accords signés. Certes, certaines d'entre elles sont revenues dessus: ainsi, à la Société générale, la direction a annoncé, fin juin 2025, que l'ensemble des salariés devrait être limité à un jour de télétravail par semaine et non deux, comme le prévoit l'accord de 2021⁸; Free a limité, en juin dernier, le télétravail à six jours par mois⁹, avec interdiction de deux jours consécutifs et usage limité du vendredi à deux fois par mois. Des grèves ont suivi... Si cela est à surveiller, une enquête du cabinet Robert Walters (décembre 2024) indique, elle, que 72 % des entreprises n'ont opéré aucun changement quant au nombre de jours passés au bureau lors des douze derniers mois, tandis que 23 % ont même accordé une à deux journées de télétravail supplémentaires à leurs collaborateurs¹⁰. N'oublions pas, par ailleurs, que certaines entreprises ont, depuis longtemps déjà, diminué leurs surfaces de bureaux et leurs coûts en énergie. Sans oublier la pression salariale: le télétravail fait désormais partie des négociations à l'embauche. Sa pratique se serait stabilisée aujourd'hui. Enfin, troisième raison possible à cette poursuite d'une renaissance rurale accentuée: la crise économique actuelle. Avec une croissance des salaires qui ne suit pas celle de l'inflation, sans oublier une remontée des taux d'intérêt, l'accès au foncier devient plus malaisé. Or, les campagnes restent toujours beaucoup moins chères.

3. Frédéric Ville, *Exode urbain. On vous a menti!* Salientes Éditions, 2024, pp. 126-127.

4. *Ibid.*, pp. 28-30.

5. *Ibid.*, pp. 38-43.

6. Une aire d'attraction des villes (AAV) est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclaves, constitué d'un pôle de population et d'emploi et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle, donc un pourcentage très faible et qui ne prend pas en compte les actifs du pôle qui vont travailler dans la couronne.

7. Ici, des carreaux de 1 kilomètre carré à densité supérieure à 300 habitants par kilomètre carré sont considérés comme « denses ». Des mailles denses sont alors construites par agrégation de carreaux contigus du même type (agrégats à population supérieure ou égale à 5 000 habitants). Les carreaux n'appartenant pas aux mailles denses sont considérés comme « peu denses ». Cette définition s'inspire de la méthode d'Eurostat (grille communale de densité) selon laquelle, hors Île-de-France, 40 % des Français habitent dans le monde rural.

8. https://www.agefi.fr/news/banque-assurance/la-societe-generale-fait-marche-arriere-sur-le-teletravail?utm_source=chatgpt.com.

9. <https://www.novethic.fr/economie-et-social/transformation-de-leconomie/free-societe-generale-greve-salaries-opposent-fin-teletravail#:~:text=Au%20travers%20d'une%20nouvelle,deux%00jours%20cons%C3%A9cutifs%20sera%20interdit>.

10. https://www.robertwalters.fr/eclairages/news/blog/7-entreprises-sur-10-n-ont-pas-modifie-politique-teletravail.html?utm_source=chatgpt.com. Enquête menée auprès de plus de 300 entreprises en France en octobre 2024.

S'il y a renaissance rurale, pourquoi l'État se retire-t-il ?

En vérité, ce sujet de l'« exode urbain » s'avère très politique. La plateforme POPSU, qui a engagé une nouvelle phase d'étude – intitulée « Hors des métropoles, de nouvelles terres d'accueil ? » –, cherchera-t-elle à montrer s'il y a ou non une poursuite de la renaissance rurale ? Cela nous semble capital, mais les intitulés des deux missions de cette nouvelle

phase lancées au printemps 2024 ne le laissent pas présager, mettant en avant d'autres sujets¹¹.

Si l'on considère ce désir de campagne régulièrement exprimé par les Français¹², et même si le taux d'évolution annuel moyen (soldes migratoire et naturel) est négatif ici et là (notamment dans la fameuse diagonale du vide à faible densité qui court des Ardennes aux Pyrénées), constater une renaissance rurale devrait amener l'État à réviser sa politique d'aménagement du territoire.

Pique-nique musical aux Platanes, à Missillac (Loire-Atlantique)



© Typhaine Guiho. La question de la « renaissance rurale » suppose des territoires capables d'apporter des services essentiels... mais aussi de la convivialité, non sans un soutien nécessaire de l'État.

11. Mission 1: « Investissements immobiliers et modes de vie hors des métropoles: vers une "AirBnBsation" du rural et des petites villes? » Mission 2: « Dynamiques démographiques, renouveau économique? »

12. Selon l'enquête IFOP pour l'association Familles rurales (2018 et 2023), 81 % des Français considèrent la vie à la campagne comme un idéal.

Pourquoi, en effet, ces abandons de trésoreries, de maternités ou d'hôpitaux en milieu rural ou dans les petites villes? Pourquoi ce plan ferroviaire, annoncé en 2023, qui privilégie de fait les services express régionaux métropolitains, tentant au mieux de maintenir quelques rares petites lignes ferroviaires (seulement si les régions s'engagent) sans aller jusqu'à en recréer? Pourquoi la loi d'orientation des mobilités, qui a permis aux intercommunalités ou aux régions de devenir chefs de file en la matière, avec une attention aux ruralités, peine-t-elle à s'incarner, faute de financements suffisants et malgré la forte envie de ces territoires? Pourquoi ces crises agricoles à répétition? Veut-on une nouvelle crise des Gilets jaunes?

Certes, la France fait face à un endettement insoutenable, mais un rééquilibrage des territoires et donc

des financements n'est-il pas prioritaire, surtout si la renaissance rurale s'accroît? Bien sûr, l'État a réagi, notamment avec France ruralités et son programme phare, Villages d'avenir, qui vise judicieusement à améliorer la vie quotidienne en milieu rural (santé, mobilité, derniers commerces...). Mais que sont les quelques millions d'euros injectés ici, quand on les compare, par exemple, aux 42 milliards d'euros destinés au Grand Paris Express ou aux 5 milliards d'euros pour Marseille annoncés en 2021? Ces territoires ne totalisent pas un tiers de la population française... L'État doit, il nous semble, renouer avec cette mission régalienne de l'aménagement du territoire, qu'il a sacrifiée, depuis la disparition, en 2014, de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), sur l'autel d'une métropolisation à marche forcée qui a relayé une décentralisation non aboutie. ●

Des néoruraux bienvenus!

Qui sont ces nouveaux venus à la campagne? Selon l'étude POPSU « Exode urbain: un mythe, des réalités » publiée en février 2023, il s'agit aussi bien de préretraités et de retraités, pour qui il peut s'agir d'un retour aux sources ou d'un coup de cœur pour un secteur découvert lors de vacances, que de classes populaires recherchant des loyers plus abordables ou pouvant allonger la distance domicile-travail grâce au télétravail. Sans oublier des cadres alliant télétravail et mobilité, parfois en gardant un lien avec une métropole, ou bien des personnes diplômées reconverties dans des projets alternatifs (artisanat, coaching, maraîchage...), ou encore des ménages en situation de précarité, choisie ou non.

Si l'intégration des néoruraux n'est pas sans poser des problèmes concrets – les odeurs, le chant du coq ou les cloches du village qu'on n'accepte pas, les prix du foncier qui, *in fine*, augmentent –, la plupart des élus ruraux ont compris que ces arrivées, surtout dans des territoires parfois vieillissants et où le solde naturel est négatif, ont toute leur importance.

Alors que la renaissance rurale a pu être minimisée à l'échelle nationale, ces élus ruraux réalisent que cet afflux de néoruraux, certes non massif, pourrait pourtant contribuer à « sauver » leurs territoires. C'est grâce à ces arrivées qu'ils pourront en effet maintenir plus facilement leurs écoles, les commerces ou les services, et bénéficier d'un renouveau de la vie économique, associative et municipale locale, une partie de ces néoruraux étant réellement actifs dans les villages où ils s'implantent.

Guillaume Travers

Professeur d'économie en école de commerce

Chasses paysannes contre chasses marchandes: au cœur du sauvage avec Charles Stépanoff et Bertrand Hell

La chasse ouvre systématiquement sur un débat binaire: pour ou contre. Activité millénaire aux multiples formes, la chasse est d'abord paysanne. Alimentaires et non d'agrément, centrées sur le petit gibier, territorialisées, incarnées, ritualisées, les chasses paysannes se trouvent en bonne place dans les réalités concrètes comme dans les mythes. Elles s'effacent pourtant au profit d'une marchandisation accentuée.

Bien des concepts sonnent plus juste au pluriel qu'au singulier. Ainsi en va-t-il de la chasse: celle-ci n'existe guère, et il est insensé de se prononcer « pour » ou « contre » dans l'abstrait, sans plus de détails. Il y a bien, en revanche, *des* chasses, irréductibles les unes aux autres. À quelques kilomètres de Paris, chasses paysannes et chasses marchandes tentent de coexister, quand bien même les secondes remplacent peu à peu les premières. C'est tout le mérite de l'anthropologue Charles Stépanoff, lui-même nourri de l'ethnologue Bertrand Hell, que de nous le faire sentir¹.

Que sont les chasses paysannes ?

Nous sommes souvent tentés de voir dans la chasse un exemple type des rapports de domination et d'exploitation de la nature, si caractéristiques de la modernité. Rien n'est plus faux dans le cas des chasses paysannes. Celles-ci sont plutôt la survivance d'une pratique prémoderne millénaire, dont les formes sont très diverses: battue, affût, billebaude, gluaud, déterrage, vénerie, fauconnerie, etc. Quelles en sont les caractéristiques ?

Premièrement, les chasses paysannes sont vivrières. Le rapport à la mort n'est pas gratuit; il ne s'agit pas avant tout de viser une cible, comme dans un jeu, ou comme dans certaines chasses commerciales. La chasse paysanne fournit un supplément d'alimentation carnée. « Le fait de manger ce qu'on tue a une conséquence importante: l'autolimitation des prises », note Stépanoff². Les témoignages qu'il recueille dans le Perche soulignent le contraste entre un « sens traditionnel de l'autolimitation » et « la démesure des chasses sportives bourgeoises où l'on tire pour tirer³ ».

Deuxièmement, les chasses paysannes sont tournées principalement vers le petit gibier: lapins, lièvres, perdrix et faisans. Ces animaux sont ceux qui peuplaient traditionnellement le monde paysan, ses haies et ses champs, ses taillis et l'abond de ses granges. Le cerf restait souvent lointain, maître des forêts profondes, chasse gardée des seigneurs et des nobles. Le paysan, lui, pratiquait la chasse des animaux qui lui étaient familiers: ceux qu'il reconnaît au moindre battement d'aile, dont il identifie le frémissement dans un fossé. Cette intimité du chasseur paysan avec l'animal a magnifiquement été peinte par Marcel Mauss: « L'individu ne va pas "à la chasse", il va à

1. Nous nous appuyons ici presque exclusivement sur Charles Stépanoff, *L'Animal et la Mort. Chasses, modernité et crise du sauvage*, Paris, La Découverte, 2024 [2021] et Bertrand Hell, *Le Sang noir. Chasse et mythe du Sauvage en Europe*, Paris, Flammarion, 1994.

2. Stépanoff, *op. cit.*, p. 114.

3. *Ibid.*

la chasse au lièvre; et non pas à la chasse au lièvre, mais à la chasse de tel lièvre, qu'il connaît bien⁴. »

Quand bien même les pratiques ont beaucoup changé, Stépanoff montre que, pour certains chasseurs des milieux populaires, le grand gibier reste un interdit tacite: « Les biches, les cerfs, on n'y touche pas, c'est pas pour nous. On chasse les petits animaux⁵. »

Troisièmement, les chasses paysannes sont territorialisées. Leur lieu premier est celui de la ferme, de ses terres et de ses bordures. Là prend place une interaction avec le sauvage, toujours présent au sein d'une exploitation ou à ses marges. C'est l'inverse du safari ou des chasses commerciales hors-sol: le vrai chasseur est celui qui a arpenté sa terre jour et nuit, par tous les temps, pour en connaître le moindre recoin, le moindre habitat. Cette chasse naît d'un rapport de coexistence quotidien entre l'homme et des espèces sauvages avec lesquelles des rapports intimes se nouent: on connaît le terrier, les habitudes, le cycle quotidien de tel renard ou lapin. Ainsi conçue, la chasse est une initiation aux mystères du sol et du territoire: « Cette proximité avec la nature affirmée par les chasseurs tient à un rapport à l'espace communal différent de celui des autres habitants. Les comptages et les billebaudes les amènent à quitter les routes et les chemins pour s'enfoncer dans les parcelles, traverser les haies et les bosquets et découvrir l'*envers du paysage*. C'est une tout autre perception de l'espace qui se développe ainsi, puisque les repères habituels des fermes et des arbres apparaissent sous des angles inconnus par les routes. L'accès aux secrets sauvages de la commune couronné par la consommation du gibier offre ainsi un lien plus intime et consubstantiel avec la terre, qui présente un aspect initiatique. Ce rapport à la part sauvage des lieux n'est pas celui du promeneur solitaire, il est profondément communautaire et participe à la construction d'un sentiment d'autochtonie rurale⁶. »

Une telle perspective permet de mieux comprendre l'opposition de nombreux paysans au remembrement des terres après la Seconde Guerre mondiale, et à l'érosion des droits d'usage communautaires sur la forêt, qui se sont effacés au profit de l'exploitation commerciale ou de l'enrillagement.

Enfin, les chasses paysannes sont ritualisées. Comme dans de nombreuses sociétés humaines, dans l'Europe traditionnelle ou hors d'Europe, donner la mort n'est jamais gratuit. La violence imposée aux animaux n'est pas celle, froide et anonyme, des abattoirs modernes. Au contraire, les chasses vivrières « socialisent » la violence, lui donnant un ancrage communautaire et rituel. Les hommes perçoivent directement, charnellement, la dureté et le tragique de la mort animale – ce qui en limite l'extension. Vécue personnellement, la

mort d'une bête est un acte ambigu, qui provoque un certain remords et que l'on entoure de rituels pour l'exorciser⁷. Partout sur la planète, y compris dans la France paysanne d'il y a quelques décennies, les chasses vivrières s'accompagnent d'un imaginaire symbolique abondant qui contribue au respect de l'animal, lequel se trouve tantôt humanisé, tantôt mythifié ou divinisé. Quantité de termes, d'expressions que les chasseurs utilisent lors d'une battue en témoignent: l'animal est intelligent, rusé, doué de sensibilité – ce qui contient la violence qu'on peut déployer contre lui. Par ces mythologies populaires, nous sommes bien loin de la mécanique implacable d'un abattoir.

La part du sauvage

Bien entendu, de telles chasses paysannes sont indissociables d'un monde d'où la part dévolue au sauvage n'a pas encore disparu; où elle fait partie non seulement de la vie quotidienne, mais plus encore des représentations, d'une *cosmogonie* commune. Ce monde plein de vie a existé jusqu'à récemment, mais son effondrement depuis quelques décennies laisse planer de gros doutes sur son avenir. Vivre à la campagne, il y a peu, c'était participer à un monde où les haies et les mares étaient bien plus nombreuses, où grouillaient des espèces qui se sont raréfiées (lapins et lièvres), voire qui n'existent plus que parce qu'elles sont élevées et relâchées (perdrix et faisans). C'était être immergé dans un univers sensoriel saturé de sons et de visions qui ont virtuellement disparu: l'envol d'une alouette, le chant d'une rainette, un lapin qui détail.

Dans les représentations, chacune de ses espèces, y compris les plus communes, firent l'objet de mythes et de légendes, que les folkloristes ont tenté de recueillir à partir du XIX^e siècle. Songeons par exemple à la richissime mythologie de l'hirondelle dans les campagnes françaises et européennes. Avant que ses populations ne chutent dramatiquement, c'était un animal avec lequel on cohabitait: son nid trouvait sa place dans une grange, à l'abri d'une poutre et de quelques tuiles. Ceux qui l'ont connu regrettent aujourd'hui son absence – et son silence. Dans beaucoup de régions, la présence de l'hirondelle était perçue comme porte-bonheur. Souvent, les cultivateurs se reconnaissaient une dette envers elle, et lui abandonnaient une part de ce qu'ils récoltaient. Dans toute l'Europe, on ne s'en prenait aux hirondelles qu'au risque de périls immenses. En Franche-Comté, le proverbe dit: « Qui tue une hirondelle tue sa mère ». À Paris, vers 1860, on obtient la bénédiction du ciel en achetant une hirondelle chez un marchand d'oiseaux et en lui rendant sa liberté. Charles Stépanoff conclut: « Ces récits mythologiques affirment une *dépendance* de l'humain et de sa civilisation par rapport à des êtres non domestiqués⁸. »

4. Marcel Mauss, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1947 [1926], chap. IV, « La chasse ».

5. Stépanoff, *op. cit.*, p. 101.

6. *Ibid.*, p. 120-121.

7. Voir notamment Hell, chap. 1, sur le rituel de la « brisée ».

8. Stépanoff, *op. cit.*, p. 77.

Ce rapport mythologique au sauvage incorpore tous les aspects du territoire. On connaît l'importance des arbres sacrés sur l'ensemble du territoire européen, depuis l'arbre cosmique chez les Slaves ou en Scandinavie (Yggdrasil) jusqu'aux chênes consacrés à la Vierge, en passant par les bois sacrés où la Saint-Jean est célébrée au solstice. Ce que l'on ignore davantage est l'importance symbolique des haies, c'est-à-dire de l'habitat traditionnel du petit gibier. Étymologiquement, le mot est apparenté à d'autres qui désignent les fées et les sorcières (*hag*). La haie héberge les oiseaux sacrés des cosmologies paysannes, dont le roitelet, le chardonneret ou le rouge-gorge. « La haie est une immense lisière écologique et cosmologique entre les mondes⁹ », conclut Stépanoff, qui montre que leur destruction pour des motifs économiques (le remembrement) a été vécue comme une dépossession par les populations paysannes.

Traditionnellement, la chasse ouvre encore à une autre lisière, celle du « sang noir », qui parcourt l'imaginaire européen dans de nombreux mythes. Le sang noir, c'est le sang de la bête sauvage – cerf en rut ou vieux sanglier. Mais c'est aussi une menace qui plane sur le chasseur lui-même : si le sang noir coule dans ses veines, la forêt le happe, le désocialise, l'enrage, le fait peu à peu braconnier, voire « homme des bois¹⁰ ». Le loup-garou n'est pas loin, de même que l'ensauvagement et la rage extrême. Quantité de mythes, savamment recueillis par Bertrand Hell, décrivent cette zone sombre où l'homme se confronte au sauvage. Que nous disent-ils ? Que la confrontation avec le sauvage n'est jamais gratuite, qu'elle n'est pas un loisir sans danger et qu'il ne faut s'y adonner qu'avec rites et pruden-ces. Là encore, la confrontation avec la nature n'a rien d'un rapport unilatéral d'exploitation.

Le déclin du petit gibier

Que reste-t-il aujourd'hui de ces chasses paysannes ? Bien trop peu. L'exode rural, le remembrement des parcelles, la multiplication des intrants chimiques n'y sont pas étrangers. Les populations de petit gibier ont connu un effondrement catastrophique, frôlant parfois la disparition. Même en pleine campagne, quand avons-nous vu un lièvre sauvage pour la dernière fois ?

À titre d'exemple, dans le seul département d'Eure-et-Loir, le prélèvement de perdrix était de 191 000 en 1983, quand il est aujourd'hui de 400, dont 80 % issus de lâchers. En quarante ans, une espèce extrêmement commune a donc presque disparu. En 2018, une étude du CNRS considérait cet animal comme presque éteint sur une plaine de 450 kilomètres carrés où il était autrefois abondant. Si la perdrix reste chassée, c'est à la suite de ce que Stépanoff nomme une « conversion cosmologique¹¹ » : autrefois insérée dans un système mythologique où on lui attribuait,

par exemple, des sentiments filiaux, elle est devenu l'objet d'un élevage intensif – puis on la relâche quelques jours avant les chasses. « La domestication de la perdrix a eu pour méthode la désarticulation des divers liens écologiques, affectifs et symboliques qui l'unissaient au bocage, à sa compagnie, mais aussi à ses faisandiers et à ses braconniers¹². » L'élevage a même eu pour conséquence d'altérer le patrimoine génétique des oiseaux, rendant nombre d'entre eux définitivement inaptes à la vie sauvage. Ce qui peuple les élevages sont des cibles vivantes, non des animaux (dotés d'une *anima*, d'un « souffle vital », comme l'indique l'étymologie).

L'un des grands mérites de Stépanoff est de constamment lier les pratiques de chasse et les représentations qui les sous-tendent. Ce qui apparaît clairement, sous sa plume, est le lien intime qui unit ces deux drames qui ont mis fin aux chasses paysannes : le silence des bêtes et le silence des mythes. L'un et l'autre sont indissociables. Les représentations paysannes ont été ridiculisées comme superstitions avant que les animaux eux-mêmes disparaissent du paysage.

La marchandisation de la chasse

La chasse actuelle est devenue davantage commerciale – même si, là encore, il faudrait distinguer plus finement selon les régions et les pratiquants. Depuis longtemps déjà, les chasses paysannes se heurtent à une mentalité gestionnaire, qui entend maximiser le rendement des terres en les délimitant strictement, et en faisant du gibier une ressource monnayable. Pour vendre le droit de chasser à des tireurs venus d'ailleurs, il faut la quasi-certitude de tuer le jour de la chasse – ce qui implique une profonde reconfiguration de l'univers campagnard et forestier.

L'emblème de cette chasse nouvelle relativement hors-sol, réduite à un loisir désintéressé (c'est-à-dire sans visée alimentaire), est le sanglier. Traditionnellement, celui-ci était peu chassé par les paysans. Ses populations ont explosé en même temps que le petit gibier déclinait, profitant du recul des haies et de l'augmentation du couvert forestier. En cinquante ans, le nombre de sangliers tués annuellement a été multiplié par 22 (de 35 000 à 800 000), alors même que le nombre de chasseurs a chuté. Cette chasse est souvent devenue commerciale. Celui qui paie pour une journée de chasse veut de grosses cibles immédiates, dont des sangliers, des cerfs et des chevreuils, pas du petit gibier – trop incertain à chasser et qui requiert une présence quotidienne sur un territoire.

Stépanoff montre intelligemment la tension entre deux types de chasses et les résistances populaires qui ont pu exister face à la financiarisation de la chasse : « Les nostalgiques du petit gibier [...] consi-

9. *Ibid.*, p. 89.

10. Hell, p. 85.

11. Stépanoff, *op. cit.*, p. 62.

12. *Ibid.*

dèrent la conversion au sanglier comme une trahison des valeurs de la chasse paysanne, le triomphe de la bureaucratisation et de l'argent. [...] Le conflit est aigu entre les tenants d'une chasse familiale sur les terres de l'exploitation agricole et ceux qui sont passés à une chasse de loisir hors-sol et financière, dont le sanglier est l'emblème¹³. »

En refermant *L'animal et la Mort*, on mesure la perte immense qui a affecté le monde rural avec le déclin des cosmologies paysannes, l'effondrement du petit gibier, le déclin des chasses vivrières et la montée d'une chasse qui s'apparente parfois à des safaris. Tout cela à quelques dizaines de kilomètres de Paris. ●

13. *Ibid.*, pp. 106-107.



www.constructif.fr

Retrouvez l'intégralité des
numéros en téléchargement
sur le site Internet.



Des pratiques et des politiques

**40 Le monde rural,
un monde d'initiatives
et d'expérimentations**

Eddy Fougier

43 Urbanisme et ruralité

Jean-Vianney Kouassi

**46 Agriculture française :
par-delà les problèmes,
une somme de solutions**

François Purseigle

**49 La MSA : régime agricole
et régime de la ruralité**

Magalie Rascle et Rodolphe Dumoulin

**53 Jean-Pierre Pernaut,
le supermarché et le bistrot**

Jean-Laurent Cassely

58 Gendarmerie et ruralités

Commandant Benoît Habermusch

**64 La reconnaissance sociale
par les métiers du bâtiment
en milieu populaire rural**

Benoît Coquard

**68 Les artisans et entrepreneurs
du bâtiment, piliers du rural**

Nathalie Lacroix

Eddy Fougier

Politologue, créateur et animateur de l'Observatoire du positif

Le monde rural, un monde d'initiatives et d'expérimentations

À rebours de l'image d'un monde rural en déprime et en déclin, d'innombrables initiatives font vivre et même vibrionner les campagnes. Reposant sur des synergies et des énergies forcément locales, naissent et se déploient ainsi de nouvelles activités et festivités, des services et des commerces itinérants, des épiceries et des cafés, des start-up agricoles. Élus, acteurs économiques, associations sont, avec les habitants, à la manœuvre.

A coup sûr, ainsi que l'affirme Destin Commun, « la ruralité souffre aujourd'hui d'une invisibilisation et d'une vision déformée de sa réalité dans l'espace politique, médiatique et culturel¹ ». Lorsqu'il est question du monde rural dans l'espace public, ce sont, en effet, plutôt des évolutions négatives qui sont mises en exergue.

Et pourtant, la campagne est aussi un espace de créativité d'où émergent diverses initiatives et formes d'expérimentation, qui émanent de différents acteurs. Nous allons nous concentrer ici, sans souci d'exhaustivité, sur trois acteurs spécifiques: les élus, les acteurs économiques et le monde associatif.

Le volontarisme d'élus avec les habitants

Des maires de petites communes et des élus locaux ont décidé, avec leurs habitants, de lutter ensemble contre ce fatalisme de la « France du vide » et d'une zone rurale qui se désertifie, qui décline sur le plan économique et démographique et qui vieillit de façon inexorable, en attirant à nouveau des habitants et des activités.

C'est le cas, par exemple, de Verteillac², un petit village rural de Dordogne de près de 600 habitants. Celui-ci est en pleine croissance, avec pas moins de 13 commerces qui y ont ouvert en l'espace de quatre ans et une dizaine qui ont été repris. Cette réussite n'est pas uniquement due à l'activisme de la municipalité.

Elle s'appuie aussi sur l'implication de ses habitants. Onze comités ont été ainsi créés avec des élus et des habitants, qui ont donné naissance à plus de 70 projets. Finalement, ce n'est pas moins de 150 habitants, soit près d'un quart de la population du village, qui participent à ces comités. Chaque année, une centaine d'événements sont également organisés dans ce village, impliquant un habitant sur cinq.

C'est aussi le cas de Châtel-en-Trièves³, un village de 500 habitants dans l'Isère, né en 2017 de la fusion de deux communes, Saint-Sébastien et Cordéac, à la suite de l'annonce de la fermeture de l'école de cette dernière commune. Ce renouveau du village s'appuie sur la fusion de ces deux communes, mais aussi sur l'organisation par la municipalité d'ateliers participatifs de consultation et de coconstruction de divers projets avec les habitants. Ceux-ci ont créé un café-épicerie associatif (qui a dû fermer en 2022 et qui a été remplacé par le restaurant Au Châtel) et des jardins partagés. Il s'est ensuivi également l'installation d'un cabinet de kinésithérapeute et d'ostéopathe, d'un salon de coiffure... Et l'école élémentaire a été maintenue dans la nouvelle commune.

Ainsi que l'affirme Fanny Lacroix, maire de Châtel-en-Trièves depuis 2020, « ce que l'on a tous compris collectivement, c'est que dans une petite commune comme la nôtre, si le maire est tout seul avec sa secrétaire de mairie, il ne fait rien, il déprime. Mais s'il comprend qu'il a une communauté avec lui, des habitants prêts à se retrousser les manches pour

1. Destin Commun, « Paroles de campagne: une enquête inédite démonte les clichés sur la ruralité et alerte sur le ressentiment de sa population invisibilisée », <https://www.destincommun.fr>.

2. Pascal Faiseaux et Colyne Rongere, « "En quatre ans, 13 commerces ont ouvert": ce village a un petit truc en plus qui donne envie de vivre à la campagne », *France 3 Nouvelle-Aquitaine*, 17 décembre 2024; Aude Salvétat, « Comment la commune de Verteillac est devenue attractive? », *Dordogne Libre*, 26 septembre 2025.

3. Laurent Blanchard, « Châtel-en-Trièves, cette commune rurale nouvelle, née de la fusion de deux villages, modèle de citoyenneté active », *La Provence*, 17 août 2025; « Châtel-en-Trièves, une commune rurale qui carbure à la citoyenneté », *Apriles*, janvier 2025, <https://odas.apriles.net/>.

sauver une école ou pour ouvrir un café-épicerie, ça change la vie⁴ ». Elle défend d'ailleurs l'idée de « droit au village » en souhaitant remettre la citoyenneté au cœur de la démocratie et du processus de décision, d'autant que le maire d'une petite commune, effectivement, ne peut pas faire grand-chose sans l'engagement de ses habitants.

De telles initiatives peuvent aussi dépasser le cadre communal. C'est ce qui s'est produit dans la Biovallée, dans la Drôme, un territoire principalement rural d'un peu plus de 55 000 habitants. Tout a commencé par la dépollution de la rivière Drôme, qui traverse le territoire. Cette grande réussite a constitué un véritable déclic aux yeux des élus locaux. Ils ont pris progressivement conscience du fait qu'il n'y avait pas nécessairement de fatalité dans la désertification de ce territoire. Ils ont alors décidé de miser sur le développement de l'agriculture biologique avec la mise en place d'une véritable filière autour du bio. C'est dans ce contexte qu'est né le projet Biovallée en tant que tel, qui entend, depuis maintenant plus d'une vingtaine d'années, faire de ce territoire une référence nationale et européenne en matière de développement durable. La Biovallée est tout d'abord une marque déposée en 2002 par trois communautés de communes, un projet officiellement validé par le conseil régional de Rhône-Alpes en 2009, et une association⁵, créée en mai 2012 pour promouvoir, gérer et développer le territoire et mettre en réseau les acteurs de la transition, ainsi qu'une charte.

Les acteurs économiques : des agriculteurs aux commerces itinérants

Même s'ils ne représentent que 2 % de la population rurale et 6 % de ses actifs⁶, les agriculteurs n'en restent pas moins les principales forces vives des espaces ruraux. Leur image apparaît néanmoins souvent assez caricaturale dans l'espace public. Or, les agriculteurs d'aujourd'hui sont aussi des « ageekulteurs », adeptes des nouvelles technologies et des différentes innovations, ce que l'on appelle l'agriculture de précision : drones, satellites au service de l'agriculture, robots de traite ou de désherbage, capteurs, big data agricole, IA...

Ce sont aussi souvent des agritwittos et, pour certains, des agriyoutubeurs. Nombre d'entre eux ont su saisir l'opportunité offerte par les technologies numériques pour chercher à communiquer en direction du grand public, notamment pour montrer la réalité de l'agriculture actuelle, mais aussi pour répondre aux critiques et aux controverses. Les plus actifs sur Twitter puis sur X se sont ainsi rassemblés dans l'association #FranceAgriTwittos. On compte aussi une vingtaine d'agriyoutubeurs qui sont parvenus à casser un certain nombre de codes de la communication traditionnelle du secteur agricole, en reprenant à leur compte ceux des influenceurs sur YouTube. Ces chaînes peuvent même avoir

un impact par-delà les mondes agricoles. En 2018, l'agriyoutubeur David Forge a été ainsi reçu par le président de la République à l'Élysée après l'avoir interpellé dans une vidéo diffusée sur sa chaîne YouTube.

Mais ces initiatives en direction du grand public ne se limitent pas aux outils numériques. Les agriculteurs ouvrent régulièrement leurs exploitations aux visiteurs. Ils développent la vente à la ferme et l'agritourisme. Ils créent des magasins de producteurs. Ils interviennent dans les écoles. Depuis quelques années, ils organisent dans de nombreux villages des parades de tracteurs décorés lors des fêtes de Noël. Ils participent à de nombreuses festivités, notamment lors des Journées nationales de l'agriculture, organisées désormais chaque année. On peut aussi trouver leur production dans des casiers automatiques agricoles. Ils peuvent même réaliser un tour de France en tracteur – comme l'agriyoutubeur Thierry Bailliet et CoFarming, une association de start-up agricoles –, ou créer une application (Dans les bottes), qui est une sorte d'Airbnb agricole permettant de faire des réservations pour visiter des fermes ou exercer des activités immersives, comme traire des vaches ou fabriquer des fromages.

Les filières agricoles s'efforcent également d'entendre les critiques et de s'ouvrir au dialogue avec des opposants. L'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes (INTERBEV) a ainsi mis en place, en 2017, un « pacte pour un engagement sociétal » en s'appuyant sur une concertation avec un certain nombre de parties prenantes, y compris des ONG de protection de l'environnement et du bien-être animal et des associations de consommateurs. Plus récemment, en décembre 2025, l'Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB) a organisé une table ronde en invitant le porte-parole de l'association Eaux et rivières de Bretagne, l'un des principaux opposants à l'élevage intensif en Bretagne.

Enfin, les organisations syndicales essaient de trouver des réponses aux difficultés que peuvent rencontrer certains agriculteurs, notamment en matière de santé mentale. La formation « Bien dans ses bottes⁷ », promue par la FDSEA de l'Yonne, vise ainsi à apprendre aux agriculteurs à mieux se connaître, à prendre du recul et à bien gérer leur stress.

Au-delà des agriculteurs, il est aussi évident que les petits commerces jouent un rôle absolument essentiel dans les villages ruraux en ce qui concerne les services rendus aux populations, l'activité économique, l'emploi et le lien social. On assiste aussi au grand retour des épicerie mobiles dans de nombreux espaces ruraux. Ces initiatives permettent également à des personnes isolées d'avoir des contacts sociaux. Julie Lequime sillonne ainsi les routes des petits villages landais près de Mont-de-

4. « Châtel-en-Trièves, une commune qui carbure à la citoyenneté », *Apriles*, op. cit.

5. <https://biovallee.net/>.

6. Source : *Destin Commun*, op. cit.

7. <https://www.fdsea89.fr/etre-accompagne/formation/bien-dans-ses-bottes/>.

Marsan avec son camion-épicerie. Florence Folleat⁸, une ancienne responsable du tribunal judiciaire de Chalon-sur-Saône, a, elle aussi, créé une épicerie mobile en se rendant dans les communes de l'Ouest chalonnais, en Saône-et-Loire, où il n'y a pas de commerces de proximité.

Mais ces commerces itinérants ne sont pas seulement alimentaires. Il y a également des coiffeuses itinérantes, comme Isabelle Bouthier Arpin, dans le sud de l'Ardèche, Pauline Capuano⁹ dans la campagne iséroise, ou Céline Texereau¹⁰ dans la Vienne. Cela peut aller jusqu'aux salons de massage et de bien-être itinérants. Aurélie Dossat¹¹ propose ainsi des séances de shiatsu bien-être et de massages dans sa caravane en se déplaçant de village en village dans le Lot, tout comme Maud Oisel¹² dans les Côtes-d'Armor ou Alexandra Van Laere¹³ dans l'Oise.

Le monde associatif pour accompagner les initiatives citoyennes

Enfin, différentes initiatives sont portées par des associations, notamment pour accompagner les créateurs de commerce et d'autres services dans des villages ruraux.

Bouge ton coq accompagne ainsi « les collectivités, les bénévoles et les partenaires locaux pour faire émerger des projets utiles, simples et durables » en matière d'« alimentation, de santé, de lien social, de culture ou de solidarité intergénérationnelle¹⁴ ». L'association a accompagné la création d'épiceries participatives dans plus de 230 villages et a été à l'origine des centres de santé Médecins Solidaires pour faciliter l'accès aux soins dans certains déserts médicaux.

Bouge ton coq est notamment impliqué avec l'Association des maires ruraux de France et Upcoop dans le collectif Génération Villages, qui « accompagne toutes les initiatives qui visent à développer le commerce de proximité dans les villages ruraux¹⁵ ».

Le Mouvement des épis¹⁶ s'inscrit également dans ce mouvement. Il s'agit d'un réseau d'épiceries participatives. Il se présente sous la forme d'une plateforme mutualisée permettant à celles et ceux qui veulent créer et développer des groupements d'achats citoyens de gérer les factures, la comptabilité, de trouver des fournisseurs...

L'initiative 1 000 cafés¹⁷, comme son nom l'indique, propose un accompagnement à celles et ceux qui

veulent créer des cafés multiservices afin de rompre l'isolement dans les communes rurales.

Enfin, InSite aspire aussi à soutenir les initiatives locales en s'appuyant sur des jeunes qui s'engagent dans un « volontariat rural et solidaire¹⁸ ».

Il existe aussi, bien évidemment, des centaines d'associations et de collectifs citoyens qui aspirent à dynamiser le monde rural, mais aussi à une certaine forme d'autonomie. L'un des exemples les plus emblématiques en la matière est sans aucun doute Bégawatts, qui a conduit, malgré de nombreux obstacles, à la création, en 2014, du parc éolien de Béganne, une petite commune rurale du Morbihan de 1 400 habitants. C'est le « premier parc éolien 100 % citoyen de France¹⁹ ». Les quatre « éoliennes citoyennes » de Béganne produisent l'énergie qui permet de couvrir les besoins annuels en électricité de plusieurs milliers d'habitants.

Enfin, de façon plus informelle, comment ne pas parler de cette « bande de femmes » qui « tiennent la campagne », pour reprendre les expressions de Sophie Orange et de Fanny Renard dans leur livre²⁰, en contribuant au dynamisme des villages, au marché du travail en zone rurale et à la solidarité intergénérationnelle. Ce sont ces femmes, généralement peu diplômées et appartenant aux catégories populaires, qui s'occupent de la petite enfance (assistantes maternelles, agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles), de l'enfance (auxiliaires de vie scolaire, enseignantes) et du grand âge (aides à domicile, aides-soignantes). Elles jouent aussi un rôle crucial dans l'animation des associations et des organisations locales : bibliothèques municipales, clubs sportifs, associations de parents d'élèves... Elles exercent, tout autant que les coiffeuses et les esthéticiennes, des professions qui restent dans ces territoires.

Ainsi que l'affirme Corentin Emery, le cofondateur de Bouge ton coq, « sur le terrain, on voit chaque jour des habitants s'organiser, inventer, s'engager pour faire vivre leur village²¹ ». Et, plus largement, ils cherchent aussi, pour nombre d'entre eux, à repenser le vivre-ensemble, le fonctionnement de la démocratie ou la transition écologique, en s'appuyant sur une synergie entre élus, acteurs économiques, monde associatif et citoyens. La ruralité, par beaucoup d'aspects, apparaît donc aussi comme une forme d'expérimentation de ce que l'on peine à envisager ou à faire évoluer à un échelon national. En somme, des solutions rurales à un désordre national... ●

8. Renaud Lambolze, « De village en village, l'épicerie mobile de Flo va à la rencontre des habitants », *Le Journal de Saône-et-Loire*, 8 février 2023, <https://www.lejsl.com>.

9. « Je voulais apporter ma contribution pour remédier au manque de services dans les zones... », *Comm'une Opportunité*, 24 juillet 2019, <https://www.commune-opportunite.fr>.

10. Thibault Bertrand, « La Femme à barbe : salon de coiffure itinérant », *Les Echos Entrepreneurs*, 24 mai 2011, <https://entrepreneurs.lesechos.fr/creation-entreprise/idees-success-stories/la-femme-a-barbe-salon-de-coiffure-itinerant-2021582>.

11. La Route du Bien Être, <https://www.laroutedubienetre.com/>.

12. Alexandre Martel, « Des massages traditionnels dans une caravane », *Ouest-France*, 3 avril 2019, <https://www.ouest-france.fr>.

13. Halima, « Oise : Alexandra, masseuse professionnelle, sillonne les routes en camping-car », *France 3 Hauts-de-France*, 30 juillet 2019, <https://france3-regions.franceinfo.fr>.

14. <https://bougetoncoq.fr/>.

15. <https://generation-villages.fr/>.

16. <https://mouvementdesepis.org/>.

17. <https://www.1000cafes.org/>.

18. <https://www.insite-france.org/>.

19. « Bégawatts, société d'exploitation du parc éolien de Béganne », *EnR citoyennes*, <https://www.enr-citoyennes.fr>.

20. Sophie Orange et Fanny Renard, *Des femmes qui tiennent la campagne*, Paris, La Dispute, 2022.

21. Destin Commun, *op. cit.*

Jean-Vianney Kouassi

Docteur en droit

Urbanisme et ruralité

Le monde rural n'est pas uniquement régi par le Code rural. Il se trouve juridiquement à la croisée, notamment, des Codes de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie. Des questions foncières particulières caractérisent cet univers. Déterminées comme agricoles ou naturelles, des zones singulières, représentant la majorité des espaces métropolitains, font l'objet d'un droit en évolution, cherchant à concilier les nécessités de l'urbanisation, de l'activité économique et de la préservation de la nature.

La réglementation d'urbanisme traduit la volonté des pouvoirs publics de maîtriser le territoire, patrimoine commun de la nation, toujours dans une finalité de protection de l'intérêt général. Ainsi, les zones agricoles (A) et naturelles (N) font l'objet de règles restrictives. Ces zones, qu'il convient de protéger eu égard à leur potentiel agronomique, biologique et environnemental, sont par principe inconstructibles. Les deux types de zones, agricole et naturelle, sont mises à l'abri de la pression de l'urbanisation et de l'artificialisation (I).

Dans ces zones, les règles de constructibilité, pour les constructions nouvelles, font l'objet des soins les plus précautionneux de la part du législateur. Il importe toutefois de faire remarquer que l'évolution de l'exercice de l'activité agricole fait plus souvent émerger dans ces zones sanctuarisées la question du changement de destination des constructions (II).

I. Les motifs d'une constructibilité limitée en zones agricoles et naturelles

Parce que le foncier agricole constitue une ressource limitée et qu'il renferme une diversité de fonctionnalités, notamment écosystémiques, son utilisation doit être maîtrisée. La démarche de planification du foncier agricole se traduit notamment à travers l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN).

Une pression foncière prégnante

L'artificialisation des surfaces agricoles progresse. Selon l'enquête Teruti, en 2022, la surface agricole utilisée (SAU) occupe un peu plus de la moitié du territoire métropolitain. Entre 1982 et 2022, la part des terres agricoles a reculé pour passer de 54,8 % à 50,4 % du territoire. Ce recul s'explique en grande partie par l'étalement urbain.

Les surfaces artificialisées concernent 9,5 % du territoire métropolitain, soit 5,2 millions d'hectares. Elles en représentaient 5,7 % en 1982, soit une progression de 52 000 hectares par an. Le bilan de la consommation foncière¹ (2009-2023) fait état d'une artificialisation autour de 20 000 hectares par an. Précisément, en 2022, 63 % des terres artificialisées ont été destinées à l'habitat, 23 % à l'activité économique, 7 % aux infrastructures. La consommation d'espace est majoritairement située dans les communes rurales. En leur sein, les bourgs ruraux représentent 26 % de la consommation d'espace, les communes à habitat dispersé, 33 %, et les communes à habitat très dispersé, 7 %.

La carte de la consommation d'espace en France métropolitaine pour la période 2011-2023 fait apparaître que les régions situées sur les côtes atlantique et méditerranéenne, à proximité du littoral, ont été bien plus consommatrices que celles situées au Nord-Est du pays. Enfin, les experts notent que 61 % de la consommation d'espace concerne les communes dites « détendues² » et soulignent que la question de la répartition territoriale est primordiale.

La mise en œuvre de stratégies visant un objectif de sobriété foncière entend limiter au maximum l'artificialisation des espaces naturels, agricoles ou forestiers. Portée par la loi Climat et résilience du 22 août 2021, l'ambition de lutter contre l'artificialisation des sols se décline selon un objectif de réduction par deux du rythme d'artificialisation des sols d'ici à 2030 et selon un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon de 2050.

L'objectif de sobriété foncière

La sobriété foncière procède d'un arbitrage entre plusieurs enjeux. L'utilisation du foncier doit être envisa-

1. CEREMA, bilan de la consommation foncière en France entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2024. <https://www.cerema.fr/fr/actualites/cerema-publie-donnees-2009-2023-consommation-fonciere>.

2. Initié en 2003 par le ministère de la Transition écologique français dans le cadre du dispositif d'investissement locatif « Robien », le zonage A, B, C réalisé à l'échelle nationale permet de catégoriser les communes en fonction de la tension du marché de l'immobilier. Si cet indicateur unique met en lumière les zones les plus tendues du territoire, il reste lacunaire en ce qui concerne les zones C, dites « détendues ».

gée à l'aune d'une nouvelle sobriété. La loi Climat et résilience vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction, sans pour autant occulter les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.

Pour ce faire, une articulation entre l'objectif ZAN et les documents d'urbanisme est nécessaire. La réduction de l'artificialisation est appréhendée au regard des besoins de logement, de développement économique, des possibilités de densification de fonciers déjà artificialisés, mais aussi et surtout à l'aune des exigences de protection de l'environnement et de l'intérêt fondamental pour la nation que représente la souveraineté alimentaire.

La réalisation de l'objectif de réduction de l'artificialisation des sols est donc soumise à un arbitrage entre les enjeux en présence. Le constat d'un tiraillement entre ces enjeux divergents est remarquable. Le législateur s'efforce, autant que possible, de prendre en considération ces antagonismes lorsqu'il intervient afin de déterminer les règles de constructibilité en zones agricoles et naturelles.

II. Constructibilité limitée en zone agricole : les règles juridiques applicables

Les règles d'urbanisme sanctuarisent les zones agricoles et naturelles. Les nouvelles constructions à l'intérieur de ces zones relèvent d'une dérogation au principe d'inconstructibilité. Par conséquent, sont également déterminées des règles restrictives du changement de destination des constructions dans ces zones.

Les constructions nouvelles

L'inconstructibilité est de principe en zones A et N. Le législateur s'est doté d'instruments permettant de limiter, voire d'interdire, le droit de construire. Le PLU ou les autres documents d'urbanisme en tenant lieu délimitent les zones urbaines ou à urbaniser et les zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger. Dans ces zones A et N, marquées, par principe, d'un sceau d'inconstructibilité, sont définies des règles dérogatoires d'implantation de constructions nouvelles.

Si l'objectif général est de limiter la consommation des espaces agricoles par une urbanisation dérogatoire, l'inconstructibilité en zones A et N est toutefois assortie d'exceptions encadrées.

Exception 1 : les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et forestière

On comprend aisément que les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et forestière soient autorisées en zones A et N. Encore faut-il caractériser le lien direct et nécessaire entre

les constructions et l'activité agricole. Répondent à cette exigence :

- Les bâtiments fonctionnels ou accessoires à l'exploitation dont la destination agricole peut être affirmée. C'est l'exemple des serres, des hangars, des granges et autres entrepôts.
- Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et forestière ou bien au stockage ou à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utilisation de matériel agricole.
- La construction d'une maison d'habitation nécessaire à l'exploitation agricole. L'exception majeure à l'interdiction de constructibilité en zone A est celle qui permet à l'exploitant agricole de construire une maison d'habitation destinée à loger sa famille ou ses employés, à condition que la construction soit nécessaire à l'exercice de l'activité agricole. La nécessité de construction d'une maison d'habitation peut se justifier par l'exigence d'une proximité de l'agriculteur des terres qu'il exploite. La possibilité pour l'exploitant agricole de construire sa maison d'habitation en zone A n'est donc pas systématique. Elle est soumise aux conditions précitées.

Exception 2 : les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs

Les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs sont autorisées en zones A et N dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.

Que faut-il entendre par équipements collectifs ? Il s'agit de toutes installations assurant un service d'intérêt général correspondant à un besoin collectif de la population. En relèvent, par exemple, dans des conditions strictement précisées par le Code de l'urbanisme, le Code de l'énergie et le Code rural, les installations de méthanisation, les installations agri-voltaïques, les installations éoliennes.

Les exceptions au principe de constructibilité limitée en zones A et N demeurent soumises à l'impérative protection de ces espaces et au maintien des activités qui y sont exercées, notamment l'activité agricole. Celle-ci, en constante évolution, induit, pour la réglementation de l'urbanisme, de remédier aux problèmes qui pourraient naître de situations nouvelles. Ainsi, cette réglementation dynamique traite-t-elle, sans prétendre à l'exhaustivité, des questions relatives au changement de destination des constructions agricoles.

Le changement de destination des constructions

La diversification des activités de l'agriculteur peut être facteur d'un changement de destination des constructions en zone A et N. Celle-ci peut prendre plusieurs formes (diversification des types de pro-

duction), mais l'accent sera mis sur des activités éloignées de la production agricole. La diversification se traduit non pas par la construction de nouveaux bâtiments mais simplement par un changement de destination des bâtiments agricoles.

Quelques exemples: un agriculteur aménage des gîtes ruraux dans une ancienne grange; un vigneron aménage un caveau de dégustation; un agriculteur ouvre un espace de coworking rural dans une grange rénovée, avec fibre, salle de réunion.

Le changement de destination est soumis, en zone A, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et, en zone N, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Un changement de destination en zone A peut être autorisé sous réserve qu'il ne compromette pas l'activité agricole.

Retenons, enfin, les apports de la récente loi du 16 juin 2025, qui a pour objectif de pallier la crise du logement en augmentant le stock de logements disponibles à partir de l'existant. Plusieurs mesures sont prises afin qu'un certain nombre d'obstacles

soient levés pour une transformation des bâtiments existants. Ainsi, des dérogations au règlement d'urbanisme sont autorisées. L'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'urbanisme peut accorder le changement de destination d'un bâtiment ayant une destination autre que d'habitation en un bâtiment à destination principale d'habitation en dérogeant aux règles relatives aux destinations fixées par le PLU. Ces dispositions s'appliquent également aux extensions ou surélévations, à l'exclusion des constructions neuves.

Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières du PLU, ces changements de destination sont soumis à avis conforme des commissions compétentes et subordonnés à la démonstration que les bâtiments à transformer ont cessé d'être utilisés pour l'exercice d'une activité agricole ou forestière depuis plus de vingt ans.

Penser la ruralité, c'est penser le développement de ces territoires et des activités qui leur donnent une coloration qu'on se doit de garder vive. Les questions foncières en zone rurale, certes particulières à nos terroirs, ne sont cependant en rien étrangères à une réflexion dynamique sur nos pratiques et politiques d'urbanisme. ●

Agriculture française : par-delà les problèmes, une somme de solutions

Au sein du monde rural, agriculture et agriculteurs se transforment. Vieillesse des effectifs, nouvelles aspirations des jeunes, réduction du nombre d'exploitations, évolutions agroalimentaires, pressions environnementales, internationalisation des marchés : tout conduit à la recomposition des formes et des statuts. Souvent conçus comme un ensemble de difficultés, ces métiers et ces activités doivent figurer au cœur des stratégies en faveur de la ruralité et de la souveraineté.

L'agriculture française traverse une période de mutations sans précédent. Celle-ci est marquée par un déclin démographique, une transformation radicale des structures d'exploitation, une polarisation des revenus et une remise en question de son modèle productif. Ces évolutions, qui s'inscrivent dans un contexte de mondialisation, de changement climatique et de pressions sociales croissantes, redessinent en profondeur le visage de la « ferme France ».

Aujourd'hui, le secteur agricole se trouve à un tournant : entre la disparition progressive du modèle conjugal traditionnel et l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail et de la production, c'est toute une profession qui se recompose entre crises, colères et opportunités. Les défis qu'elle doit relever et parvenir à conjuguer sont de trois ordres : sociaux, entrepreneuriaux et territoriaux.

Les défis du renouvellement des actifs et de la reconnaissance sociale

L'évolution de la démographie agricole constitue l'un des indicateurs les plus spectaculaires des transformations sociales en cours au sein de l'agriculture française¹. En 2023, la population des actifs non salariés agricoles (chefs et coexploitants) ne dépassait pas 366 800 personnes, et le nombre d'exploitations agricoles n'était plus que de 349 600². Les agriculteurs exploitants ne représentent plus que 1,5 % de l'emploi total, contre plus de 7 % quarante

ans plus tôt. Ce déclin est d'autant plus marquant qu'il s'accompagne d'un vieillissement : un quart des chefs d'exploitation ont aujourd'hui plus de 60 ans, et près de la moitié d'entre eux atteindront l'âge de la retraite à court terme, sans repreneur identifié dans la majorité des cas. Le déséquilibre durable entre départs et installations annonce la poursuite d'une contraction rapide du nombre de chefs d'exploitation.

Cet effacement démographique ne signifie pas pour autant un retrait du travail agricole. Il s'accompagne au contraire d'une profonde recomposition de la force de travail dans ce secteur d'activité. Le salariat agricole progresse sous des formes multiples : salariés permanents, saisonniers, intérimaires, salariés d'entreprises de travaux agricoles ou de groupements d'employeurs. Une part croissante du travail est désormais externalisée, fragmentée, parfois précarisée mais souvent synonyme d'une grande technicité. Longtemps cantonnée à certaines filières, cette évolution touche aujourd'hui l'ensemble des productions, y compris l'élevage, historiquement structuré autour du travail familial. Elle marque la fin progressive du modèle de l'agriculture familiale, fondée sur l'imbrication étroite entre unité domestique et unité productive. Si l'agriculture demeure majoritairement familiale dans sa structure capitaliste, elle ne l'est plus nécessairement dans ses pratiques de travail. En témoigne le fait que 80 % des conjoints de chef d'exploitation n'ont plus d'activité sur la ferme, marquant la fin de l'agriculture conjugale et, plus largement, d'un mode d'organisation où vie professionnelle et

1. François Purseigle et Bertrand Hervieu, *Une agriculture sans agriculteurs*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2022.

2. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, *Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2023. Principaux résultats. France métropolitaine*, Agreste, Chiffres et données n° 11, juin 2025.

vie familiale étaient intimement liées. L'agriculture reste certes familiale dans sa majorité, mais cette qualification ne tient souvent plus qu'à un fil : celui d'un chef d'exploitation travaillant seul ou avec des salariés et associés non familiaux.

Au-delà de ces recompositions démographiques et comme en attestent les récentes manifestations agricoles, ce secteur souffre également d'un déficit multiforme de reconnaissance sociale. D'un côté, les agriculteurs et agricultrices sont confrontés à un discours public oscillant entre idéalisation (le paysan gardien de la ruralité) et diabolisation (l'agriculteur pollueur ou profiteuse de subventions). De l'autre, leur contribution à l'intérêt général (sécurité alimentaire, gestion des paysages, stockage de carbone) reste sous-évaluée, voire instrumentalisée. Si un même faisceau de colères les anime (ras-le-bol des normes et d'un cadre administratif dont ils ne perçoivent pas le sens, dénonciation de ce qui s'apparente pour eux à un « abandon » ou encore revendication d'une juste rémunération au regard du travail réalisé), les agriculteurs français ne s'accordent pas pour autant sur une solution commune et partagée³.

Les enquêtes récentes, tout comme les résultats des dernières élections aux chambres d'agriculture, révèlent une fragmentation des attentes : une part revendique une légitimité économique et stratégique, certains une identité professionnelle menacée ou d'autres encore un soutien pour leur contribution socio-environnementale à la transformation des systèmes agroalimentaires. Ces clivages reflètent des rapports différenciés à l'État, au marché et à la société civile, ainsi que des trajectoires professionnelles mais aussi idéologiques divergentes.

Pourtant, ces acteurs sont bien des entrepreneurs, au sens où ils combinent prise de risque, adaptation permanente et contribution à des biens communs. Leur quête de reconnaissance ne peut se limiter à des mesures symboliques ; elle exige une refonte des politiques publiques, capable de concilier soutien à l'innovation et protection contre les aléas. Cela passe par une requalification des métiers agricoles (y compris salariés) et une valorisation des parcours, qu'ils relèvent de l'installation, de la transmission ou de la reconversion.

Les défis de la résilience et de la reconfiguration entrepreneuriale

L'amenuisement de la population agricole va de pair avec une transformation profonde des structures d'exploitation. Leur nombre a été divisé par quatre en cinquante ans, tandis que leur taille moyenne augmente continuellement. La superficie moyenne des fermes a augmenté de 50 hectares depuis 1970,

pour atteindre 93 hectares en 2023. Cette moyenne masque toutefois une polarisation croissante. Toutes les catégories d'exploitations sont en recul, à l'exception des grandes exploitations, dont le nombre progresse et qui concentrent une part croissante de la surface agricole, de l'emploi et de la production. Certaines prennent la forme de véritables entreprises agricoles, parfois organisées en holdings, dissociant capital, travail et direction productive.

À l'autre extrémité, les microexploitations et les petites exploitations déclinent rapidement, tandis que les exploitations de taille moyenne, longtemps considérées comme le socle du modèle agricole français, connaissent une érosion particulièrement nette. Cette disparition progressive d'une « agriculture du milieu » contribue à l'éclatement des mondes agricoles en configurations productives de plus en plus dissemblables. Trois grandes stratégies organisationnelles se dégagent : l'association entre exploitations sans liens familiaux, l'intégration capitaliste et hiérarchique au sein de structures juridiques complexes, et l'externalisation massive des travaux agricoles. Ces stratégies traduisent une banalisation de l'agriculture, de plus en plus proche, dans ses formes d'organisation, des secteurs industriels et commerciaux.

Cette hétérogénéité structurelle se reflète directement dans la distribution des revenus. Si le revenu moyen agricole peut apparaître comparable à celui d'autres indépendants, il masque une dispersion extrême. Un quart des exploitations dégagent des revenus très faibles, parfois négatifs, tandis qu'une minorité concentre des revenus élevés, qu'on retrouve notamment dans les grandes cultures, la viticulture ou les productions porcines. Ces écarts tiennent aux orientations productives, au niveau d'investissement, à l'endettement et à la dépendance aux aides publiques. Une part significative des exploitations ne serait pas économiquement viable sans les soutiens de la politique agricole commune. L'agriculture se distingue également par un niveau d'endettement élevé, conséquence d'une dynamique d'investissement soutenue et de la hausse continue du prix du foncier. Ce processus de capitalisation explique le paradoxe souvent relevé d'un métier où l'on peut « vivre pauvre pour mourir riche ». Néanmoins, les agriculteurs figurent parmi les indépendants disposant du patrimoine le plus élevé, ce qui constitue un obstacle majeur au renouvellement générationnel et à l'installation de nouveaux entrants.

Les défis auxquels cette diversité d'entreprises agricoles doit faire face sont également indissociables de la gestion croissante des incertitudes. Les aléas climatiques, les tensions géopolitiques (guerre en Ukraine, dépendance aux intrants) et les attentes sociétales (réduction des phytosanitaires, bien-être animal) transforment les systèmes de production en laboratoires de résilience. La diversification des activités

3. Pierre-Henri Bono et François Purseigle, « Colères agricoles », *Esprit*, novembre 2024.

(dont la production d'énergies renouvelables) apparaît comme une réponse, mais elle complexifie les modèles économiques et organisationnels. Ces dynamiques révèlent une tension entre deux logiques : d'un côté, la persistance précaire d'un modèle familial fragilisé ; de l'autre, l'émergence d'entreprises agricoles aux allures de PME, où le salariat et la spécialisation deviennent des leviers de performance⁴.

Les défis de la sécurisation des filières : de la reterritorialisation et de la coexistence

Les filières agricoles françaises, soucieuses de sécuriser leurs approvisionnements et de répondre aux exigences de durabilité, se heurtent aujourd'hui à une concurrence internationale agressive et à des ressources (eau, foncier, biomasse) de plus en plus disputées à l'échelle des territoires.

Si la France conserve sa position de première puissance agricole de l'Union européenne et de sixième exportateur mondial, elle a cependant perdu des parts de marché au sein de l'UE au profit des Pays-Bas, de l'Allemagne ou de la Pologne, tout en développant ses exportations vers les pays tiers. Cette performance masque cependant des faiblesses structurelles, comme une dépendance accrue aux importations de certaines productions agricoles, comme les fruits et légumes, ou une vulnérabilité aux conjonctures géopolitiques et climatiques. Les filières agricoles françaises sont aujourd'hui confrontées à un triple défi : contribuer à la sécurité alimentaire nationale et européenne, s'engager dans la transition écologique et prendre en compte la diversité croissante des formes de production. Ces enjeux appellent des politiques publiques ambitieuses, capables d'accompagner une profession éclatée entre des intérêts parfois divergents et des modèles productifs variés.

La question centrale est désormais de savoir comment concilier ces impératifs apparemment contradictoires : produire plus pour répondre au développement de la bioéconomie, tout en produisant mieux pour répondre aux attentes sociales en matière d'environnement et de bien-être animal. Les agriculteurs, pris entre ces injonctions et les réalités économiques, attendent des réponses claires et des outils adaptés. La transition vers une agriculture plus durable ne pourra se faire sans un accompagnement fort de l'État et de l'Union européenne, mais aussi sans une reconnaissance accrue de la diversité des mondes agricoles. Il s'agit de repenser le secteur non plus comme un bloc uniforme, mais comme un ensemble de modèles productifs aux logiques spécifiques, nécessitant des solutions différenciées. L'avenir de l'agriculture française dépendra de sa capacité à innover, à transmettre les exploitations et à conjuguer performance économique et durabilité environnementale ; un équilibre délicat,

mais indispensable pour assurer sa pérennité dans un contexte mondialisé et incertain.

Toutefois, la reterritorialisation des systèmes alimentaires, souvent présentée comme une solution, bute sur des réalités conflictuelles : des conflits d'usage (entre production alimentaire et bioénergies, entre agriculture et urbanisation, ou encore entre préservation de la biodiversité et maintien de la productivité), des inégalités spatiales (certaines régions concentrent les enjeux de compétitivité, tandis que d'autres, marginalisées, voient leurs exploitations disparaître) ou encore des controverses environnementales.

Dans ce contexte, la coexistence des modèles agricoles et la reconnaissance des spécificités de certains espaces productifs (zones intermédiaires ou méditerranéennes) deviennent un enjeu politique. Les territoires ruraux ne sont plus seulement des espaces de production, mais des arènes où se négocient des compromis entre performance économique, justice sociale et transition écologique. La question n'est plus seulement : « Comment produire ? », mais : « Pour qui, et selon quelles règles du jeu ? »

Longtemps perçue à travers le prisme des crises environnementales, sanitaires ou économiques, l'agriculture est trop souvent réduite à un « problème » à résoudre, plutôt qu'à un secteur stratégique, porteur de solutions pour les territoires. Ce changement de regard est d'autant plus urgent que les enjeux climatiques, géopolitiques et sociaux imposent une reconfiguration profonde des modèles de production, des rapports de pouvoir et des imaginaires collectifs. Il s'agit moins de nier les tensions que de les appréhender comme le symptôme d'une transition nécessaire, où l'agriculture doit être reconnue non seulement pour sa fonction productive, mais aussi pour son rôle central dans la souveraineté nationale, la cohésion territoriale et l'innovation sociale.

Reconnaître le caractère stratégique de l'agriculture, c'est accepter de la penser comme un secteur clé de la souveraineté française (au même titre que la défense ou l'énergie) et de la cohésion nationale. Cela implique un changement de narratif qui rompt avec l'opposition stérile entre « productivisme » et « écologie » pour promouvoir une vision systémique, où la résilience passe par : des innovations sociales et organisationnelles ; des politiques publiques ambitieuses permettant d'aligner les outils de gestion des risques (assurances, fonds de solidarité) sur les réalités des exploitations ; une meilleure articulation entre des politiques industrielles locales et des politiques agricoles afin d'organiser les voies de valorisation, alimentaires et non alimentaires, mais également un dialogue renouvelé et la reconnaissance du rôle de l'agriculture dans la gestion des communs (eau, sols, biodiversité). ●

4. François Purseigle, Geneviève Nguyen, Pierre Blanc, *Le Nouveau Capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017.

Magalie Rascle

Directrice déléguée aux politiques sociales
(Caisse centrale de la MSA)

Rodolphe Dumoulin

Directeur du développement sanitaire et social
(Caisse centrale de la MSA)

La MSA: régime agricole et régime de la ruralité

Pilier du paysage social et du paysage rural français, la Mutualité sociale agricole n'est pas seulement le deuxième régime de sécurité sociale. Elle est aussi le régime de la ruralité. Soutenant quotidiennement et stratégiquement la vie de territoires durables et attractifs, elle ne se contente pas de protéger. Elle contribue à bâtir les territoires ruraux de demain.

La MSA, organisme de sécurité sociale et organisation professionnelle agricole

Un pilier méconnu mais essentiel de la ruralité

La Mutualité sociale agricole (MSA) fait partie de ces institutions dont on connaît le nom sans toujours en mesurer l'importance. Pilier discret mais essentiel du paysage social français, la MSA gère le service public de la protection sociale pour l'ensemble du monde agricole, représentant près de 5 millions de personnes. Elle repose sur une organisation décentralisée. À l'échelle nationale, la Caisse centrale (CCMSA) anime un réseau de 35 caisses départementales ou pluridépartementales, véritable maillage de caisses locales, assurant la proximité et la continuité du service public sur le terrain.

Gestionnaire du service public de la protection sociale de l'ensemble de la profession agricole

La MSA se distingue par une vision globale de la protection sociale. Cette approche se concrétise notamment par son guichet unique, qui permet aux assurés de trouver en un même lieu l'ensemble des services relevant de leur protection sociale: prestations sociales – santé, accidents du travail et maladies professionnelles, retraite, famille –, recouvrement des cotisations, services aux professionnels, santé et sécurité au travail, prévention, action sanitaire et sociale ou encore accompagnement des initiatives d'économie sociale et solidaire, à travers les services créés sous l'impulsion des élus du régime agricole dans les territoires ruraux (résidences autonomie, services d'aide à domicile, etc.).

Une gouvernance démocratique au plus près du terrain

La MSA cultive une particularité: une gouvernance fondée sur l'élection de ses représentants. Des délégués – exploitants, employeurs de main-d'œuvre et salariés, qu'ils soient actifs ou retraités – siègent ainsi au cœur de son organisation. Cette dimension démocratique assure à l'institution une connaissance fine des réalités locales et lui confère une légitimité particulière dans les décisions qu'elle porte. En 2025, la MSA compte 13 760 délégués répartis dans chaque canton. Chevilles ouvrières du modèle mutualiste, ils incarnent la diversité du monde agricole et assurent la représentation des assurés sur l'ensemble du territoire.

Une ruralité en mutation: nouvelles attentes, nouveaux défis

Défis persistants: entre fragilités sociales et résilience porteuse d'innovations

La ruralité fait face à une série de défis structurels: désertification médicale, vieillissement de la population, isolement, précarité énergétique, habitat dégradé, éloignement des services publics. Autant de réalités bien connues des habitants, qui se heurtent à des difficultés du quotidien.

Si la pauvreté y est, en moyenne, moins marquée qu'en zone urbaine, elle s'entremêle néanmoins à des problématiques propres aux territoires marqués par une sous-densité en services et en équipements. Ces espaces concentrent ainsi des formes de précarité plus diffuses, souvent moins détectées. Les dispositifs de

lutte contre la pauvreté peinent à s'adapter à ces réalités plus qualitatives. Les crises agricoles successives ont mis en lumière cette précarité spécifique. Elles ont conduit la MSA à renforcer sa mobilisation. L'organisme a intensifié ses actions en matière de prévention du mal-être agricole. Ces initiatives témoignent d'une urgence : celle de répondre, autrement, aux fragilités sociales du monde rural et d'accompagner son développement en misant sur ses potentialités.

Un modèle capable de répondre aux enjeux contemporains de la ruralité

En France, la MSA occupe une place centrale dans l'organisation de la protection sociale en zones rurales. Le Code rural et de la pêche maritime lui confère une mission de contribution au développement sanitaire et social dans les territoires ruraux. Elle offre une porte d'entrée simplifiée pour les assurés et constitue aussi un interlocuteur unifié pour les acteurs locaux. Dans les territoires ruraux ou isolés, ce guichet global fait figure d'atout majeur, qui facilite considérablement l'accès aux droits et aux services.

Pour affiner l'analyse des réalités rurales et mieux cibler ses réponses, la MSA s'appuie sur un dispositif de plus en plus stratégique : GéoMSA. Cet outil cartographique innovant permet de dresser des diagnostics territoriaux précis en croisant données démographiques, indicateurs sociaux, caractéristiques d'habitat ou encore zones de vulnérabilité. Grâce à cet appui numérique, la MSA identifie plus finement les besoins, anticipe les fragilités émergentes et adapte ses actions au plus près des habitants.

Mais la technologie ne fonctionne qu'en complément d'un autre atout majeur : son réseau d'élus locaux et ses partenariats avec les collectivités, les associations et les acteurs locaux. Ensemble, ils enrichissent les analyses issues de la data. Les élus MSA agissent comme des capteurs de proximité, identifiant des problématiques émergentes. Au niveau opérationnel, les équipes – notamment les travailleurs sociaux de l'action sanitaire et sociale (ASS) – recueillent directement la parole des ressortissants agricoles et des habitants. Ces observations révèlent des besoins qui échappent souvent aux statistiques.

Forte de son implantation unique et de sa connaissance des réalités sociales, la MSA devient une source d'information stratégique. Elle connaît les trajectoires professionnelles, les fragilités, les habitudes de vie, les besoins non exprimés et les évolutions démographiques.

Ruralité et solidarité :

la MSA trace la voie vers 2030

Pour répondre aux enjeux des territoires ruraux, la MSA a défini des axes prioritaires dans le cadre de son projet stratégique MSA 2030 : soutenir et promouvoir les transformations agricoles ; concevoir

une offre de protection sociale simplifiée, globale et personnalisée ; accompagner le développement des territoires ruraux et fragiles ; stimuler l'innovation sociale, mobiliser les savoir-faire humains.

En 2023, la MSA s'est engagée pleinement sur la question sociale en milieu rural, afin d'en faire un levier d'attractivité et de lutter contre les précarités spécifiques au monde agricole. Elle a notamment formulé des propositions pour intégrer un volet ruralité au Pacte des solidarités et contribuer au déploiement du programme France ruralités.

En 2024 et 2025, l'institution a franchi une nouvelle étape en formalisant deux partenariats stratégiques avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'Association des maires ruraux de France (AMRF). Ces conventions offrent un cadre inédit pour faire émerger de nouveaux équipements ruraux et soutenir les élus dans la mise en œuvre de politiques publiques adaptées.

Signée en novembre 2024, lors du Salon des maires, la convention avec l'ANCT a marqué une montée en puissance de la MSA dans l'ingénierie territoriale. L'accord prévoit une collaboration étroite sur plusieurs chantiers structurants : le plan France ruralités et son programme Villages d'avenir ; l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours ; l'accès aux services essentiels en milieu rural ; le soutien aux tiers-lieux et aux initiatives des jeunes.

En février 2025, la MSA a officialisé un second partenariat majeur, cette fois avec l'Association des maires ruraux de France. L'objectif : fluidifier la circulation de l'information, soutenir l'ingénierie locale et favoriser le développement de solutions adaptées aux petites communes.

Aujourd'hui, la MSA va bien au-delà de son rôle de protection sociale pour devenir un véritable promoteur de l'ingénierie de la coopération, une démarche qui rassemble élus, acteurs économiques, associations et habitants autour d'objectifs communs : revitalisation des centres-bourgs, adaptation du logement, rénovation énergétique, amélioration des services à la population, création de services de proximité, ou encore de transformation d'espaces publics.

Quand l'expertise de la MSA façonne durablement les territoires ruraux

La MSA, moteur décisif de l'aménagement des services publics en zones rurales

La MSA s'est engagée à déployer des structures de France services, soit seule (en portage), soit avec les collectivités territoriales (en coportage). Les France services MSA se distinguent par la polyvalence de leurs agents, compétents sur toutes les branches de

la sécurité sociale. Les années à venir appellent à une mobilisation autour du maillage territorial : d'autres agences et points d'accueil MSA pourraient prochainement être labellisés France services, pour renforcer le maillage territorial et participer au maintien des services publics de proximité.

Des services de santé au cœur des territoires pour les populations rurales

La MSA appuie le déploiement de l'exercice coordonné. Elle soutient ainsi la création de nouvelles structures : maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), centres de santé pluriprofessionnels (CDSP), communautés pluriprofessionnelles territoriales de santé (CPTS) et, demain, France santé.

Face à l'extension des zones rurales fragilisées par le manque de médecins et de paramédicaux, les pouvoirs publics ont lancé en 2023 un plan d'action afin de disposer, à l'horizon de 2027, de 4 000 MSP sur le territoire. L'accélération du développement de cette forme d'exercice conduit la MSA à intensifier son action pour soutenir ces solutions innovantes. Leur principe fondateur : décloisonner la pratique médicale, structurer la coordination des soins et ouvrir la prise en charge à la dimension sociale.

Une politique active pour accompagner le vieillissement des populations agricoles

À travers le programme « Bien vieillir en milieu rural », la MSA déploie des actions collectives innovantes, centrées sur la prévention et l'accompagnement à domicile. La MSA s'appuie sur un socle commun baptisé « Accompagnement à domicile des personnes âgées ». Ce dispositif propose un ensemble de services et de conseils adaptés, allant de l'aménagement du logement à la mise en place d'activités favorisant le lien social.

En complément de ses actions en faveur du maintien à domicile, la MSA a développé une politique ambitieuse d'« aide aux aidants », car assumer le rôle d'aidant auprès d'un parent âgé en perte d'autonomie est un engagement souvent éprouvant. Une solution concrète, le dispositif Bulle d'air, offre un service de remplacement à domicile pour permettre à l'aidant de souffler.

Lorsque le maintien à domicile n'est plus envisageable, la MSA propose, depuis plus de trente ans, une solution adaptée : les maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA). Ces structures, implantées au centre des villages, proposent des logements et des services adaptés et sécurisés, contribuant à la prévention santé, à la lutte contre l'isolement et à la dynamisation des centres-bourgs.

Face au vieillissement de la population rurale, la MSA repense ses dispositifs d'habitat intermédiaire

pour mieux répondre aux besoins des territoires. Les MARPA, dédiées aux personnes âgées, sont désormais envisagées comme de véritables espaces de vie sociale, faisant de ces structures un lieu ouvert à tous les habitants d'un territoire, capable d'accueillir des activités collectives, de renforcer le lien social et de proposer de nouveaux services aux seniors.

Grandir en milieu rural : la MSA au service des familles et des jeunes

La MSA entend contribuer au déploiement du service public de la petite enfance avec une attention particulière en milieu rural. Les schémas départementaux des services aux familles y révèlent encore de vastes zones blanches, où l'offre d'accueil reste insuffisante.

Pour répondre à ce défi, la MSA mise sur son programme « Grandir en milieu rural », tout en renforçant ses partenariats avec les CAF. Avec ce programme, la MSA vise un objectif simple mais ambitieux : contribuer à faire en sorte que chaque enfant puisse grandir dans les meilleures conditions, en tenant compte des spécificités des zones rurales. Concrètement, la MSA contribue à la création de structures d'accueil collectif et de relais petite enfance, aux accueils de loisirs sans hébergement. Elle soutient des espaces-rencontres ou des projets portés par les jeunes, et agit en faveur des solutions innovantes en matière de mobilité et de numérique.

Lutter contre la précarité énergétique et adapter l'habitat

Autre défi récurrent des zones rurales : la précarité énergétique. Les logements y sont souvent anciens, mal isolés et chauffés par des systèmes coûteux. La MSA s'engage et mène des actions de sensibilisation. Elle oriente vers les aides financières existantes et collabore avec les structures engagées dans la rénovation énergétique. Cette démarche concertée bénéficie autant aux habitants qu'au tissu artisanal local, créant un cercle vertueux entre solidarité et dynamisme économique.

Un soutien à l'emploi agricole et à l'insertion par l'activité économique

Les territoires ruraux font face à un double défi : recruter dans des métiers en pénurie et favoriser l'insertion ou le retour à l'emploi des publics fragiles. Face à cela, la MSA mobilise son guichet unique. Elle accompagne les personnes en risque de désinsertion professionnelle et les bénéficiaires du RSA à travers des parcours de remobilisation professionnelle, tels que les « ateliers de l'inclusion ». En parallèle, elle poursuit son programme « Inclusion et ruralité », destiné à promouvoir l'insertion par l'activité économique autour des emplois agricoles et ruraux. C'est aussi dans cet esprit que la MSA a signé, au début de 2025, au Salon de l'agriculture, un nouvel accord de partenariat avec France Travail.

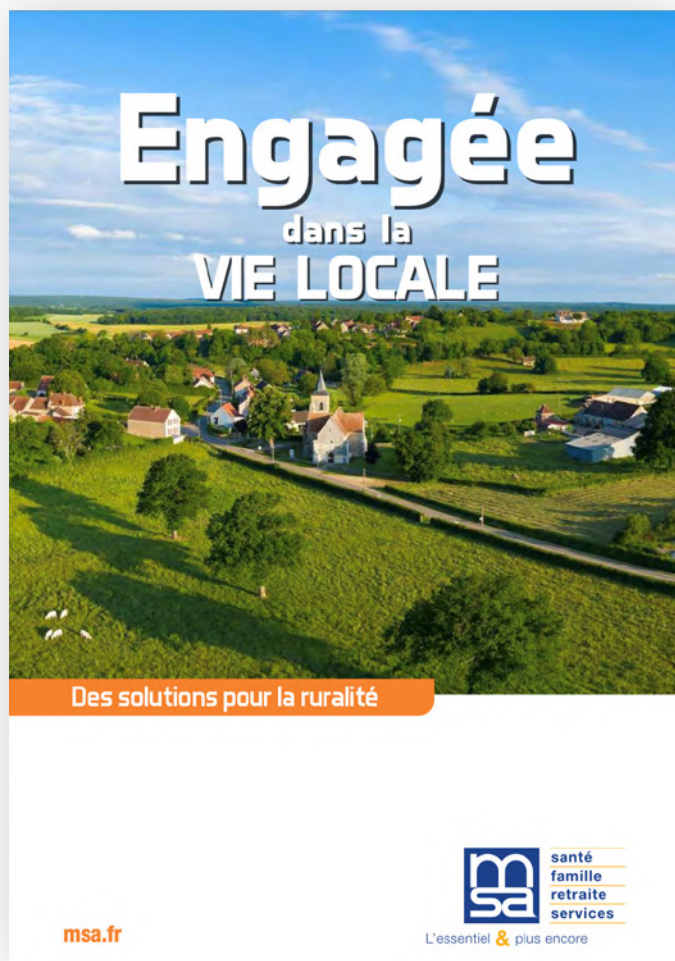
Trouver un logement pour les travailleurs saisonniers: un défi majeur

Chaque année, des centaines de milliers de saisonniers viennent prêter main-forte aux secteurs sous tension, comme l'agriculture. Mais derrière cette main-d'œuvre indispensable se cache un problème récurrent: la pénurie de logements à proximité des lieux de travail. Face à ce constat, la MSA se mobilise pour améliorer les conditions de logement en milieu rural. Outre les aides au logement, elle propose des dispositifs spécifiques: prêts à l'amélioration de l'habitat, primes de déménagement et soutiens à des initiatives locales pour l'accueil des saisonniers agricoles. Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt sur l'emploi agricole, la MSA Midi-Pyrénées Sud a ainsi proposé la création d'une

Maison des saisonniers, ouvrant la voie à un projet fédérateur mobilisant des acteurs publics et privés.

La MSA, un partenaire indispensable pour construire la ruralité de demain

Par ses actions, la MSA contribue à façonner les besoins en habitat, en services et en infrastructures, mais aussi à améliorer la qualité de vie dans des territoires en quête d'équilibre et d'attractivité. La MSA n'est pas un simple partenaire du monde rural: c'est un levier stratégique pour contribuer à des territoires durables, inclusifs et attractifs. Elle ne se contente pas de protéger: elle contribue à bâtir les territoires ruraux de demain. ●



Livret édité par la MSA au sujet de son offre en ingénierie sociale pour le Salon des maires.

Jean-Laurent Cassely

Fondateur de Maison Cassely, bureau de tendances spécialisé dans les questions de territoires et de modes de vie.

Jean-Pierre Pernaut, le supermarché et le bistrot: l'évolution des lieux de commerce et de vie dans la France rurale

La vie des villages s'est métamorphosée en deux générations. Le déclin du petit commerce indépendant au profit des grandes surfaces et des commerces de périphérie est une des conséquences les plus visibles de cette évolution. Encore bien présent dans l'imaginaire des Français, le commerce de proximité n'a pourtant pas tout à fait disparu des campagnes, et des innovations relativisent le discours du déclin de la France rurale.

« Un village où il n'y a plus de commerce, c'est un village où il n'y a plus de lien social. »

Jean-Pierre Pernaut

L'époque est résolument à la nostalgie, à la célébration de la France des régions et à la glorification du commerce d'antan. Or, un nom résume ces trois passions hexagonales; le prononcer suffit à convoquer l'héritage provincial et délicieusement suranné d'une France des villages, des clochers et des petits commerçants: Jean-Pierre Pernaut. Jusqu'en 2020, soit deux ans avant sa mort, le présentateur mythique de TF1 a tenu les rênes du *Journal de 13 heures* durant plus de trois décennies. Grâce à un réseau étoffé de correspondants locaux couvrant l'actualité des petites villes et de la France rurale, il a résolument orienté ce rendez-vous quotidien vers ce que l'on appelle désormais la France des territoires.

Si cette glorification n'allait pas sans caricature – et beaucoup d'humoristes ont su s'en amuser –, Pernaut fut le catalyseur médiatique – le lanceur d'alerte, dirait-on de nos jours – d'une prise de conscience,

celle de la déprise commerciale de la France rurale. Dès 2011, Pernaut eut l'idée de mettre à profit l'audience de son *13 heures* pour alerter sur la situation des petits commerces menacés de fermeture, à la recherche d'un nouveau souffle et d'un repreneur potentiel. L'opération « SOS Villages » était née.

De l'épicerie du village à l'Intermarché

Tout-puissants qu'ils fussent, Jean-Pierre Pernaut et son *13 heures* n'ont pas suffi à inverser la vapeur ni à contrarier l'érosion du commerce de proximité de village. La dynamique d'ensemble est connue: pays de la grande distribution et de l'étalement urbain, la France a inventé le format de l'hypermarché au début des années 1960. Avec la généralisation de l'automobile mais aussi l'exode rural, la manière de faire ses courses, les lieux fréquentés et la fréquence de ses approvisionnements changent radicalement, en ville

comme dans les campagnes, et parmi ceux que l'on commencera à appeler les rurbains dans les années 1970-1980.

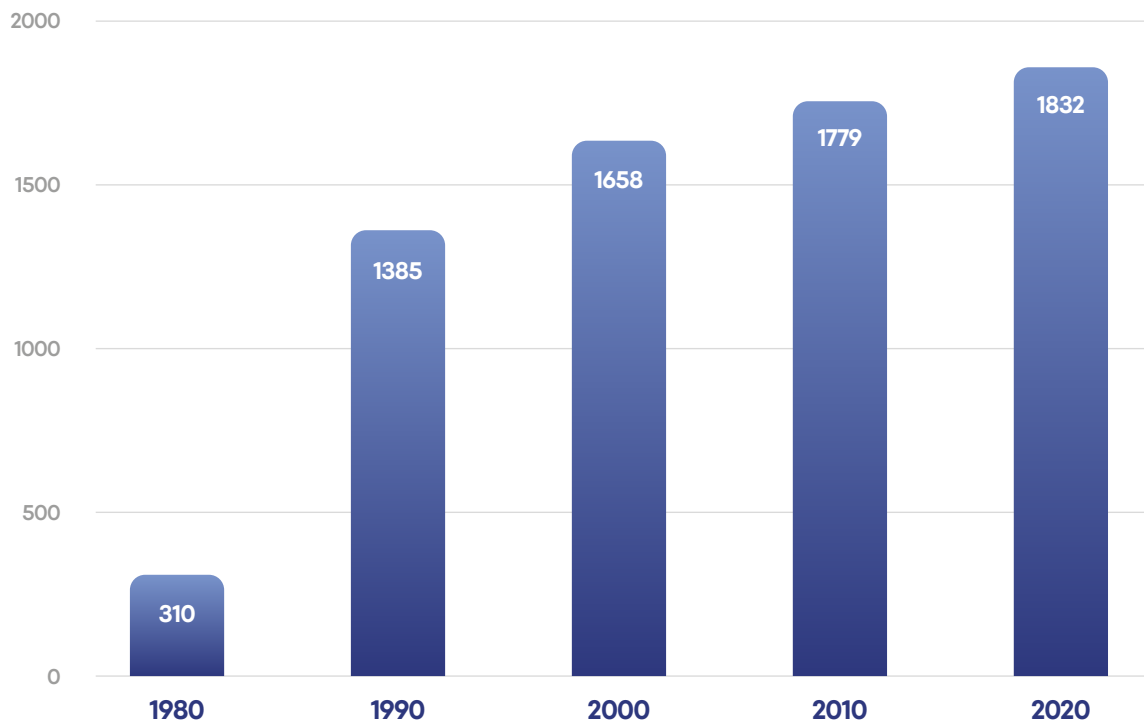
Un exemple incarne cette révolution : Intermarché. L'enseigne, issue d'une scission avec le groupe E. Leclerc, comptait « seulement » 300 magasins environ au début des années 1980. Ils étaient près de 1 400 une décennie plus tard, soit un rythme d'ouverture moyen de deux magasins par semaine. Ils sont désormais environ 2 000, ce qui permet à l'enseigne d'affirmer que l'on trouve un point de vente des Mousquetaires tous les 17 kilomètres... Alors que ses concurrents ont plutôt maillé les zones urbaines, Intermarché est descendu jusqu'à la strate des bourgs et des chefs-lieux de canton. L'hyper et le supermarché sont devenus les circuits les plus fréquentés par les Français, l'épicerie de village reculant pour devenir un commerce de dépannage uniquement, lorsqu'elle est encore en activité.

Le constat statistique se double d'une prise de conscience culturelle, dans laquelle artistes et pho-

tographes jouent un rôle de catalyseur. Charcuterie à la devanture décorée de mosaïque, boucherie chevaline, cordonnier ou boulanger, le petit commerce de proximité, situé dans la rue principale du bourg ou au centre du village, est passé de réalité concrète et quotidienne à vestige charmant et insolite d'une France *vintage*. Dans son livre *Vitrines orphelines* (2025), le photographe Franck Delautre immortalise les façades surannées et les rideaux baissés, devenus la métonymie d'une France des petites villes, mais également des villages, sinon abandonnée en tout cas en voie de relégation symbolique.

Quant au marché de plein vent, autre pilier du commerce indépendant de proximité, ancré dans nos souvenirs projetés de la « France d'avant » et cher aux responsables politiques en campagne, il n'a certes pas disparu du territoire (ils seraient encore une dizaine de milliers à se tenir chaque semaine sur la bien nommée place du marché, notamment dans les petites villes). En revanche, la « part de marché » du marché est devenue, elle, anecdotique, culminant autour de 3 %.

L'essor de l'implantation d'Intermarché sur le territoire (nombre de magasins en France)



Source : Groupement Les Mousquetaires.

Du boulanger du village à la boulangerie de rond-point: la métamorphose des périphéries

Changeons de focale pour remonter à un questionnaire plus général: faut-il déplorer que le commerce rural ait disparu, ou plutôt s'interroger sur la manière dont la vie de village s'est elle-même totalement métamorphosée?

De l'ethnologue Pascal Dibie au sociologue Jean-Pierre Le Goff, nombreux sont les auteurs à avoir pointé cette ambivalence. Le « village » français, avec son clocher, sa place de la fontaine, sa rue principale, les façades de sa petite école et de son bureau de poste désormais fermés, existe bel et bien mais il n'est plus qu'un lieu-dortoir et non de vie. Le collège-lycée, l'usine, l'atelier, le bureau, l'hôpital et, donc, le commerce se trouvent désormais dans un rayon de 45 kilomètres et trois quarts d'heure de voiture autour des habitants de la France rurale.

Ni tout à fait rural ni tout à fait urbain, un format commercial résume parfaitement ce brouillage des frontières. Ce qu'on pourrait appeler la boulangerie de rond-point, entendue comme une boulangerie de grand format, avec parking et implantée le long des flux routiers, souvent aux abords d'un rond-point, est devenue en une vingtaine d'années un repère familier des Français qui font leurs courses du quotidien.

Plus de 800 implantations pour le leader incontesté Marie Blachère, né dans la vallée du Rhône au début des années 2000, plus de 250 pour son rival Boulangerie Ange, plus de 120 magasins pour le nordiste Boulangerie Louise, près de 100 salons de *thé-lounges* pour le pâtissier et boulanger Jean-François Feuillet dans l'Ouest de la France, etc. Les indépendants ont eux aussi adopté le modèle, délaissant les tissus denses pour s'en aller capter les flux de clientèle là où ils se sont déplacés, c'est-à-dire principalement à l'extérieur des centres anciens.

Un nouveau récit rural? Le succès d'estime du multiservice alimentaire

L'INSEE a récemment changé son critère de définition de la ruralité: c'est désormais la relative faiblesse de densité qui la caractérise, alors qu'un critère secondaire, celui de la dépendance aux villes, permet de distinguer entre les ruraux devenus des périurbains (charriant tout un univers de voitures, de pavillons, de centre E. Leclerc et de magasin Action) et les « vrais » ruraux profonds, moins confrontés à la périurbanisation du commerce qu'à des enjeux d'éloignement ou de désertification, surtout lorsqu'ils ne bénéficient pas des effets du tourisme vert.

Sans qu'un renversement statistique majeur ait été mesuré, l'implantation d'individus et de familles dans des communes très peu denses depuis plusieurs années s'accompagne d'un discours qui (re)valorise la campagne, ses paysages et ses modes de vie, par opposition aux désagréments de la vie urbaine et aux excès de la société de consommation. Il n'est pas rare que les candidats à l'exode urbain, tant commenté depuis la Covid dans les médias, s'installent à la campagne avec un projet d'implantation de commerce dans leurs cartons.

Les initiatives visant à reprendre un commerce de village pour le faire évoluer, à le créer de toutes pièces ou, le plus souvent, à fusionner plusieurs fonctions en un seul lieu ont le vent en poupe. Épicerie de dépannage (boîtes de sardines, yaourts, pâtes et confitures), dépôt de pain, offre de jeux FDJ et de journaux et magazines, point relais pour les commandes au supermarché et d'e-commerce, etc., un type nouveau de commerce a émergé, souvent désigné sous l'appellation de multiservice alimentaire. Des points de vente qui peuvent être indépendants ou affiliés à des réseaux d'enseignes, comme Vival ou Proxi.

C'est à ce point de l'article que le discours du nouveau rural rencontre le legs de Jean-Pierre Pernaut. Il ne faut pas chercher longtemps sur Internet pour retrouver les reportages de la série « SOS Villages », dans laquelle l'animateur vedette se faisait l'entremetteur entre commerçant et repreneur. Vue aérienne sur un village entouré de champs dans le Berry ou dans la Meuse, plan sur les toits des maisons et le clocher, petit commerce convivial, clients ravis et maire du village enthousiaste: les lieux de reportage avaient beau changer chaque semaine, les images sont toujours un peu les mêmes.

Quel est le succès de telles initiatives? Sur le plan médiatique, social et politique, les multiservices font l'unanimité: qui partirait en guerre contre le lien social, la proximité, le rééquilibrage territorial et l'aide aux aînés? L'équilibre économique de ces beaux projets est plus précaire. Les commerces sont souvent aidés par la mairie, qui peut mettre le local à disposition en échange d'un loyer modeste. Tout dépend en fait du lieu et des habitants qui l'environnent. Implantée dans l'Orne, la gérante d'un de ces commerces relatait, lors d'une enquête que nous avons réalisée, un décalage flagrant entre les besoins qu'avaient exprimés les habitants lors d'un questionnaire d'étude de marché, dans lequel ils se déclaraient favorables à une épicerie de village à 90 %, et la proportion très faible de ceux qui « jouaient le jeu » et s'approvisionnaient réellement dans son commerce. Lesdits habitants avaient pris l'habitude de faire leurs courses chez Leclerc ou Carrefour à

Alençon en rentrant du travail. Les prix de l'épicerie locale étaient trop élevés pour être compétitifs.

Le bistrot de village, entre déclin sur le terrain et retour de hype

Avec l'épicerie de village, le bistrot fait indéniablement partie des repères les mieux ancrés dans l'imaginaire du commerce rural. Les indices d'un regain d'intérêt pour la culture bistrot ne manquent pas dans la production culturelle. Citons, entre autres initiatives, le livre du photographe Guillaume Blot, le bien-nommé *Rades* (2023), un tour de France des bars et des cafés pittoresques, ou encore la récente collaboration entre PMU et le *Guide du Fooding*, avec une sélection des bars PMU remarquables pour leur accueil, leur ambiance ou la qualité de leur assiette !

Président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) depuis 2022, le chef Thierry Marx résumait les enjeux du renouveau rural pour le secteur du café et de la restauration, lors d'une interview parue dans le magazine *Village* (mars 2023) :

« De plus en plus de jeunes s'intéressent aux bistrots et ont envie de porter des projets à la campagne. Je crois que le bistrot doit devenir le tiers-lieu du village, avec de l'événementiel, de la petite épicerie, des services postaux... Depuis la crise sanitaire, le retour à la ruralité se confirme. Pour les bistrots, il s'agit d'un nouveau flux de clientèle. La proximité va retrouver tout son sens. Des départements vont regagner de l'attractivité. Il faudra créer des lieux pour recevoir ces touristes et ces néoruraux. Aujourd'hui, il y a plein de jeunes qui font des choses merveilleuses. »

Sur le terrain, les créations et les reprises se heurtent, là encore, au changement des mentalités et des comportements. Une génération, voire deux, a quitté les bars et les boîtes de nuit pour le confort des soirées à domicile entre amis, et a troqué les brèves de comptoir pour les discussions sur les réseaux sociaux. À l'heure des applis de rencontres, refaire de la France une nation de bistrots relève de la fausse évidence ou de l'anachronisme... Des initiatives remarquées visant à repeupler les villages de leurs cafés ont connu des succès divers. La vogue des tiers-lieux ruraux, souvent ouverts par des néoruraux, confirme une envie tout à la fois de commercer et de se retrouver dans des lieux physiques chaleureux tout en étant, c'est l'immense défi, socialement mixtes.

Le kiosque à pizza ou la fin du lien social ?

Ce tableau des évolutions commerciales de la France rurale serait cependant incomplet sans aborder un objet qui s'est rapidement intégré à nos paysages : le distributeur automatique de pizzas, de pain, voire de produits du terroir !

Très prisés des habitants, les kiosques à pizzas implantés sur le bord des routes et dans les zones commerciales (toujours les flux) seraient désormais 5000 en France métropolitaine. Contrairement à une idée reçue, ces pizzas sont façonnées par un véritable *pizzaiolo* et précuites sur place, et seules la phase finale de cuisson ainsi que la distribution au consommateur sont assurées par le robot. Efficacité, proximité, prix maîtrisé : le distributeur de pizzas coche plusieurs cases du renouveau du commerce rural et des attentes de la France contemporaine. Pour le lien social, en revanche, on repassera... Jean-Pierre Pernaut aurait-il validé ? ●

Trois formats commerciaux qui renouvellent la campagne et la périphérie

La boulangerie de rond-point

Avec l'e-commerce, c'est LA révolution commerciale des années 2000. En à peine vingt ans, le commerce alimentaire de détail préféré des Français, la boulangerie, a connu une double révolution. D'abord spatiale et commerciale, avec l'éloignement en périphérie, où elle a retrouvé cuisinistes, grandes surfaces alimentaires, *car wash* et autres repères de la France des ronds-points. Une révolution anthropologique a suivi : c'est désormais dans ces néoboulangeries, et plus uniquement au restaurant traditionnel ou au *fast-food*, que les Français déjeunent le midi.

Le multiservice alimentaire

Les Québécois appellent leurs commerces alimentaires de nuit les dépanneurs. En ville, les supérettes sous enseigne (Carrefour Market, Franprix, etc.) ont repris la main, mais, à la campagne, le modèle est un peu différent. Le commerce multiservice émergent mêle distribution alimentaire (sous enseigne ou indépendant), dépôt de pain, services divers (compte bancaire, jeux) et lieu de sociabilité. D'où ses airs de tiers-lieu rural. Tout maire de village qui se respecte espère accompagner l'ouverture d'un tel commerce.

Le distributeur automatique de pizzas

Les solutions techniques auraient permis au kiosque à pizzas d'exister dès la fin du siècle précédent. Pourtant, il faudra attendre le début de la décennie 2010 pour voir fleurir ces équipements qui bornent désormais le territoire rural français. On peut y voir la trace de la culture de la mobilité (comme les néoboulangeries, les distributeurs de pizzas sont installés sur les axes routiers) comme de celle de la consommation : habitués à commander en ligne et à être livrés, les habitants des campagnes ont adopté ce mix entre camion-pizza et automatisation.

LA BIBLIOGRAPHIE DU COMMERCE DE VILLAGE

- Guillaume Blot, *Rades*, Paris, Hoëbecke, 2023.
- Jean-Laurent Cassely, *La France des bars-tabacs. Réinventer le dernier commerce populaire*, Paris, Maison Cassely, 2025. Disponible en ligne : maisoncassely.fr.
- Franck Delautre, *Vitrines orphelines. Le rideau est tombé*, Paris, Suzac, 2025.
- Pascal Dibie, *Le Village retrouvé*, Paris, Grasset, 1979.
- Jean-Pierre Le Goff, *La Fin du village : Une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012.
- Olivier Razemon, *On n'a que du beau ! Le marché, ingrédient d'une société heureuse*, Paris, Écosociété, 2025.

Commandant Benoît Haberbusch

Docteur en histoire, chef du département Stratégie et recherche et cotitulaire de la chaire Histoire, gendarmerie, sécurité et territoire(s) du Centre de recherche de la Gendarmerie nationale

Gendarmerie et ruralités

Un legs historique stratégique pour le XXI^e siècle ?

Figure familière de la ruralité, enracinée localement, parfois mythifiée, la Gendarmerie incarne historiquement la présence de l'État. Présents sur 95 % du territoire, auprès de la moitié de la population, les gendarmes et leurs brigades agissent en particulier dans les campagnes, les zones de vacances et les espaces périurbains. De force perçue comme intrusive, l'arme est devenue un partenaire attendu, pour l'amélioration de la vie quotidienne comme pour le maintien de l'ordre rural.

« **L**a gendarmerie est particulièrement destinée à la sûreté des campagnes et des grandes routes. » Cette proclamation de la loi du 28 Germinal an VI semble conforter l'idée du caractère immémorial du lien de la gendarmerie avec la ruralité. Les médias eux-mêmes se plaisent à opposer le gendarme « campagnard » au policier citadin, selon un récit historique biaisé. Mais, comme le remarque l'historien Arnaud-Dominique Houte, une autre lecture de la loi de 1798 est possible, pour constater que cette mission dans l'espace rural est tout sauf évidente pour le gendarme de l'époque¹.

Comment la présence de ce soldat de la loi s'est-elle progressivement imposée au fil du temps, au point d'en faire un acteur incontournable de l'État pour garantir la sécurité des Français au cœur des territoires ? Comment les hommes et les femmes de « cette organisation à part, mi-militaire, mi-policière », selon la fameuse formule de Napoléon, se positionnent-ils aujourd'hui face aux policiers municipaux et aux acteurs privés de la sécurité ? Quelles offres la gendarmerie peut-elle proposer pour répondre aux défis à venir en milieu rural ?

L'émergence d'une force publique nationale au cœur des campagnes (1720-1850)

Avec la maréchaussée, créée au XIV^e siècle, le pouvoir royal dispose d'une force militaire, policière et de justice précieuse pour s'imposer dans un royaume en construction. Contrairement à une idée reçue, les premières brigades naissent en ville, celles-ci pouvant être modestes, à partir de 2 000 habitants. La célébration des brigades tricentenaires, en 2020, a rappelé l'ancienneté de ce maillage, qui fait de la maréchaussée la première institution policière d'envergure nationale. Il s'agit alors de contrôler, depuis ces cités, les grandes routes et les chemins par le biais de chevauchées, puis de tournées plus régulières. Ce mode d'action n'empêche pas des zones entières d'échapper encore à la vigilance de ces cavaliers de la maréchaussée, dont les effectifs ne dépassent pas 4 200 hommes en 1789. Les Cahiers de doléances pointent déjà cette absence de proximité, comme à Rodez ou à Bignac (Charente).

1. Arnaud-Dominique Houte, « Gendarmerie et ruralité : deux siècles d'histoire », Colloque « Sécurité et ruralités », Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEM), Sénat, 4 octobre 2021.

Avec la Gendarmerie nationale, créée en 1791, les autorités privilégient la continuité d'une institution dont elles apprécient la discipline et la disponibilité. De la Révolution française à l'Empire, l'arme devient un rouage essentiel de l'État centralisé, qu'elle doit représenter dans les territoires les plus reculés au sein d'une France qui compte jusqu'à 130 départements en 1811. Dans les campagnes, le gendarme, maîtrisant le français parlé et écrit, est avant tout perçu comme un élément intrusif au « pays », venu imposer des règles peu appréciées émanant, à travers le préfet ou le juge, d'un gouvernement parisien lointain. La conscription (1798), le Code forestier (1827), la loi sur la chasse (1844) ou celle sur la police du roulage (1851), ancêtre du Code de la route, représentent autant de sujets de crispation face à des gendarmes ne dépassant pas le seuil des 16 000 hommes jusqu'en 1850.

Entre 1793 et 1815, les gendarmes, qui sont amenés à rechercher les insoumis, les déserteurs et les « hors-la-loi », allant du véritable brigand à l'opposant politique, perçoivent la campagne comme un ensemble de lieux propices aux embuscades et autres insurrections, aussi bien dans l'Hexagone (Ouest et Sud) que dans les nouveaux départements belges, allemands, italiens et, bien sûr, espagnols.

Dans *La France rébellonnaire*, un autre historien, Aurélien Lignereux, montre comment les tensions avec les gendarmes en milieu rural, vives au début du XIX^e siècle, s'amenuisent à la fin des années 1850². Les griefs à l'encontre de ces militaires, encore clairsemés dans le pays, notamment dans le Sud-Ouest et le littoral de la Manche, ont des fondements politiques, écono-

miques et même saisonniers. En 1830, sur 70 affaires rapportées au ministre de la Justice, on compte 10 émeutes forestières, 23 frumentaires et 37 antifiscales. Dans une France rurale à 75 %, où le maire reste le garant local de l'ordre, le gendarme parvient à s'imposer comme un partenaire indispensable par rapport à la Garde nationale, difficile à manier, ou aux gardes ruraux et, surtout, aux gardes champêtres, dont l'échec de l'embrigadement nuit à leur essor. Dans *Les Paysans* (1844), Balzac en brosse d'ailleurs un portrait sévère³.

Faire corps avec la campagne ? Le « moment républicain » des gendarmes (1850-1960)

Du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, la perception du gendarme par les habitants des campagnes évolue au point d'en faire une figure familière, aux côtés du maire, du curé et de l'instituteur. Ce « moment républicain », formulé par Arnaud-Dominique Houte, est initié sous la II^e République mais s'exprime pleinement de la III^e République au début de la V^e République.

La loi du 29 juillet 1850, favorisant l'installation d'une brigade par canton, contribue à mieux faire connaître le gendarme aux administrés. Les photographies de l'époque qui nous le montrent avec son épouse en tenue régionale traditionnelle, comme celle du Finistère sur un cliché conservé à Melun au musée de la Gendarmerie nationale, sont révélatrices de cet enracinement local. Avec l'essor de la propriété, la présence du soldat de la loi est davantage appréciée de la population, qui souhaite se prémunir des maraudeurs et autres « errants ».

Scène d'arrestation par deux gendarmes départementaux, huile sur toile d'Edmond Gaudin, années 1870



Crédit : musée de la Gendarmerie nationale.

2. Aurélien Lignereux, *La France rébellonnaire. Les résistances à la gendarmerie (1800-1859)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008. En lien avec la chaire HiGeSeT (Histoire, gendarmerie, sécurité et territoire(s)), le professeur Lignereux prépare un colloque programmé à Grenoble les 11 et 12 décembre 2026, sur le thème « Sécurité(s) rurale(s). Préfets, gendarmes et autres acteurs de la sécurité publique face aux crises (XIX^e-XXI^e siècles) ».

3. Fabien Gaveau, « De la sûreté des campagnes. Police rurale et demandes d'ordre en France dans la première moitié du XIX^e siècle », *Crime, histoire & sociétés*, vol. 4, n° 2, 2000.

Ainsi se noue une première tension structurante: l'uniforme garantit la légitimité de l'intervention, tandis que la présence quotidienne produit une familiarité indispensable au renseignement et à la prévention. Bien entendu, cette normalisation des relations avec la population locale n'empêche pas les flambées de crises, comme lors du coup d'État de 1851, à Clamecy et à Bédarieux, ou au moment de la Querelle des inventaires (1906), de la révolte des vignerons (1907) ou de la grève de Draveil (1908). De même, le traitement de certaines affaires judiciaires retentissantes, comme celles du tueur en série Joseph Vacher (1894-1897) ou des « bandits d'Hazebrouck » (1909), nuisent à l'image des gendarmes. Le *Livre d'or de la gendarmerie*, adopté à la Belle Époque, témoigne à son niveau de la persistance des risques du métier face à certaines pratiques illégales (braconnage) ou dans certaines régions (Corse). En revanche, les autorités locales apprécient l'implication des brigades dans certaines crises (inondations) et pour le recensement des nomades à partir de 1895, suivi de leur contrôle avec le carnet anthropométrique institué en 1912.

Même si le recensement des Français de 1936 acte déjà la bascule vers une majorité de citoyens, une grande partie de la population vit à l'heure des clochers de villages. Certains films, tels que *Jour de fête* (1949) ou *Le Beau Serge* (1958), restituent ce mode d'existence rurale. Pour la gendarmerie, le célèbre film *Le Gendarme de Saint-Tropez* (1964) illustre parfaitement les conditions de vie de ces militaires à la campagne, notamment à travers une mémorable séquence en noir et blanc sur la tactique du maréchal des logis-chef Cruchot contre le braconnage.

Moins anodine qu'il n'y paraît, cette référence cinématographique témoigne d'un point de bascule. De la Belle Époque jusqu'aux années 1930, rien ne distingue fondamentalement la vie de brigade rythmée par les tournées (à cheval jusqu'en 1937), les règlements à connaître et les inspections de la hiérarchie. Le téléphone et la motorisation ne s'imposent que laborieusement dans les unités jusqu'en 1945, ce qui représente tout de même un progrès considérable en matière de réactivité.

Contrôle d'un couple de rémouleurs, début des années 1960



Crédit : musée de la Gendarmerie nationale.

S'adapter ou partir ? Les métamorphoses de la ruralité (1960-2020)

« Certains prétendent que la brigade de canton a vécu, écrit en 1964 le lieutenant Prenveille, qu'il faut suivre la population là où elle a tendance à se regrouper⁴. » Du *Désert français* (1947), de Jean-François Gravier, à *La France du vide* (1981), de Roger Béteille, l'exode rural semble effectivement condamner la campagne à un déclin inexorable. Mais la réalité est plus complexe pour les gendarmes.

Alors que la révolution agricole redessine les paysages, avec sa motorisation et ses remembrements, la société des loisirs héritée des Trente Glorieuses ainsi que les recompositions périurbaines contribuent à modifier les densités et les flux de population. La gendarmerie doit adapter son action à cette évolution sociétale en se donnant les moyens de surveiller et de canaliser les flots de vacanciers s'élançant sur un réseau routier inadapté et traversant des villages vite encombrés. En 1970, la France ne compte que 1 600 kilomètres d'autoroutes. De même, les hélicoptères de l'arme et certaines unités spécialisées, comme les pelotons de gendarmerie de haute montagne et les brigades nautiques, permettent d'intervenir sur les nouveaux espaces investis par les vacanciers. Quant à la brigade locale, soumise à un afflux de touristes pouvant décupler la population locale, elle peut compter sur des renforts saisonniers prélevés notamment dans la gendarmerie mobile.

Suivant leur implantation, les brigades rurales vivent différemment ces changements. En zone périurbaine, elles sont confrontées à la délinquance spécifique liée aux cités-dortoirs. Dans les zones plus reculées, elles voient s'établir des communautés inspirées du mouvement hippie, sensibles à la contestation écologiste ou à l'usage de stupéfiants. Ces décennies sont également marquées par un maintien de l'ordre rural parfois violent : grèves de 1947-1948 dans le Nord, révoltes antimilitaristes au Larzac (1971-1981) ou antinucléaires comme à Creys-Malville (1977) et à Plogoff (1979), manifestations agricoles en 1960 ou lors de la réforme de la PAC en 1986.

Dans ce monde rural en mutation, la gendarmerie se transforme elle-même avec l'arrivée des gendarmes auxiliaires (1972) et des femmes (1983), ainsi qu'avec l'apport de la télématique (réseaux Saphir, puis Rubis). Le maire de Ploudalmézeau, Alphonse Arzel, a salué le rôle des gendarmes lors du naufrage de l'*Amoco Cadiz*, en mars 1978 : « J'ai été impressionné par l'équipement radio des gendarmes, équipement que moi, maire, je n'avais pas et qui nous a permis d'être rapidement au courant de tout ce qui se passait⁵. »

Mieux équipé pour se déplacer et communiquer, le gendarme aspire à une vie plus proche de ses concitoyens, mais avec moins d'astreintes. Or, en favorisant les quartiers libres à la suite de la grogne de 1989, les Centres opérationnels de la gendarmerie (COG), mis en place en 1990, renvoient une image paradoxale de perte de proximité auprès de l'usager, qui trouve porte close dans les brigades après une certaine heure, malgré la possibilité d'accéder au COG depuis une borne téléphonique. Soucieuse de valoriser son ancrage local, la gendarmerie mise alors sur la mobilité, avec ses postes mobiles avancés (PMA) en 1993, puis sur l'intelligence territoriale, comme avec le plan Champagne (2012), pour optimiser ses relations avec ses partenaires privés et publics.

Face aux ruralités d'aujourd'hui, comment répondre aux injonctions contradictoires de la proximité et de la rentabilité ?

Comme le souligne le rapport Gorce en 2020, la notion de ruralité est devenue « floue et multiple », qu'il s'agisse des ruralités périphériques des métropoles et des grandes agglomérations, de celles rattachées aux petites et moyennes villes avec leur bassin de vie ou de celles relevant de l'« hyper-ruralité », à l'écart des axes et des services⁶. À l'instar des quartiers urbains, ces espaces connaissent une succession de plans, tel le plan France ruralités, censé les revitaliser grâce aux investissements publics.

Érigées en remparts pour lutter contre le sentiment d'abandon de l'État, les brigades reçoivent d'innombrables sollicitations, parfois contradictoires, requérant un niveau d'expertise toujours plus élevé, se traduisant par une inflation des référents, à partir d'un effectif contraint et d'un budget serré. Il faut également tenir compte d'un parc immobilier vieillissant, à l'image de celui des communes de Targonn, Langoiran, Latresne et Créon (Gironde), pointé par la députée Mathilde Feld.

Au niveau du groupement (échelon départemental), le commandement veille à répartir au mieux les forces. « Les chiffres nous permettent d'avoir des cartes de chaleur et de réfléchir nos territoires, en bonne intelligence avec l'ensemble de nos interlocuteurs », précise, en 2021, devant le Sénat, le colonel Michaël Fumery, chargé de la Seine-et-Marne.

L'annonce, en 2023, par Emmanuel Macron, de 238 nouvelles brigades, dont 98 fixes et 156 mobiles, traduit l'ambition de renforcer la présence des gendarmes dans les zones rurales et périurbaines.

4. Lieutenant Prenveille, « L'évolution démographique et la brigade », *Revue d'études et d'informations*, 4^e trimestre 1964, pp. 12-14.

5. Alphonse Arzel, « La place de la brigade dans la vie d'une commune », *Revue de la gendarmerie*, 1999, pp. 192-193.

6. Gaëtan Gorce, *Sécurité et ruralités*, INHESJ, 2020, https://www.ihemi.fr/sites/default/files/articles/files/2022-12/rapport_securite_ruralites.pdf.

Information sur la prise de plainte en milieu rural avec la brigade de contact mobile du groupement départemental de la Sarthe



Crédit : ministère de l'Intérieur, José Rocha.

Les élus locaux semblent plutôt satisfaits de « l'offre de sécurité » ainsi offerte pour surmonter certaines crises: les Gilets jaunes (2018), la Covid-19 (2020-2021)⁷ ou encore la tempête Alex (2020). Ils apprécient la capacité de subsidiarité de l'arme, qui permet, en cas de besoin, d'apporter aux brigades des renforts ou des experts issus du niveau départemental ou national.

Néanmoins, les exigences pesant sur les gendarmes ne cessent de s'accroître, dans un contexte plus « concurrentiel » en termes de police municipale, de sécurité privée et de vidéosurveillance. L'emballement médiatique autour de la cellule de renseignement Déméter, créée en 2019 pour sécuriser les exploitations agricoles, témoigne également de la difficulté de mettre en place certaines actions d'ordre public. En revanche, la demande des agriculteurs face à la délinquance itinérante apparaît plus consensuelle. En octobre 2025, la section de recherches de Reims n'hésite pas à rendre compte sur LinkedIn d'une enquête ayant mené à l'arresta-

tion de deux Moldaves coupables d'avoir volé des GPS agricoles dans la Marne, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne.

Dans des campagnes en perte de sociabilité traditionnelle, le sentiment d'insécurité a tendance à progresser. Le drame de Crépel (Drôme) en 2023 est révélateur à ce sujet. Les agressions d'élus, les dépôts sauvages, les rave-parties (comme dans les Corbières ou à Cazédarnes), l'immigration clandestine ou même le narcotrafic constituent autant d'inquiétudes pesant sur la ruralité. De même, l'activisme zadiste, comme à Notre-Dame-des-Landes, sur l'A69 ou à Sainte-Soline, oblige à engager des moyens considérables en maintien de l'ordre rural. Quant aux menaces cyber, elles visent à la fois les particuliers, le service public et le tissu économique. Là encore, la gendarmerie dispose d'une chaîne métier allant du référent local à l'enquêteur en technologies numériques (NTech) chevronné.

Au fil de trois siècles d'ajustements structurels, humains et technologiques, la gendarmerie est parvenue à s'im-

7. Patrice Dubois, « Chapitre 17. La gendarmerie nationale et les territoires ruraux », *Les Territoires ruraux en France. Fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ?* Association Population & Avenir, 2023, pp. 241-244.

poser comme un acteur central de la présence de l'État dans les campagnes. De force perçue comme intrusive, elle est devenue un partenaire attendu, malgré les tensions liées aux mutations rurales et aux attentes croissantes en matière de sécurité. Force pérenne implantée sur 95 % du territoire auprès de 50 % de la population, elle est désormais confrontée à la

concurrence d'autres acteurs et à la complexification des menaces. Il lui faut réinventer sa proximité tout en préservant son maillage historique et la confiance de la population, conditions essentielles de sa légitimité. Le général de corps d'armée Olivier Kim a su résumer cet enjeu : « Dans les territoires ruraux, il y a des attentes très fortes et qui seront de plus en plus fortes. » ●

Activité de la brigade de proximité de Catenoy (60). Patrouille VTT



Crédit : gendarmerie, SIRPA, Fabrice Balsamo.

Benoît Coquard

Ssociologue à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

La reconnaissance sociale par les métiers du bâtiment en milieu populaire rural

Les diplômes et les métiers du secteur tertiaire télétravaillable sont particulièrement valorisés dans les métropoles. Dans le monde rural, les métiers manuels demeurent des voies de réalisation de soi et d'ascension sociale. Le parcours d'un jeune ouvrier devenu entrepreneur à succès rappelle combien les activités et les entreprises du bâtiment marquent les projets professionnels et les réalités économiques dans les territoires ruraux.

Ce dimanche matin de mars, le premier qu'il ne passe pas à la chasse depuis quelques mois, Vincent a pris le temps de publier un long post sur sa page Facebook. Son texte d'une quinzaine de lignes, repris avec l'aide de ChatGPT, est agrémenté d'une dizaine de photos soignées. Le texte débute sur un ton revanchard. L'homme de 35 ans, habitant du même petit village de la Meuse depuis sa naissance, fait d'abord un pied de nez à ceux qui l'ont « critiqué », n'ont pas « cru en lui ». Vincent martèle ensuite que chacun « peut y arriver », qu'il suffit d'« y croire », à condition, bien entendu, de ne pas « être un fainéant ». Viennent ensuite les photos d'une imposante maison neuve de 250 mètres carrés, plantée sur une grande parcelle de terrain engazonné. L'entrée par un portail en fer forgé récupéré dans les environs rappelle les demeures bourgeoises qu'il admire sur les réseaux sociaux ou dans les films. De larges parties de la bâtisse sont dévolues à la réception des amis, à l'intérieur comme à l'extérieur, grâce au billard, à la piscine, au terrain de pétanque, à la cuisine d'été et au Jacuzzi. Les enfants ont leur trampoline, leur tyrolienne, leur balançoire. La pendaïse de crémaillère est prévue dans quelques jours et s'annonce mémorable.

En commentaires, un autre gars du coin fait remarquer qu'il peut désormais « payer un coup aux copains qui ont trimé » avec lui sur le chantier, afin qu'il puisse « être au top aujourd'hui ». Grégory l'a « joué un peu

perso » dans ce post, ajoute un autre ami. Le fier propriétaire, conscient de son erreur, répond qu'« un service en vaut un autre » et rajoute quelques photos de « la bonne équipe » qui a travaillé avec lui. On y voit ses copains du foot ou de la chasse, qui sont aussi pour certains des collègues de l'entreprise de BTP dans laquelle il est entré en tant qu'apprenti à l'âge de 16 ans. Des engins de « la boîte » ont d'ailleurs été utilisés, avec l'accord du patron, et même sa participation ponctuelle. Et les tarifs des matériaux ont été négociés grâce au même réseau d'amis dans le BTP. Le copain carreleur a fait le carrelage, le plombier, le chauffage, etc. Le résultat final atteste alors d'un savoir-faire et d'une attention au-dessus de la moyenne.

Au bourg, de nombreuses personnes commentent le luxe de cette habitation située à l'écart du centre. En accompagnant Vincent dans ses activités quotidiennes, je peux entendre les compliments qu'il reçoit en arrivant au café du village, à la cabane de chasse ou à la boulangerie: « Là, y a une maison! », « c'est mon rêve d'avoir ça un jour ». La richesse ostentatoire est régulièrement pointée du doigt dans ce monde populaire et rural, à l'image des résidences secondaires que les propriétaires étrangers n'utilisent que quelques jours à l'année. Mais dans le cas de Vincent, on parle d'un capital bâti à « l'huile de coude », entre argent gagné au travail et temps passé dans l'autoconstruction de son domicile familial.

Vincent m'explique à ce moment avoir conscience de cocher presque toutes les cases de l'homme accompli dans son milieu social. Cet enfant d'ouvriers élevé seul par sa mère a parachevé son ascension sociale quelque temps après, lorsqu'il monte une entreprise de couverture, en association avec un ami de longue date. Il passe « de l'autre côté », dit-il, en devenant son « propre patron », comme il l'affiche désormais sur sa page Facebook. Peu de temps après la création de « sa boîte », l'ancien apprenti, manœuvre et ouvrier qualifié devenu chef d'entreprise, commence à pester contre les prélèvements obligatoires et voit ses posts sur les réseaux sociaux relayés par d'autres entrepreneurs des environs et certains habitants lambda. Localement, Vincent prend encore de l'importance. Il sponsorise le club de foot, intègre le bureau d'une association de chasse assez prestigieuse, passe régulièrement dans le journal départemental, etc. D'autres amis qui souhaitent aussi « se lancer » dans l'entrepreneuriat lui demandent conseil, et il n'y a guère de jour où, parmi les jeunes adultes du coin, je n'entends pas parler de Vincent et de sa *success-story*.

Une légitimité professionnelle à géographie variable

En France, un tel parcours est inégalement plébiscité en fonction des contextes sociaux et reflète une polarisation croissante de la société, notamment entre les ruralités populaires, marquées par la prédominance du travail manuel, et des métropoles, composées de populations plus diplômées, à distance des métiers qui ne se télétravaillent pas.

Vu de loin, et de surcroît par mépris, il est parfois de bon ton de moquer ces Vincent et autres « gros poissons dans une petite mare ». Objectivement, cet ouvrier du bâtiment devenu entrepreneur dans le même secteur et le même canton ne serait pas autant valorisé et central au sein d'une métropole ou de tout autre espace plus diversifié, marqué par une plus forte présence des populations surdiplômées qui ont d'autres canons de réussite sociale. Cette comparaison vaut aussi au bas de l'échelle, chez les ouvriers du bâtiment ruraux, qui parfois prennent en exemple leurs homologues des grandes villes pour justifier leur préférence pour la campagne. Lorsqu'on me dit « Paris, jamais de la vie », c'est, entre autres choses, pour cet anonymat qui semble prévaloir dans le rapport au travail. On m'évoque une journée typique d'un ouvrier du bâtiment dans la grande capitale, qui prend son RER, travaille au ravalement d'une façade derrière la bâche de son échafaudage, et repart le soir sans que personne se soit soucié de lui. Mais ici, dans un bourg anciennement industriel et loin des grandes villes, au sein d'un bassin d'emploi qui lui-même affiche de très faibles effectifs de la CSP « Cadres et professions intellectuelles supérieures »

et une surreprésentation des ouvriers, employés et artisans, la trajectoire de Vincent fait office de modèle d'accomplissement.

D'autres jeunes hommes du coin cherchent à copier ses stratégies d'investissement, par exemple lorsqu'il acquiert un nouveau logement « à retaper » pour le transformer en location de tourisme, ou même à copier son style de vie, le jour où il se fait livrer un nouveau *pick-up* importé des États-Unis. J'identifie ces trajectoires professionnelles comme des parcours de réussites populaires, au sens où elles continuent d'être valorisées et de créer des aspirations dans les classes populaires dont ils sont originaires. D'autres secteurs du monde du travail pourraient être pris en exemple ponctuel de ce genre de processus. Néanmoins, le bâtiment est perçu et investi comme la meilleure voie de salut pour les ambitieux qui aspirent à « monter » socialement du côté de ce que Pierre Bourdieu appelait le pôle économique de la société. Par opposition au pôle culturel, regroupant des métiers essentiellement non manuels et basés sur la détention de diplômes et la possession d'un capital culturel plus légitime, le pôle économique est un segment très inégalitaire en matière de revenus et de patrimoine, mais assez homogène en matière de valeurs et d'aspirations, qui regroupe des professions plus orientées autour de la production matérielle, du travail manuel, de la possession de patrimoine foncier, de loisirs plus populaires, d'une distance à l'école, etc. C'est sur cette polarisation du monde social que s'installe une proximité entre les différents statuts dans le secteur du bâtiment, de l'ouvrier à l'entrepreneur, du salarié au patron. Le fait que les ouvriers se projettent potentiellement dans le statut d'entrepreneur, mais aussi qu'ils partagent concrètement, dans les petites entreprises, l'espace du chantier avec leur patron, permet une identification commune et une reconnaissance sociale durable dans des espaces ruraux où les uns et les autres sont juges de la valeur des individus.

Un tri symbolique entre les « bosseurs » et « ceux qui ne valent rien »

En entrant « par piston », à 16 ans, en tant qu'apprenti dans une entreprise qui appartenait alors « au copain d'un copain », et dans laquelle sont passés plusieurs de ses proches familiaux ou amicaux, Vincent savait où « il mettait les pieds », comme il le répète dans nos conversations. Le fait qu'on le connaisse « en bien par ici », c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une « bonne réputation » dans la vie locale et donc dans cette entreprise, l'aide à obtenir rapidement la confiance de ses collègues et à ne pas rester au simple rôle de manœuvre. C'est ainsi qu'à 18 ans, le permis à peine en poche, Vincent est déjà au volant de l'un des « camions de la boîte » et peut l'utiliser le week-end pour ses sorties. Le camion lui permet

aussi de ne plus s'exposer au contrôle social qui pèse davantage sur les jeunes que l'on voit « traîner dans le village ». Dans ces campagnes désindustrialisées du Grand Est où les cafés et commerces de proximité ont déserté des centres-bourgs paupérisés, il est rare de se promener à pied dans le village, plus encore si l'on a un travail. Les interactions sur la route sont en revanche fréquentes. Celui qui possède un véhicule peut non seulement se déplacer de façon autonome, mais aussi être remarqué, salué, reconnu pour l'activité qu'il exerce. Le véhicule lui permet d'être identifié par les gens du coin comme « un bosseur », et c'est d'ailleurs jusqu'à maintenant le principal adjectif qu'on me donne spontanément pour qualifier « le Vincent » et défendre le « mérite » qui est le sien.

Surtout, comme ses homologues dans le secteur, le jeune ouvrier du bâtiment se retrouve régulièrement à travailler sous le regard des passants, en particulier des hommes retraités, mais aussi de la population générale. Cette reconnaissance n'est pas donnée à tous les métiers. Même dans des ruralités où, dit-on, « tout se sait » et « tout le monde se connaît ».

Par contraste, les jeunes femmes de son âge qui travaillent chez les personnes âgées en tant qu'aides à domicile, ou encore au sein d'une usine textile sont invisibles au travail. En étant alternativement positionné sur les travaux de façade et de toiture, il est ce jeune du coin que l'on voit « bosser » et que l'on prend comme exemple pour dénigrer les jeunes sans activité apparente: « ceux qui ne valent rien », m'expliquent à plusieurs reprises des travailleurs du bâtiment pour s'en distinguer. On vise ici les jeunes sans emploi, ou perçus comme tels malgré le fait qu'ils travaillent, et qui généralement n'ont pas bénéficié d'un réseau de proches permettant, disent-ils, de « choper une bonne place » sur le marché du travail. Dans un contexte où le marché de l'emploi est relativement atone depuis le milieu des années 1990 dans ces ruralités postindustrielles, le stigmate du chômage est d'autant plus présent qu'il est devenu relativement fréquent. Loin du stigmate, Vincent est ce « bon gamin », qui « bosse par tous les temps » et qui, cerise sur le gâteau, aurait « de l'or dans les mains ». Avant même de le rencontrer sur le terrain, j'ai entendu parler de Vincent pour sa faculté à terminer rapidement un chantier ou pour certains « dons » du métier qu'on aurait observé chez lui, à la manière des aînés, respectés pour leur capacité à « tout faire à l'œil », « au toucher », sans un outillage sophistiqué.

Une quête d'autonomie de l'ouvrier à l'entrepreneur

L'attrait pour les métiers du bâtiment puis le véritable engouement des jeunes ouvriers, comme Vincent et bien d'autres, que j'ai suivis pendant près de dix ans, sont à comprendre sous deux dimensions. Il y

a, d'une part, cette perspective d'ascension, souvent incarnée par des artisans au profil de Vincent, dont on se sent assez proche pour se projeter dans leur sillage. Entre « gens d'ici », on dit simplement que l'on travaille « chez » ou « avec » tel ou tel entrepreneur, tandis que la fonction précise du salarié est rarement spécifiée. Il est évident qu'il s'agit d'un emploi d'ouvrier ou d'employé, la petite taille de l'entreprise requiert une grande polyvalence de la part de ceux qui aiment à rappeler qu'ils « ne comptent pas leurs heures » et seraient « irremplaçables ». Un tel discours valorisant leur importance dans la vie d'une entreprise de la part de travailleurs objectivement subalternes est d'autant plus présent que l'on se rapproche des secteurs où la forme entrepreneuriale est marquée par cet aspect amical et familial, au sein des entreprises du bâtiment, par exemple.

D'autre part, ce rapport au travail s'accompagne d'une quête d'autonomie qui explique le désamour pour certains postes et métiers jugés désormais trop peu reconnus socialement: « Là-dedans, t'es personne », me disaient par exemple un groupe de jeunes à l'encontre d'une grande usine peinant à recruter dans les environs, malgré des salaires supérieurs à ceux du bâtiment.

D'autres fonctions professionnelles pouvaient quant à elles être dénigrées pour l'abondance de normes et de « paperasse », un aspect qui rebute particulièrement les travailleurs qui souhaitent mettre en avant leur liberté au travail et aussi leur distance avec tout ce qui rappelle le monde de l'école. Le secteur du bâtiment colle à cette aspiration par plus d'un trait. Ceux qui ont les plus grandes marges de manœuvre dans leur entreprise en font abondamment état à leurs amis, qu'il s'agisse de dire que l'on « négocie directement avec le client », qu'on « gère le chantier seul » et que l'on n'est « pas inspecté par le patron ». Tout renvoie à l'idée que l'on dispose de compétences supérieures à la normale pour gagner en autonomie par-delà les supposés de l'organigramme de l'entreprise. Romain, un ami de Vincent, également ouvrier du bâtiment, défend ainsi son choix de rester dans son entreprise au regard également de sa petite taille: « T'as pas quatre milliards de chefs au-dessus de toi qui servent à rien et qui veulent te dire quoi faire. » Un autre de ses amis présent lors de la conversation arbitre autrement sa condition salariale au sein de son entreprise qui, elle, compte une cinquantaine de salariés: « Le week-end, moi, c'est la chasse, pas question de bosser. Je lui ai dit au patron. Ah, là-dedans, ils ne te payent pas plus que le SMIC si tu n'ouvres pas ta gueule. Tu en as des vieux, ils n'ont jamais rien demandé, moi, je ne sais pas comment ils font. » Quelques semaines plus tard, ce trentenaire donnera sa démission, pour devenir chef d'entreprise, avec deux salariés permanents et un apprenti. Son entreprise de plomberie est alors

conçue à l'image d'autres « petites boîtes » du bâtiment qui représentent les structures les plus valorisées par les salariés, où l'on retrouve le patron et le salarié ensemble sur les chantiers, mais, plus encore, comme membres bien souvent de la même « bande de potes » en dehors du travail, avec aussi des loisirs en commun, tels que le football, ou la chasse pour ce qui est des personnes que j'ai suivies.

Pour conclure, et nuancer la facilité d'une telle proximité amicale entre différents échelons hiérarchiques au travail, il faut néanmoins mentionner les tensions qui existent parfois. C'est tout le propos de cet ouvrier qui remarque avec amertume : « Un jour, t'es les meilleurs potes [...], et le lendemain, il va te parler pire qu'à un chien sur le chantier. » Néanmoins, la remarque de ce salarié ne le conduit pas, comme on pourrait s'y attendre en d'autres contextes, à se politiser contre son supérieur hiérarchique. Il affirme régulièrement

qu'« à sa place, il ferait pareil », d'autant plus qu'il aspire lui-même à devenir, comme les personnes précédemment citées, son « propre patron ». Là encore, c'est tout l'enjeu de la reconnaissance sociale par le travail, sous le regard des autres, qui prévaut en milieu populaire rural et s'inculque dès l'enfance.

Ces dernières décennies, ce genre de vision du monde était décrite comme un reliquat du passé appelé à disparaître, dans une société où se généralisait l'accès au diplôme, la mobilité géographique constante au cours de la vie, l'individualisme et l'anonymat. Mais force est de constater que ce bouleversement de la table des valeurs, caractéristique de la tertiarisation de l'économie depuis les années 1960, ne s'est pas imposé partout. Certains contre-modèles semblent même se renforcer, en emportant l'adhésion de nouvelles générations de jeunes en milieu populaire rural. ●

Nathalie Lacroix

Présidente de la Fédération du BTP du Gers

Les artisans et entrepreneurs du bâtiment, piliers du rural

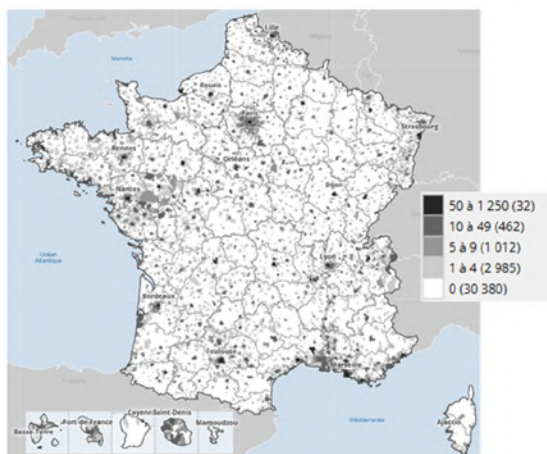
Près de 90 % des communes comptent au moins une entreprise du bâtiment sur leur sol. Ce chiffre révèle l'importance du secteur, au même titre que l'agriculture, au sein de la vie locale des territoires, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer. Les entreprises du bâtiment constituent un maillon clé là où les questions d'accès aux services se posent de façon cruciale. Plombiers, électriciens, maçons, peintres, etc., toutes ces professions se retrouvent pour répondre aux besoins des habitants et des collectivités. Ces métiers participent partout à la cohésion sociale comme à la création d'emplois, particulièrement dans le monde rural.

La comparaison s'avère sans équivoque en France. Alors que plus de 30 000 communes (87 % du total) comptent au moins une activité du bâtiment¹ sur leur sol, seules 19 000 disposent d'un service de restauration (y compris restauration rapide, cafétérias et salons de thé, mais hors hôtels-restaurants), 16 000 d'un service de coiffure et moins de 5 000 d'une banque².

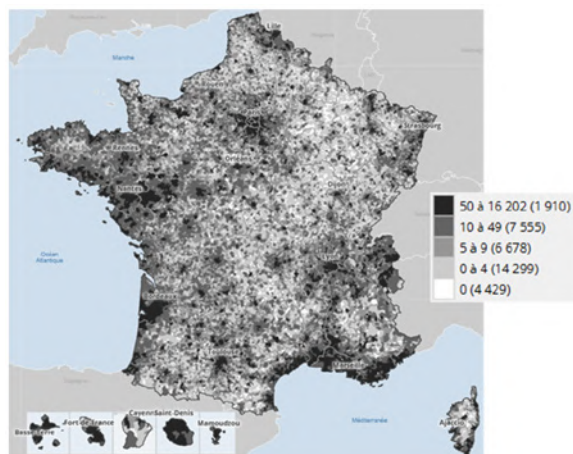
La densité d'une présence au cœur des territoires

Les quatre cartes présentées ci-après permettent d'illustrer clairement la différence entre secteurs. La présence d'entreprises du bâtiment ressort à la fois dense et très diffuse. Cela corrobore l'idée que, bien souvent, l'entreprise du bâtiment reste la dernière à maintenir une activité économique dans un grand nombre de villages en France.

Carte 1.a.
Banques et caisses d'épargne



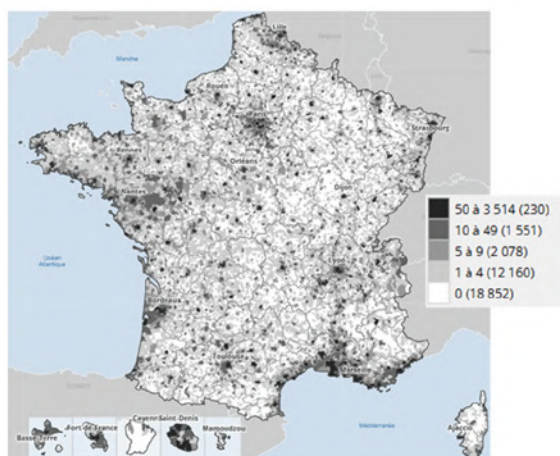
Carte 1.b.
Entreprises du bâtiment



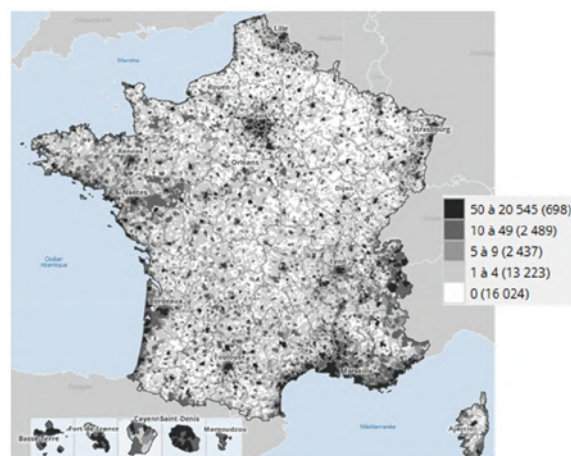
1. Ce découpage relève de l'INSEE. Il comprend maçonnerie, plâtrerie-peinture, menuiserie-charpente-serrurerie, plomberie-couverture-chauffage, électricité, entreprises générales. La somme de ces données constitue ce que l'on appelle ici le secteur du bâtiment, même s'il manque quelques métiers au regard des classifications habituelles.

2. Il est important de préciser qu'un type de service n'équivaut pas à une entreprise. Une entreprise peut être comptée plusieurs fois si elle intervient dans plusieurs des métiers identifiés.

Carte 1.c.
Activités de coiffure



Carte 1.d.
Services de restauration



Réalisation par la FFB d'après des données de l'INSEE, base permanente des équipements 2024 : services pour les particuliers. Géographie au 1^{er} janvier 2025.

Les 440 000 entreprises du bâtiment constituent, dans leur diversité, des partenaires du quotidien des équipes municipales comme des habitants.

À travers leurs activités, ces entreprises contribuent en effet à faire ou à refaire la ville comme la campagne. En lien avec les élus locaux, les particuliers et l'ensemble des acteurs de l'acte de construire, le bâtiment participe à l'amélioration du cadre de vie. Pas un logement, pas un équipement, pas un projet de construction neuve ou de réhabilitation, y compris de bâtiment agricole, ne peut être réalisé sans un artisan ou entrepreneur du secteur.

À l'instar des programmes Action Cœur de ville, Petites Villes de demain ou EduRénov pour la rénovation énergétique des bâtiments d'enseignement, le secteur joue un rôle essentiel pour revitaliser les centres-villes ou centres-bourgs et améliorer l'attractivité locale.

Au cœur de la vitalité et de l'attractivité

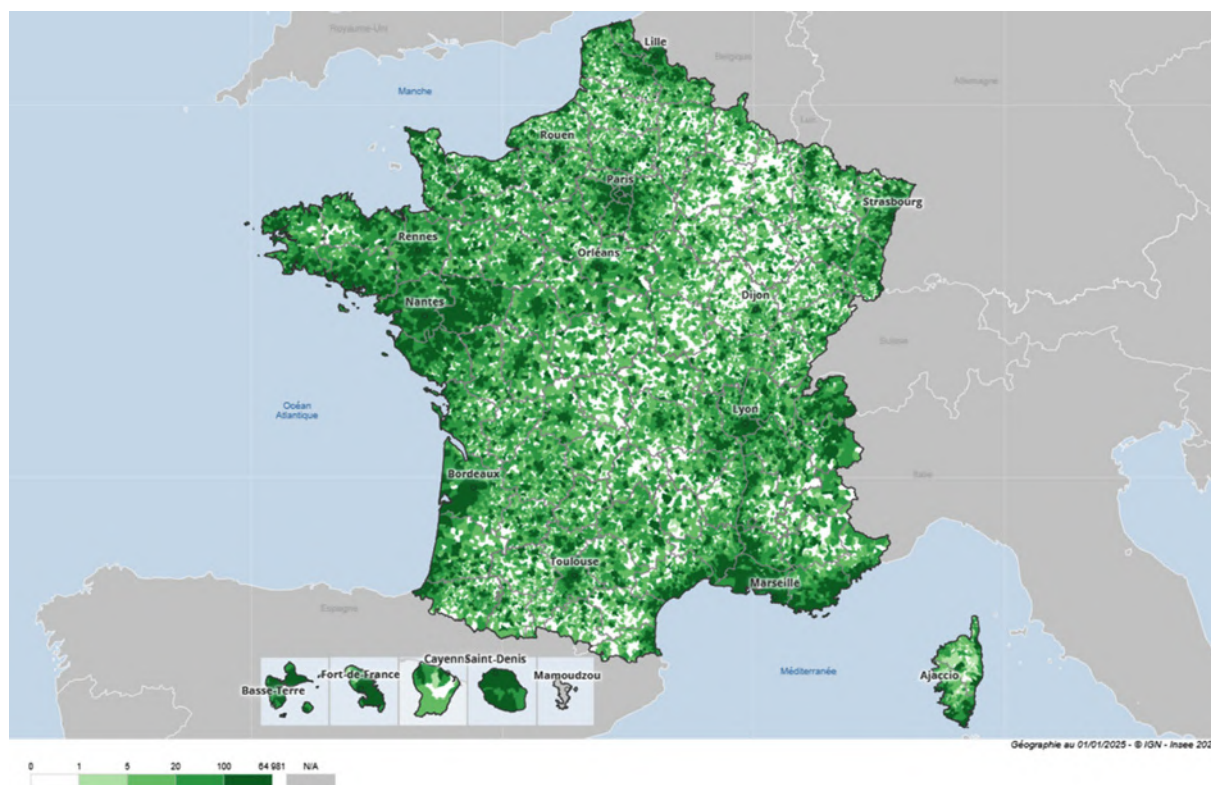
Désormais, les campagnes se trouvent très souvent intégrées aux dynamiques métropolitaines. Ce constat s'avère d'autant plus important que l'INSEE a redéfini ce que l'on entendait par *rural*.

Axée initialement sur la continuité du bâti, la définition intègre aujourd'hui la densité comme critère majeur. Selon l'INSEE, les territoires ruraux, répartis en quatre catégories, réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2021. Le maillage économique du secteur du bâtiment prend plus de force dans ce contexte multipolarisé.

Les professionnels du bâtiment contribuent, on l'a dit, à la vitalité des territoires, préservant et mettant en lumière les savoir-faire locaux. Par là même, ils participent à la protection du patrimoine local, public et privé, qui est lui aussi un facteur d'attractivité. La transmission de ces savoirs constitue un engagement que les chefs d'entreprise et les artisans, tout comme leurs compagnons, ont à cœur de défendre. Châteaux, vieilles demeures et maisons rurales révèlent encore les traces de gestes et de travaux réalisés au fil des siècles par des professionnels fiers de partager leur passion. Cependant, ils savent intégrer l'innovation technologique liée aux nouveaux modes constructifs pour bâtir des *data centers*, des hôpitaux, les équipements les plus techniques, pour faire rayonner les territoires.

Avec près de 1,8 million d'actifs, le bâtiment s'affirme toujours comme un acteur majeur d'intégration sociale, et ce partout dans le pays, même dans les territoires considérés comme les plus reculés.

Carte 2 : nombre d'emplois dans le secteur de la construction par commune en 2022



Réalisation par la FFB d'après des données de l'INSEE.

Nombreux sont les parcours qui voient de jeunes apprentis devenir des chefs d'entreprise aguerris. Tourné vers la formation professionnelle, initiale et continue, le secteur participe pleinement à la dynamique de l'emploi dans les secteurs urbains comme ruraux. Il offre ainsi la possibilité à des jeunes de vivre et de travailler au pays, garantissant ainsi aux petites villes et aux villages le maintien d'une population active. Acteurs puissants du lien social en milieu rural, les artisans et entrepreneurs du bâtiment s'investissent très souvent dans la vie locale, permettant, grâce notamment à des actions de sponsoring, de faire vivre des activités sportives et associatives.

La Fédération Française du Bâtiment, présente dans chaque département, nourrit ainsi son expertise de

l'expérience de terrain des professionnels. Elle partage l'idée d'une nécessaire approche multicritère pour qualifier les situations locales. L'atlas qu'elle a créé en 2018 visait justement à dépasser l'analyse binaire ville-campagne ou métropole-petites agglomérations pour appréhender la réalité des dynamiques locales. Il apparaît que l'effet localisation joue plus que la taille des agglomérations et que les métropoles connaissent des situations très disparates. Ce constat s'applique également au monde rural.

Les professionnels du bâtiment participent quotidiennement à relever les défis environnementaux, sociaux et sociétaux des territoires ruraux de façon pragmatique et pérenne. À ce titre, ils sont bien un des piliers de l'avenir des territoires ruraux. ●

Notes



www.constructif.fr

Retrouvez l'intégralité des numéros en téléchargement sur le site Internet.

ABONNEZ-VOUS À
ET RECEVEZ LE NUMÉRO
ANNIVERSAIRE EN CADEAU*

futuribles
L'anticipation au service de l'action

Tous les deux mois, la revue *Futuribles* propose
un décryptage des grands enjeux d'avenir



Numéro anniversaire :
la revue a 50 ans

Rétrospective des sujets traités dans *Futuribles*
Écologie : heurs et malheurs
Protection sociale et réforme des retraites
Recherche et science : enjeux éthiques
Un demi-siècle de découvertes et d'innovations
Regard sur le multilatéralisme



Course aux armements nucléaires ?
Risques climatiques et assurance
Radioscopie de la génération Y
Neurotechnologies : quels dangers pour l'enfant ?
Conditions de travail et santé

laboratoire d'innovations
le déclin démographique
Pour une politique de santé globale en France

Énergie-climat
Pour une prospective opérationnelle
La politique de décarbonation du Vietnam
Réflexions sur le backlash écologique

quel avenir pour le Bassin méditerranéen ?
ai de radioscopie sociale
nce, une panne durable ?
Cartographie des déserts

AVANTAGE
ACCÈS ILLIMITÉ À L'ÉDITION NUMÉRIQUE
OFFERT AUX ABONNÉS DE L'ÉDITION IMPRIMÉE

La revue de prospective *Futuribles* contient des dossiers sur les grands défis du monde contemporain, des analyses des tendances émergentes, une chronique sur l'avenir de l'Europe, des fiches Repères, une rubrique bibliographique

REVUE FUTURIBLES

Abonnement / commande : Aude Houguenague • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73 • E-mail : diffusion@futuribles.com
Site Internet : <https://www.futuribles.com> • Futuribles abonnements - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France

Édition imprimée avec accès illimité à l'édition numérique offert

1 an - 6 numéros 2 ans - 12 numéros

Abonnement 1 utilisateur	122 €	211 €
Abonnement professionnel 2 à 2 500 utilisateurs**	297 €	514 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	61 €	

Le numéro

Tout pays, port inclus 22 €

Édition numérique avec accès illimité à tous les articles

1 an - 6 numéros 2 ans - 12 numéros

Abonnement 1 utilisateur	115 €	199 €
Abonnement professionnel 2 à 2 500 utilisateurs**	239 €	414 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	58 €	

*Offre valable jusqu'au 30 avril 2026.

Tarifs pour tout pays jusqu'au 31/12/2026, TVA 2,1 % incluse.

**Au-delà, sur devis. Connexion avec une adresse IP au-delà de 10 utilisateurs.

Thèmes des précédents numéros

N° 1, janvier 2002: Demain des villes plus sûres? / Bâtiment et risques sanitaires: des remèdes / Temps libre et nouveaux modes de vie • **N° 2, mai 2002:** Investir: la Bourse ou la pierre? / Défense et illustration du patrimoine industriel • **N° 3, novembre 2002:** Seniors: quels enjeux? / L'esthétique, un défi pour le bâtiment • **N° 4, février 2003:** Décentralisation: les clés du dossier / Météo, climat: où va-t-on? • **N° 5, juin 2003:** L'Europe à vingt-cinq / Mécénat et fondations: des partenariats d'intérêt mutuel • **N° 6, novembre 2003:** Le développement durable en débat / L'impact des cycles économiques sur l'activité • **N° 7, janvier 2004:** Se former tout au long de la vie • **N° 8, mai 2004:** Les premiers pas de l'intelligence économique en France / Mieux évaluer et contrôler les politiques publiques • **N° 9, novembre 2004:** Énergie: un risque de pénurie? / Économie: quel devenir pour les entreprises artisanales? • **N° 10, février 2005:** Jusqu'où ira la « judiciarisation » de la société? / La transmission d'entreprise, une affaire de psychologie • **N° 11, juin 2005:** Réformer l'État: pour quoi faire? / La montée de la défiance • **N° 12, novembre 2005:** Internet: prodige ou poison? / Défendre la langue française • **N° 13, février 2006:** Patrimoine bâti: préserver, transformer ou détruire? / Communautés et démocratie: la citoyenneté en question • **N° 14, juin 2006:** La nouvelle donne démographique mondiale / Financement de la protection sociale: quelles solutions? / Les élites sous le feu des critiques • **N° 15, octobre 2006:** Le bâtiment en perspective • **N° 16, février 2007:** Les rouages de l'opinion / Les nouvelles politiques urbaines • **N° 17, juin 2007:** L'élan du secteur des services / L'art comme lien social • **N° 18, novembre 2007:** Logement: comment sortir de la crise? / Le débat d'idées, facteur de progrès pour l'entreprise • **N° 19, février 2008:** Mondialisation: gagnants et perdants / Pouvoirs et contre-pouvoirs: à chacun ses armes • **N° 20, juin 2008:** Les ruptures entre générations / Une politique industrielle nationale est-elle encore nécessaire? • **N° 21, novembre 2008:** Pays émergents et nouveaux équilibres internationaux / Éducation, politique, santé, génétique... les multiples facettes de la sélection • **N° 22, mars 2009:** Quel nouvel ordre économique, social et financier après la crise? • **N° 23, juillet 2009:** Changement climatique et développement durable • **N° 24, novembre 2009:** Les stratégies marketing de demain / Les normes comptables IFRS en question • **N° 25, février 2010:** Retraites: quelles réformes? • **N° 26, juin 2010:** Le devenir des métropoles / L'éthique retrouvée? • **N° 27, novembre 2010:** Le principe de précaution en accusation? / Immobilier non résidentiel: redémarrage sur fond de dettes • **N° 28, février 2011:** L'Union européenne dans une mauvaise passe? / Les nouvelles frontières du « low cost » • **N° 29, juin 2011:** Le bâtiment: regards, enjeux, défis • **N° 30, novembre 2011:** Les corps intermédiaires en perspective • **N° 31, janvier 2012:** Les débats de la décroissance / L'impact de l'image d'une profession • **Hors-série, mars 2012:** Sommet de l'immobilier et de la Construction • **N° 32, juin 2012:** Les paradoxes de la Russie / Besoins en logements: éléments d'une controverse • **N° 33, novembre 2012:** Radiographie des classes moyennes • **N° 34, mars 2013:** Les nouvelles formes de proximité / Mieux affecter l'épargne des Français • **Hors-série, juin 2013:** L'immobilier est-il un handicap pour la France? • **N° 35, juin 2013:** Densifier la ville? • **N° 36, novembre 2013:** Place aux jeunes! • **N° 37, mars 2014:** Prix de l'énergie: où va-t-on? / Les architectes français, mal-aimés des maîtres d'ouvrage publics? • **N° 38, juillet 2014:** Criminalité économique: quelles parades? • **N° 39, novembre 2014:** La France peut-elle se réformer? • **N° 40, mars 2015:** Union européenne: les conditions de la croissance • **N° 41, juin 2015:** Maîtriser l'innovation technique • **N° 42, novembre 2015:** Les nouvelles limites du vivant • **N° 43, mars 2016:** Les promesses de l'eau • **N° 44, juin 2016:** Les chantiers du travail • **N° 45, novembre 2016:** Politique de la ville: réussites et échecs • **N° 46, mars 2017:** Politique de la ville: des pistes de progrès • **N° 47, juin 2017:** Les entrepreneurs • **N° 48, novembre 2017:** L'espace français éclaté • **N° 49, mars 2018:** Taxation de l'immobilier: risques et enjeux • **Hors-série, juin 2018:** Paritarisme: vers une indépendance financière? • **N° 50, juillet 2018:** Entreprises: quels modèles demain? • **N° 51, novembre 2018:** La transparence dans la vie économique • **N° 52, mars 2019:** Europe: quelles frontières? • **N° 53, juillet 2019:** La dépendance: problèmes et perspectives • **N° 54, octobre 2019:** Intelligence artificielle • **N° 55, mars 2020:** Le retour du local • **N° 56, juin 2020:** Censure et autocensure • **N° 57, novembre 2020:** Foncier: fondamentaux et idées neuves • **N° 58, mars 2021:** Nouvelles guerres économiques • **N° 59, juin 2021:** Consommation: constances et mutations • **N° 60, novembre 2021:** De nouvelles géographies • **N° 61, mars 2022:** De la démocratie au XXI^e siècle • **N° 62, juin 2022:** Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté • **N° 63, novembre 2022:** Quelles qualités de ville? • **N° 64, mars 2023:** Vers un monde décarboné? • **N° 65, juin 2023:** Les outre-mer: unité et diversité • **N° 66, novembre 2023:** Le management: théories et pratiques • **N° 67, mars 2024:** Construire: quels besoins? • **N° 68, juin 2024:** Les défis de l'enseignement • **N° 69, novembre 2024:** Sobres? • **N° 70, mars 2025:** Les contre-pouvoirs: compositions et recompositions • **N° 71, juin 2025:** Le grand vieillissement • **N° 72, novembre 2025:** Simplifier, c'est compliqué



Des ruralités

- 3 **Avant-propos : Conforter les ruralités**
Olivier Salleron - Président de la Fédération Française du Bâtiment

Définitions discutées, réalités contrastées

- 5 L'histoire rurale française
- Marc Bloch
- 10 La France rurale : de quoi parle-t-on ?
- Jean-Marc Zaninetti
- 15 Y a-t-il encore une ruralité ?
- Pierre Vermeren
- 20 Les campagnes sont-elles les villes de demain ?
- Jean-Philippe Antoni
- 24 Ce que dit *L'amour est dans le pré* de la ruralité
- Bruno Fallot
- 27 Entendre la jeunesse rurale
- Salomé Berlioux
- 31 Exode urbain et renaissance rurale
- Frédéric Ville
- 35 Chasses paysannes contre chasses marchandes
- Guillaume Travers

Des pratiques et des politiques

- 40 Le monde rural, un monde d'initiatives et d'expérimentations
- Eddy Fougier
- 43 Urbanisme et ruralité
- Jean-Vianney Kouassi
- 46 Agriculture française : par-delà les problèmes, une somme de solutions
- François Purseigle
- 49 La MSA : régime agricole et régime de la ruralité
- Magalie Rasclé et Rodolphe Dumoulin
- 53 Jean-Pierre Pernaut, le supermarché et le bistrot
- Jean-Laurent Cassely
- 58 Gendarmerie et ruralités
- Commandant Benoît Habersbusch
- 64 La reconnaissance sociale par les métiers du bâtiment en milieu populaire rural
- Benoît Coquard
- 68 Les artisans et entrepreneurs du bâtiment, piliers du rural
- Nathalie Lacroix

